

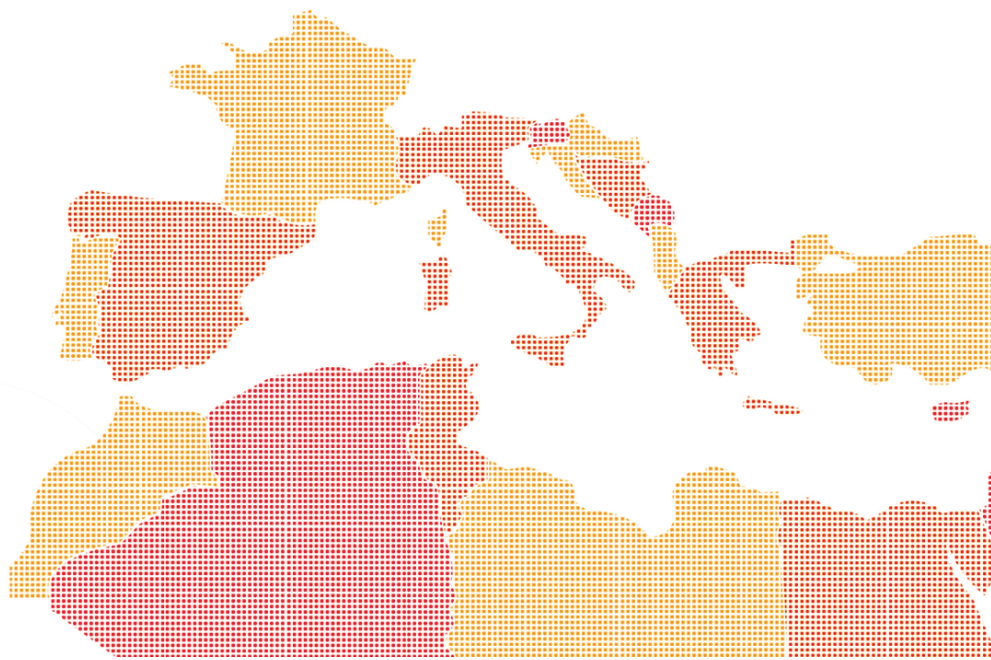
Numéro 8 / Année 2022

Synergies Monde Méditerranéen

Revue du GERFLINT

**Langages, objets, territoires et hospitalités
dans les environnements méditerranéens
passés, présents et à venir**

Coordonné par Peggy Cadel
et Vincent Meyer



Synergies **Monde Méditerranéen**

Numéro 8 / Année 2022

Langages, objets, territoires et hospitalités
dans les environnements méditerranéens
passés, présents et à venir

**Coordonné par Peggy Cadel
et Vincent Meyer**



REVUE DU GERFLINT
2022

POLITIQUE EDITORIALE

Synergies Monde Méditerranéen est une revue francophone de recherche en sciences humaines. Strictement scientifique, libre de toute attache idéologique, religieuse ou politique, elle a pour finalité de rapprocher les chercheurs, quel que soit leur lieu de résidence dans le monde, en vue de traiter objectivement, courtoisement et équitablement toute question liée à l'espace historique, géographique ou humain de la Méditerranée.

Sa vocation est de mettre en œuvre, dans l'espace méditerranéen, le *Programme Mondial de Diffusion Scientifique Francophone en Réseau* du GERFLINT, Groupe d'Études et de Recherches pour le Français Langue Internationale. C'est pourquoi elle publie des articles dans cette langue, mais sans exclusive linguistique et accueille, de façon majoritaire, les travaux issus de la pensée scientifique des chercheurs francophones du monde méditerranéen dont le français n'est pas la langue première. Comme toutes les revues du GERFLINT, elle poursuit les objectifs suivants: défense de la recherche scientifique francophone dans l'ensemble des sciences humaines, promotion du dialogue entre les disciplines, les langues et les cultures, ouverture sur l'ensemble de la communauté scientifique, adoption d'une large couverture disciplinaire, aide aux jeunes chercheurs, formation à l'écriture scientifique francophone, veille sur la qualité scientifique des travaux.

Libre Accès et Copyright : © *Synergies Monde Méditerranéen* est une revue française éditée par le GERFLINT qui se situe dans le cadre du libre accès à l'information scientifique et technique. Sa commercialisation est interdite. Sa politique éditoriale et ses articles peuvent être directement consultés et étudiés dans leur intégralité en ligne. Le mode de citation doit être conforme au Code français de la Propriété Intellectuelle. La Rédaction de *Synergies Monde Méditerranéen*, partenaire de coopération scientifique du GERFLINT, travaille selon les dispositions de la Charte éthique, éditoriale et de confidentialité du Groupe et de ses normes les plus strictes. Les propos tenus dans ses articles sont conformes au débat scientifique et n'engagent que la responsabilité de l'auteur. Toute fraude scientifique (plagiat, auto-plagiat) sera communiquée à l'entourage universitaire et professionnel du signataire de la proposition d'article. Toute procédure irrégulière entraîne refus systématique du texte et annulation de la collaboration.

Périodicité : variable
ISSN 2110-6126 / ISSN en ligne 2261-1061

Directeur de publication

Jacques Cortès, Professeur honoraire, Université de Rouen Normandie, France

Coordination éditoriale générale et révision du numéro

Sophie Aubin, Universitat de València, Espagne

Président d'Honneur

Jean-Pierre Cuq : Université Nice Sophia Antipolis, France

Rédacteur en chef

Jacques Demorgon, Philosophe et sociologue, Universités Paris, Bordeaux, Reims, France

Rédactrice en chef adjointe

Nelly Carpentier, Université de Paris Descartes, France

Titulaire et éditeur : GERFLINT
Siège en France
GERFLINT
10 rue Chartraine
27 000 Évreux - France
www.gerflint.fr
gerflint.edition@gmail.com

Contact de la rédaction :
synergies.mondemediterraneen@gmail.com

Comité scientifique

Ibrahim Al Balawi (Université du Roi-Saoud, Arabie saoudite), Saddek Aouadi (Université d'Annaba, Algérie), Maurice Aymard (Prof. Historien), Bernard Cerquiglini (Prof. Linguiste), Pierre Janin (Inspecteur Général à la DGLFLF), Daniel Lebaud (Prof. Linguiste), Salah Mejri (Université Paris 13, France), Edgar Morin (Directeur de Recherches honoraire du CNRS, sociologue, Président d'Honneur du Gerflint), Xavier North (Ancien Délégué Général à la Langue Française et aux Langues de France, Inspecteur général des affaires culturelles, Ministère français de la culture), Antonio Torrenzano (Prof. Économie industrielle), Marie-Berthe Vittoz (Université de Turin, Italie).

In memoriam : Claude Condé (Prof. Linguiste), Jean Dufournet (Prof. Émrite, Littérature médiévale), Alain Rey (Linguiste lexicographe),

Comité de lecture

Chantal Forestal (Aix-Marseille Université, France), Albert Cortès (Inspecteur, Historien, France), Daniel Modard (Université de Rouen Normandie, France), Madeleine Rolle-Boumlic (Docteur ès Lettres), Mansour Sayah (Université de Toulouse II – Jean Jaurès, France), Vidya Vencatesan (Université de Mumbai, Inde), Laurence Vignes (Université de Rouen Normandie, France).

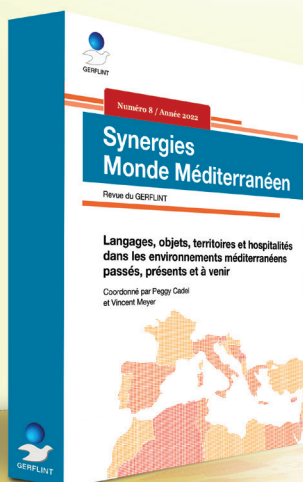
Patronages et partenariats

Fondation Maison des Sciences de l'Homme de Paris, Sciences Po Lyon (Partenariat institutionnel pour Mir@bel), EBSCO Publishing, ProQuest, Zenodo (CERN, OpenAIRE).

Numéro financé par le GERFLINT.

PROGRAMME MONDIAL DE DIFFUSION SCIENTIFIQUE FRANCOPHONE EN RÉSEAU

Synergies Monde Méditerranéen n° 8 / 2022
<https://gerflint.fr/synergies-monde-mediterraneen>



Indexations et référencement

ABES (SUDOC)
Communication & mass media complete (Ebsco)
Communication Source (Ebsco)
CSUC (Catalogue collectif des Universités de Catalogne)
Data.bnf.fr
DOAJ
Ent'revues
HAL Science ouverte
Index Islamicus
ISSN Portal / ROAD
Journal Database (Zurich Open Repository and Archive)
Journalseek
MIAR
Mir@bel
SHERPA-RoMEO
Ulrichsweb
ZDB
Zenodo

Disciplines couvertes par la revue

- Ensemble des Sciences Humaines et Sociales
- Culture et communication internationales
- Sciences du langage
- Littératures francophones
- Didactologie-didactique de la langue-culture française et des langues-cultures
- Éthique et théorie de la complexité

Langages, objets, territoires et hospitalités dans les environnements méditerranéens passés, présents et à venir

Coordonné par Peggy Cadel
et Vincent Meyer

Sommaire

Peggy Cadel, Vincent Meyer	7
Présentation générale. Pour d'autres temps, faire vivre et (re)donner sens aux notions...	
Mounir Jarraya	13
Sfax : crise environnementale et territoire vulnérable, langages d'une souffrance et d'une révolte	
Adil Mouttaki, Brahim Badidi	33
Rabat : une transformation intelligente sur fond de contraintes urbaines	
Laetitia Bastari, Sandrine Selo	43
Pollution lumineuse et environnement nocturne : entre stratégie et discours	
Éric Carton	55
La ruralité, des lieux éducatifs pour de jeunes urbains	
Jihen Trabelsi	67
Quand objet, territoire et hospitalité tissent les trames d'une créativité signifiante aux pays du Maghreb : le cas du costume traditionnel maghrébin	
Ouafae Bouchaf	79
Communication médiatique pour la prévention de la santé publique, cas de la chaîne TV <i>2M Maroc</i>	
Wahid Gdoura	91
L'imprimerie arabe en Europe : un tournant dans les rapports entre les deux rives de la Méditerranée (XVI ^e -XVII ^e siècles)	

Annexes

Profils des contributeurs	115
Projet pour le n° 9	119
Consignes aux auteurs.....	121
Le GERFLINT et ses publications	125



ISSN 2110-6126

ISSN en ligne 2261-1061

Présentation générale. Pour d'autres temps, faire vivre et (re)donner sens aux notions...

Peggy Cadel

Université Côte d'Azur, URE TransitionS
peggy.cadel@univ-cotedazur.fr

Vincent Meyer

Université Côte d'Azur, URE TransitionS
vincent.meyer@univ-cotedazur.fr

<https://orcid.org/0000-0002-9435-5261>

Plusieurs recherches en sciences humaines et sociales (SHS) et, plus spécifiquement, en sciences de l'information et de la communication (SIC) de part et d'autre de la Méditerranée convoquent, sous le pavillon de l'interdisciplinarité (mais, plus sûrement, dans une pluridisciplinarité), quatre notions - langages, objets, territoires et hospitalités - pour caractériser et (re)qualifier le déploiement et les impacts d'une communication publique et territoriale (CPT). Deux points communs entre les pays du monde méditerranéen : ces quatre notions ne se conjuguent jamais au singulier ; certaines restent de simples catégories explicatives ; d'autres sont davantage convoquées pour illustrer des cas pratiques selon les terrains de recherche, comme on le verra *infra*, mais leur portée heuristique *in fine* pose encore - et heureusement - question. L'ouvrage *Une communication publique et territoriale pour le Maghreb* (Aoudia, Meyer, Merah, 2022) confirme aussi un engouement prononcé pour les études de cas (ou le cas pratique local), dit autrement « décrire des territoires, des objets », c'est surtout décrire/transcrire les tensions, les formes de subordination d'individus qui tentent bon gré mal gré d'entrer dans des régimes de participation où la maîtrise de différents langages (et notamment la novlangue managériale) devient déterminante. Il en est même avec les complexités interprétatives dès lors que l'on aborde la construction du sens d'une notion dans nos disciplines respectives (Ledouble, Cadel, 2022). *Quid* dès lors de leur dimension épistémologique ? Aussi était-il utile de requestionner, collectivement et plus largement, avec ce numéro leur emploi dans les travaux actuels en SHS dans cette région et, de la sorte, les réexaminer à nouveaux frais avec deux hypothèses pour le moins ambitieuses au moment de l'appel à communication.

La première hypothèse était que ces notions - langages, objets, territoires et hospitalités - sont convoquées y compris en régime de controverse ou de glossolalie dans différents environnements comme dans des réalisations humaines/matérielles

avec une mesure ou des indicateurs de leurs impacts et traces sur les écosystèmes, sur les mémoires individuelles et collectives qu'ils produisent, sur la santé et la vie sociale qu'ils génèrent. La seconde hypothèse proposait que leur sens se construit par différents discours notamment dans une approche diachronique. En effet, les notions de langages, objets, territoires et hospitalités (re)prennent principalement sens pour caractériser d'autres capacités d'agir, les rapports des individus à leurs organisations ou équiper leurs modes de connaissances dans/pour un environnement donné tels des éléments de langage pour faire face aux contraintes bureaucratiques et organisationnelles...

Posé ainsi, il est important de préciser que ces travaux comme les textes de nos contributeurs visent, en conséquence, à soutenir le développement de la CPT dans/pour/avec/sur l'espace méditerranéen. Ils reflètent aussi les accointances scientifiques (et solidarités effectives d'un collectif de chercheurs) des auteurs autour de ces questions. Au Maghreb par exemple, la CPT repose encore sur des éléments de langage d'une communication institutionnelle ; elle se professionnalise graduellement dans les différentes entités administratives territoriales (provinces, gouvernorats, wilaya, préfectures...) et selon les pays. De même, des formations universitaires voient le jour pour intégrer ce sous-champ de la communication des organisations dans leurs offres au niveau master. Classiquement des manifestations scientifiques sont organisées, des actes publiés et des thèses en codirection et/ou cotutelles internationales sont régulièrement soutenues depuis une douzaine d'années (Haddad, 2008 ; Belhassine, 2010 ; Mzioudet Faillon, 2011 ; Zerouali, 2012 ; Ben Slymen, 2014 ; Hadjadj, 2016 ; Bouchaf, 2017 ; El Mahfoudi, 2017 ; Tlig, 2018 ; Hannachi, 2020) : d'autres se préparent. À côté de ces avancées, la CPT peine encore à s'imposer comme objet d'étude scientifique autrement que par des études de cas, retour d'expérience au temps « présent » où *in fine* les formes et intentions de communication sont un équipement parmi d'autres et/ou relèvent de « l'évidence ». Toutefois, le progrès le plus sensible a été l'intégration des questions patrimoniales et environnementales avec la montée en puissance d'un des piliers de cette CPT constitué par la communication sur le passé et pour l'avenir. En effet, des thématiques comme la préservation et la valorisation d'environnements, de ressources ou milieux fragiles et menacés, pour leurs patrimoines naturels, matériels et immatériels intègrent davantage les régimes d'action et de participation des citoyens à la chose publique jusqu'alors davantage centrée sur les effets des décentralisations et régionalisations (politiques) ou pour appuyer un marketing territorial encore en émergence où affleure timidement la mise en œuvre d'un tourisme alternatif couplé aux exigences d'un développement local. En somme, ce sont les dimensions gestionnaire, organisationnelle et marchande qui prenaient le pas avec - transition digitale oblige -, des liens avec les usages des

technologies numériques, la dématérialisation des services publics, une possible « e-citoyenneté » et à l'émergence des environnements urbains connectés avec les projets de *smart cities*.

Dans cette livraison, nous faisons le pari avec nos contributeurs que les notions précitées forment un socle épistémologique qui dans une approche réellement interdisciplinaire dépasse les enjeux de terminologie. Un socle qui permettrait de progresser dans cette voie et de fédérer autrement différents travaux dans une période où plus que jamais le monde méditerranéen doit (re)trouver sa place et une vigueur dans la circulation des savoirs académiques comme des coopérations scientifiques. Dans les productions précédentes (et le pari n'est pas encore tout à fait remporté dans celle-ci), ces notions ont été soit mises sur un pied d'égalité, soit traduites indépendamment sur différents terrains sans que leurs caractéristiques ne soient suffisamment explicitées ou référencées. Il y a là - et surtout en période de crises économique, politique, sanitaire -, des questions de terminologie, de construction du sens et de traduction, à creuser de par (comme dans) nos cultures ou identités disciplinaires respectives, mais également de mettre au jour comment pareilles notions et leurs traductions prennent aujourd'hui forme dans différentes politiques publiques à vocation (ou coloration) environnementales ou écocitoyennes - en contexte de transition écologique cette fois - dans tout le bassin méditerranéen et au Maghreb tout particulièrement.

« Naturellement » (et l'adverbe s'impose ainsi), nous souhaitons partir des territoires et des espaces sensibles à l'image du hotspot que constitue ce périmètre hautement symbolique de notre monde : le bassin méditerranéen, ceci avec l'apport essentiel de la géographie. En effet, cette discipline - et son développement actuel - est d'emblée la plus indiquée pour reproblématiser ces notions dans les temps passé, présent et futur. L'étude de cas tunisienne exposée par **Mounir Jarraya** en témoigne avec pertinence. Nombre des espaces/territoires partagés sont également des lieux sinistrés, des lieux de potentielle mise en danger non seulement de la faune et de la flore, mais de toute une population dans leur vie quotidienne comme dans leur santé physique et/ou mentale. C'est le cas de l'agglomération de Sfax avec ses multiples pollutions d'origine industrielle et urbaine qui au fil du temps en donnent l'image d'un lieu invivable. Ainsi les retombées et répercussions (déjà connues et/ou à venir) d'une crise environnementale contribuent à une mémoire des lieux autant par les indicateurs scientifiques d'une pollution que dans les restructurations d'une infrastructure urbaine, mais aussi dans les mouvements de lutte qu'elles génèrent et fédèrent.

De la préservation et du partage des espaces à la prévention des crises environnementales et de leurs effets multiples, beaucoup de signes, de langages, portent

à croire que nous gagnons (progressivement et collectivement) en efficacité, mais singulièrement en « intelligence ». Ceci surtout lorsque ces « avancées » en connaissance sont doublées et/ou assistées par les technologies numériques promues en « solutions » d'un mieux vivre pour/dans l'avenir. Pour s'en convaincre, comme pour s'en protéger, à la croisée de la géographie et des sciences de l'information et de la communication, **Adil Mouttaki** et **Brahim Badidi** nous exposent en mode projet, une conception de la ville intelligente (ici la capitale du Royaume du Maroc) fondée sur une gestion socio-urbanistique. Une gestion qu'ils requalifient aussi de « performance » pour appréhender les milieux urbains en devenir et sérier les transformations sociologiques induites. Les interrelations (la cohésion ?) entre un territoire, sa population, ses technologies ne pourraient *in fine* que gagner en intelligence. Rien de plus simple, en apparence, pour les éprouver que de les saisir par/ avec des formes de pollutions encore mésestimées. **Laetitia Bastari** et **Sandrine Selosse** introduisent, pour nous, celle de la pollution lumineuse *i.e.* l'utilisation - les multiples usages et objets censés nous éclairer - de la lumière artificielle et comment elle contribue aux vifs débats d'une transition dite écologique de nos sociétés. Pour aller vite, la fin de la nuit est-elle aussi celle du monde ? Les auteures montrent surtout qu'un problème de nuisances et de pollution lumineuse doit d'abord être (re)connu ; leurs différentes traductions par les acteurs institutionnels comme associatifs y participent grandement.

Le territoire comme lien entre acteurs institutionnels, associatifs, habitants et « colons » occasionnels ou saisonniers nous renvoie à notre environnement urbain ou rural, à cette nature que nous partageons, à des espaces que nous partageons un temps donné, à ces patrimoines communs que nous (re)découvrons. Notre éducation passe également par des lieux dédiés, hors les murs des écoles, collèges, lycées, des périodes dédiées comme les vacances et ceci dans des lieux d'hospitalité qui ont toujours été des lieux de rencontres et de socialisation. Pour **Éric Carton**, les (jolies) colonies de vacances maralpines réalisent cette synthèse inédite des villes à l'espace rural, du bord de mer au Haut-Pays. Ces notions d'hospitalité et de rassurance sont également inscrites dans l'habit pour **Jihen Trabelsi** qui interroge le lien entre acte de création, artisanat, territoire et construction du sens. En effet, ce savoir-faire combiné permet la reviviscence du costume traditionnel Maghrébin selon les pays, les périodes, les régions, les occasions festives ou ordinaires et les modes de fabrication... Le propos vise surtout à revenir aux pratiques de sa conception et transmission : le « fait main » comme quasi-marque de territoire où l'habit devient langage. Une marque qui ne reproduit pas seulement un existant passé mais s'ouvre à une créativité, pour elle, « signifiante, génératrice de sens et d'authenticité » qui répondrait aussi dans nos sociétés de consommation aux « attentes » d'une cible.

Si un attribut vestimentaire en sa qualité d'objet est (bien) devenu universel au moment de la rédaction de ces lignes, c'est le masque... En grossissant le trait, il est presque celui (sanitaire) qui relie le plus « actuellement » les notions que nous souhaitons reproblématiser dans ce numéro. Sujet encore incontournable, situation mettant le monde presque à l'arrêt, la situation pandémique liée à la COVID19 **Ouafae Bouchaf** revient sur différentes formes et intentions d'une communication médiatique autour des questions de santé publique dans la lutte contre la propagation d'un virus. Ici c'est l'étude de cas d'une chaîne télévisée marocaine avec une description des déclarations d'un état d'urgence sanitaire, celles des mesures visant à contenir le virus et à protéger les citoyens. Elle ouvre, ce faisant, une analyse stimulante des programmes dits spéciaux quand ils doivent servir des campagnes de sensibilisation sur un territoire donnée. Enfin, comment ne pas terminer par un objet - d'autres viendront avec la transition digitale -, qui a occupé une place si essentielle dans la vie des peuples et la transmission de toutes formes de connaissance : le livre imprimé et spécifiquement ici celui en typographie arabe en Europe. **Wahid Gdoura** en relate l'émergence en contexte, preuve s'il en est de l'importance des rapports culturels entre les peuples méditerranéens sur ces deux rives. Il faut, pour lui comprendre les raisons qui ont motivé les Européens à emprunter d'une manière précoce la typographie arabe et repartir de l'étude du corpus des ouvrages arabes imprimés aux XVI^e et XVII^e siècles dans différents ateliers typographiques arabes implantés dans plusieurs villes européennes Cette tendance prend trois niveaux différents pour l'auteur : volonté de connaître l'autre, volonté de convaincre ou vaincre l'autre et volonté d'apprendre de l'autre.

C'est *in fine* la notion d'hospitalité(s) que nous avons peu - comme à chaque fois du reste, dans nos publications -, réussi à capter alors qu'elle reste une notion (sinon ressource) essentielle selon les lieux et les périodes, qu'elle porte en elle des valeurs fondamentales et dépasse les seules valeurs ou indicateurs de l'économie de cette région dans son ensemble. Elle prend dans l'actualité et les flux migratoires qui la caractérise une signification essentielle en altérité *i.e.* d'ouverture et d'accueil de l'autre. Elle forge de manière spécifique les interactions humaines couplées à un processus de territorialisation. Ce numéro nous pousse aussi à parfaire encore collectivement les notions que nous mobilisons. C'est un truisme de poser que la production d'une connaissance est progressive, faite d'échanges comme de controverses qui, pour nous, ne sont pas des mises en compétition entre les mondes méditerranéens.

Il nous faut pour clore cette présentation grandement remercier nos collègues qui en ces temps incertains ont répondu à notre appel tant pour les textes que les expertises, ont accepté nos relances, exigences, contraintes et retard avec beaucoup de tolérance. Cet ensemble nous a permis de progresser collectivement

dans une période, s'il en est encore dans l'évolution de notre monde, exceptionnelle en tout...

Bibliographie

- Aoudia, N., Meyer, V., Merah, A., (dirs) 2022. *Une communication publique pour le Maghreb*. Paris : Éd L'Harmattan.
- Belhassine, S. 2010. *Penser la médiation culturelle au Sud-Est Tunisien : objets et stratégies de valorisation*. Thèse en cotutelle internationale, sous la direction du Pr V. Meyer, Université Paul Verlaine-Metz et Pr Larbi Chouikha Université de la Manouba, Tunis.
- Ben Slymen, S. 2014. *Sentiment d'appartenance et intelligence territoriale : une application au contexte tunisien*. Thèse en cotutelle internationale, sous la direction du Pr V. Meyer, Université Nice Sophia-Antipolis et Pr Ahmed Ben Hamouda, Université de Tunis El Manar.
- Bouchaf, O. 2017. *Communication publique et négociation: cas de l'agence pour l'aménagement de la vallée du Bouregreg*. Thèse en cotutelle internationale, Pr V. Meyer, Université Nice Sophia-Antipolis et Pr S. Bennis, Université Mohamed V, Rabat.
- El Mahfoudi, M.-A. 2017. *Rôles des réseaux sociaux et de la dématérialisation du traitement des revendications de masse dans le renforcement de la démocratie au monde arabe : le cas du Maroc, vers un CiRM à l'échelle de l'État*. Thèse sous la direction du Pr V. Meyer, Université Nice Sophia-Antipolis.
- Haddad, M. 2008. *Intelligence territoriale et observatoires socio-économiques et environnementaux : un processus d'intelligence économique adapté (PITA) à l'observatoire de Menzel Habib au Sud de la Tunisie*. Thèse en codirection du Pr V. Meyer, Université PaulVerlaine-Metz et M. Sghaier, Directeur de recherches, Institut des régions arides, Médenine.
- Hadjadj, H. 2016. *La communication événementielle dans l'entreprise commerciale et de service en Algérie. Le cas des entreprises touristiques et culturelles*. Thèse en codirection du Pr V. Meyer, Université Nice Sophia-Antipolis et Leila Benlatrache, Université Constantine 3.
- Hannachi, F. 2020. *Communication publique et territoriale et valorisation des patrimoines algériens. Le cas de Batna*. Thèse en cotutelle internationale sous la direction du Pr Vincent Meyer, Université Côte d'Azur et Pr Lamia Moumen, l'Université Badji Mokhtar de Annaba.
- Ledouble, H., Cadel, P. 2022. « De la définition juridique à la définition journalistique : complexités interprétatives dans le domaine du biocontrôle ». *Fachsprache - Journal of Professional and Scientific Communication*. 44/1-2.
- Mzioudet Faillon, B. 2011. *Informier et communiquer en confiance ? Dispositifs et territoires en zones arides. Le cas de l'observatoire de Menzel Habib (Tunisie)*. Thèse en codirection du Pr V. Meyer, Université Paul Verlaine-Metz et M. Sghaier, Directeur de recherches, Institut des régions arides, Médenine.
- Tlig, F. 2018. *Communication environnementale et intelligence territoriale : un appui au Groupe Chimique Tunisien de Gabès*. Thèse en cotutelle internationale, sous la direction du Pr Vincent Meyer, Université Côte d'Azur et Pr Rym Hachana, Université de la Manouba, Tunis.
- Zerouali, H, 2012. *La patrimonialisation à l'épreuve du terrain : acteurs et enjeux dans la province de Nador (Maroc)*. Thèse en cotutelle internationale, sous la direction du Pr V. Meyer, Université de Lorraine et Pr Nozha Ibnkhayat, École des sciences de l'information, Rabat.



ISSN 2110-6126

ISSN en ligne 2261-1061

Sfax : crise environnementale et territoire vulnérable, langages d'une souffrance et d'une révolte

Mounir Jarraya

Laboratoire Syfacte - Université de Sfax, Faculté des lettres et sciences humaines, Tunisie

jarrayamounir@gmail.com



Résumé

Située sur le littoral oriental de la Tunisie, l'agglomération de Sfax souffre d'une crise environnementale avec de nombreuses répercussions sur le cadre et la qualité de vie de ses habitants. Le problème de la pollution et la faiblesse de l'infrastructure ainsi qu'une structuration de la ville non adaptée à l'accroissement de sa taille, ont fortement affecté la vie des individus et intensifié leur vulnérabilité. Face à un tel contexte, le bien-être et la santé sont menacés et cela se manifeste par la fréquence des atteintes pathologiques et psychiques chez les individus. Un mouvement de lutte a vu le jour et s'est maintenu pour imposer certaines mesures pour sauvegarder une agglomération sinistrée. Un langage spécifique a mobilisé la population afin d'exprimer leurs revendications légitimes au sein d'une agglomération vulnérable.

Mots-clés: crise environnementale, vulnérabilité, santé, langages, agglomération de Sfax

**Sfax: environmental crisis and vulnerable territory languages
of a suffering and a revolt**

Abstract

Located on the eastern coast of Tunisia, the agglomeration of Sfax suffers from an environmental crisis with numerous repercussions on the environment and quality of life of its inhabitants. The problem of pollution and the weakness of the infrastructure, as well as a structuring of the city that is not adapted to its growing size, have strongly affected the lives of individuals and intensified their vulnerability. In such a context, well-being and health are threatened and this is manifested by the frequency of pathological and psychological disorders among individuals. A movement of struggle was born and maintained to impose certain measures to save the fate of a stricken agglomeration. A specific language has mobilised the population to express their legitimate claims within a vulnerable agglomeration.

Keywords: environmental crisis, vulnerability, health, language, agglomeration of Sfax

Introduction

L'état de l'environnement constitue un élément fondamental qui détermine le cadre de vie de toute société humaine. Il affecte directement le bien-être et la santé des individus dans un espace qualifié vulnérable. La dégradation de la situation environnementale, qui est largement tributaire des facteurs anthropiques, caractérise aujourd'hui plusieurs villes, en particulier dans le monde en développement. En tant que centres économiques, espaces fortement peuplés et urbanisés, sièges des activités anthropiques croissantes et en particulier industrielles polluantes, les villes se caractérisent par un milieu de vie des individus qui n'a cessé de se détériorer au fil des décennies jusqu'à ce que leur niveau de vulnérabilité dépasse toute capacité de résilience. Les aspects de la crise environnementale qui caractérise un espace sinistré diffèrent selon les facteurs qui la régissent, en aboutissant finalement aux multiples formes de vulnérabilité de la population. Représentant une importance majeure chez les individus, le bien-être et le cadre de vie se trouvent fortement impactés par un environnement pollué. Entre enjeux économiques et le droit des individus à vivre dans un environnement sain, l'équilibre est loin d'être réalisé. La marginalisation des voix appelant à une justice environnementale, la négligence des revendications pour un cadre de vie convenable et un futur sûr pour les générations à venir de la part des autorités centrales, contribuent à l'apparition des mouvements de lutte qui s'amplifient au fur et à mesure que les impacts d'une situation environnementale catastrophique s'aggravent. L'utilisation d'un langage adapté, capable de mobiliser l'opinion publique et de réunir les habitants autour d'une question cruciale, constitue une manière efficace de s'exprimer et se défendre pour un cadre de vie optimal.

Nous proposons dans la présente recherche d'étudier divers aspects de la crise environnementale dans l'agglomération de Sfax en mettant au jour ses impacts sur le cadre de vie et le bien-être d'une population de plus en plus vulnérable et sur les manières de l'exprimer. Situons le contexte. Comme métropole régionale, l'agglomération de Sfax est réputée par la diversité de ses activités économiques. Elle a connu l'installation d'une infrastructure industrielle depuis l'époque coloniale, et celle-ci s'est consolidée au fil des décennies depuis l'indépendance (Karray, 1996 : 103). Outre l'agriculture pratiquée dans l'arrière-pays, Sfax est devenu un pôle économique qui concentre un tissu industriel diversifié longeant le littoral et des activités tertiaires développés qui leur permet de rayonner sur les gouvernorats voisins, en particulier du Sud et du Centre-Ouest du pays (Fakhfakh, 2000 : 73 ; Jarraya, Beltrando, 2013 : 5). Cependant, la concentration de la population et des activités qui n'ont cessé de s'accroître dans une agglomération qui connaît une urbanisation galopante (Mégdiche, 1985 : 76 ; Bennasr, 2003 : 50), a généré au fil du

temps une dégradation environnementale sensible dont les aspects se diversifient et dont les impacts sur le cadre de vie et le bien-être des individus se multiplient. Face à la négligence des acteurs publics centraux, des mouvements de contestation se sont amplifiés dans l'agglomération surtout durant ces dernières années, en luttant pour une autre prise en compte de la situation environnementale dans un espace gravement sinistré.

Aspects multiples de la crise environnementale et des pollutions dans l'agglomération de Sfax

Les aspects montrant la crise environnementale ne manquent pas. Ils traduisent une dégradation significative du cadre de vie de la population de l'agglomération de Sfax. Les facteurs explicatifs d'une telle crise s'entrecroisent en reflétant que la résolution des problèmes d'une ville sinistrée est extrêmement compliquée et soumise à des enjeux multiples. En effet, l'agglomération de Sfax souffre d'une pollution accrue dont les formes et les sources sont diverses. Depuis l'indépendance, le littoral sfaxien a connu l'installation des industries en particulier chimiques qui étaient à l'origine d'une pollution atmosphérique intense. Pendant des décennies, les unités des usines NPK et de la Société industrielle d'acide phosphorique et d'engrais (SIAPE) du Groupe Chimique Tunisien, spécialisées dans le traitement du phosphate ont dégagé de gigantesques quantités de gaz polluants dans l'atmosphère de l'agglomération aboutissant à une dégradation de la qualité de l'air (Dahech *et al.*, 2011 : 15). Le niveau de pollution de l'air est fortement tributaire de la situation synoptique (anticyclonique ou dépressionnaire) qui commande, par conséquent, la direction et la vitesse du vent. Ces deux paramètres du climat déterminent le taux de concentration de l'air par les polluants, leur dispersion verticale dans l'atmosphère et leur diffusion horizontale proche ou loin de leurs sources vers les différents secteurs de l'agglomération (Dahech, 2007 : 202). Si la première usine NPK située au Nord du centre-ville a été fermée en 1992, la deuxième usine n'a cessé son activité que tardivement (août 2019) bien que la décision de sa fermeture ait été prise depuis 2008.

L'observation du site de l'usine de la SIAPE, le géant terril de phosphogypse, les parcelles environnantes fortement affectée par les gaz et les dépôts des particules (Mezghani *et al.*, 1999 : 85) ainsi que sa zone d'interface avec la mer intensément polluée et dégradée, permet de déduire l'ampleur de la catastrophe écologique pour ce secteur de la ville (Ben Abdallah, Boukhris, 1990 : 293 ; Ben Abdallah *et al.*, 1994 : 120). Cette usine est accusée par les mouvements écologiques d'injecter près 280 milles m³/h de gaz toxiques dans l'atmosphère, de produire 1660 tonnes de déchets de phosphogypse par jour, de nuire au paysage urbain de la ville (puisqu'elle

est située à 4 km seulement du centre-ville) et surtout de polluer le littoral sur près de 18 km de longueur et sur une superficie qui dépasse les 5000 hectares (Vernin, 2017 : 39). Le terril de phosphogypse qui consiste aux déchets issus du lessivage du phosphate dans l'usine de la SIAPE est à l'origine non seulement d'une dégradation paysagère dans le centre-ville, mais surtout d'une contamination de la nappe phréatique et de la mer par des polluants toxiques (Zairi, Rouis, 1999 : 31). Les dangers liés au phosphogypse accumulé depuis des décennies sont multiples. La radioactivité est parmi les craintes majeures. La présence des éléments radioactifs (l'uranium et le thorium) dans le phosphate brut appuie l'hypothèse d'une éventuelle radioactivité du phosphogypse à Sfax. Selon le type de traitement du phosphate, l'uranium est réparti entre l'acide phosphorique et le phosphogypse (Rutherford *et al.*, 1994 : 14). En termes de toxicité, le phosphogypse contient des substances toxiques comme l'acide phosphorique, l'acide fluorhydrique, le mercure, le zinc et le cadmium. La présence de ces substances particulièrement le zinc et le cadmium dans la nature à cause du rejet du phosphogypse, présente de hauts dangers pour la faune et la flore (Abdelouaheb *et al.*, 1987 : 36). Nous notons également que le secteur qui abrite la SIAPE regroupe d'autres éléments polluants comme la station d'épuration, les anciens bassins d'assèchement de margine (déchets de raffinage de l'huile d'olive) et l'ex-décharge municipale. Cependant, et en termes de responsabilité, la SIAPE n'était pas la seule source de pollution atmosphérique d'origine industrielle dans l'agglomération de Sfax. Le tissu industriel dans les zones longeant le littoral se compose d'autres industries polluantes comme celles de transformation, métallurgique, savonneries, alimentaires... qui émettent en permanence divers gaz dans l'atmosphère de l'agglomération et contribuent par conséquent à la dégradation de la qualité de l'air.

Outre l'industrie, la circulation routière constitue un autre facteur de pollution atmosphérique dans l'agglomération de Sfax. Compte tenu de l'accroissement de la taille la ville, de la place qu'elle occupe en tant que métropole régionale et pôle économique important qui draine le Sud et le Centre-Ouest du pays (Jarraya, Beltrando, 2013 : 6), elle connaît une circulation routière intense. Celle-ci n'a cessé de s'amplifier au fil des décennies en concordance avec les mutations socio-spatiales. En effet, l'agglomération a vu son poids démographique s'accroître pour dépasser actuellement les 700 000 habitants. L'amélioration du niveau de vie des ménages, la généralisation du mode de vie urbain moderne ainsi que la mise en œuvre par l'État depuis les années 1990 du programme de la voiture populaire, ont contribué à l'accroissement notable de la flotte d'automobiles circulant dans l'agglomération. La part de la voiture particulière dans les transports a augmenté de 21 % en 1986 à 42 % en 2003 (Bennasr, 2003 : 11). À titre de comparaison,

l'utilisation de la voiture particulière a enregistré un taux d'accroissement annuel moyen de 9,8 % entre 1986 et 2003 contre 0,9 % pour le transport en commun et 4,3 % pour les deux roues (Elhbaïeb, 2003 : 15). En janvier 2012, l'agglomération de Sfax compte 160 000 voitures dont environ 3200 taxis (Dahech, Rekik, 2012 : 262). La ville de Sfax, caractérisée par une structuration radioconcentrique étoilée où les différents radiales convergent vers le centre-ville, n'a pas pu supporter cet accroissement de voitures au fil des années doublé d'une importante flotte de deux roues (motocycles). Une telle situation amène outre le problème épineux de congestion routière en centre-ville aux heures de pointe, l'augmentation des niveaux de pollution atmosphérique et sonore en particulier dans les couronnes centrale et péri-centrale de l'agglomération ainsi que dans les centres des communes périphériques ou *markez* dans la banlieue (El-Ain, Gremda, Chihia, Sakiet-Ezzit, Sakiet-Eddaier...). Il est utile de préciser que, d'une part, le centre-ville est le lieu de l'hyper-concentration des services et les sièges des administrations publiques et privées comme espace d'activité et de travail et, d'autre part, que l'attribution de la fonction résidentielle aux autres secteurs de l'agglomération en particulier dans la banlieue, étaient à l'origine depuis longtemps d'un mouvement pendulaire de déplacement quotidien des individus entre les deux espaces (Bennasr, 2003 : 61). Cela a contribué - avec la généralisation de l'utilisation de la voiture particulière et face à la faiblesse du service de transport en commun -, à l'intensification croissante de la pollution atmosphérique générée.

Les émissions dues aux activités anthropiques injectent dans l'atmosphère de l'agglomération de multiples gaz comme le dioxyde de carbone, le dioxyde de soufre, l'ozone, le dioxyde d'azote ainsi que des particules fines en suspension comme le PM10. Les données de surveillance de la qualité de l'air mesurée par l'Agence nationale de la protection de l'environnement (ANPE), les études entreprises par différents chercheurs ont permis de souligner une pollution atmosphérique intense dans la ville de Sfax et qui se manifeste par d'énormes dépassement des normes tunisiennes et celles recommandées par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Par exemple, les séries de données enregistrées par l'ANPE sur la période 2004-2016 montrent qu'au niveau de la station de mesure Sfax-ville, 1435 jours ont enregistré des niveaux journaliers de PM10 compris entre la valeur limite de l'OMS ($50\mu\text{g}/\text{m}^3$) et celle de la Tunisie ($260\mu\text{g}/\text{m}^3$) contre 206 jours dépassant le seuil limite tunisien et 124 jours dont le PM10 était inférieur à la valeur limite de l'OMS. Au niveau de la station de mesure de Groupe Chimique, 832 jours ont enregistré des niveaux journaliers de PM10 compris entre la valeur limite de l'OMS ($50\mu\text{g}/\text{m}^3$) et celle de la Tunisie ($260\mu\text{g}/\text{m}^3$) contre 172 jours dépassant le seuil limite tunisien et 160 jours dont le PM10 était inférieur à la valeur limite de l'OMS (Lac, 2019 : 4). Selon une

étude menée par Hamdi Euchi et Salem Dahech (Euchi, Dahech, 2019 : 4) et qui a intéressé 77 % des jours durant les années 2007, 2009 et 2010, il a été montré que 98 % des concentrations journalières de PM10 sont supérieures à la valeur limite recommandée par l'OMS ($50\mu\text{g}/\text{m}^3$) contre 10 % seulement au-dessus de la valeur guide tunisienne ($120\mu\text{g}/\text{m}^3$). Généré par des résidus de combustion, les usines, les automobiles, le petit chauffage traditionnel (*Kanoun*) et les faux de cheminée sont à l'origine de leur émission (Roussel, 2013 : 4). Considéré comme l'un des polluants les plus dangereux, le PM10 peut pénétrer et se loger très profondément dans les poumons, ce qui augmente sa dangerosité pour la santé respiratoire et cardiovasculaire.

L'espace de l'agglomération de Sfax souffre également d'une autre pollution intense de type hydrique, qui se manifeste essentiellement par la détérioration de la qualité des eaux de la nappe phréatique. Aujourd'hui, ces eaux de différents secteurs de l'agglomération sont totalement polluées. Si ce phénomène est ancien à Sfax, la remontée rapide des eaux de la nappe phréatique pose de sérieux problèmes et suscite l'inquiétude de la population. L'urbanisation galopante et la généralisation des modes d'habitat vertical et de vie moderne reposant sur la consommation domestique excessive de l'eau potable et donc le déversement d'énormes quantités d'eaux usées dans la nappe phréatique, expliquent une telle situation. Cependant, la faible densité du réseau d'assainissement, matérialisée par des taux faibles de raccordement des habitations dans divers secteurs de l'agglomération et en particulier dans la banlieue, comme les délégations de Thyna (46,6 %) et Sfax Sud (32,6 %) (figure 1), est le facteur direct expliquant la pollution de la nappe phréatique et son éventuelle remontée. Nous notons à ce propos que les eaux des nappes s'affleurent surtout à la suite des épisodes pluvieux intenses dans les secteurs Nord-Est de l'agglomération dans la délégation de Sakiet-Eddaier où les eaux peuvent stagner durant plusieurs jours, contribuant ainsi à la dégradation du cadre de vie de la population et l'intensification des nuisances et des risques sanitaires (Jarraya, 2020).

Par ailleurs, un deuxième aspect de pollution hydrique se présente dans l'agglomération de Sfax, au niveau de sa mer. En effet, le déversement des déchets en particulier liquides des différentes zones industrielles situées sur le littoral Sud (El-Maou) et Nord (Poudrière) de la ville, les eaux jetées par la station dépuratoire Sfax-Sud de l'Office national d'assainissement (ONAS) dont la qualité est incertaine ainsi que les rejets domestiques ont contribué à une forte pollution marine. Celle-ci était à l'origine depuis les années 1980, de l'interdiction de la baignade dans les plages de ville de Sfax. Les eaux de la mer sont hyper-concentrées par des polluants nocifs qui dégradent l'écosystème marin, mais se transmettent à

l'humain *via* la chaîne alimentaire par la consommation des produits halieutiques. Cette pollution littorale à Sfax a privé la population sfaxienne de sa mer, et donc pour se baigner, il faut se déplacer à la plage la plus proche et moins polluée (*Chaffar*) située à 30 km au Sud de la ville ou à l'extérieur du gouvernorat vers Mahdia au Nord.

L'étalement de l'aire urbaine et sa densification continue étaient à l'origine de la génération d'immenses quantités de déchets ménagers collectées quotidiennement dans les différents secteurs de l'agglomération Sfax. Sans compter les déchets solides générés par l'industrie et les autres activités tertiaires, l'accroissement continu de leur volume et face au dépassement de la capacité et la saturation de l'ancienne décharge municipale dans un site proche des secteurs résidentiels et du centre-ville, ont permis de le délocaliser à l'extérieur de l'agglomération, vers la délégation d'Agareb à 30 km à l'Ouest de la ville de Sfax. L'acheminement quotidien et l'accumulation des déchets dans cette nouvelle décharge se transforment à leur tour en source de nuisance environnementale avec des risques sanitaires pour la population locale. Une telle situation a conduit au déclenchement des mouvements de protestation des autochtones aboutissant à plusieurs reprises à la fermeture forcée de la décharge. Ce refus d'accueillir une décharge sur leur territoire est justifié par ses inconvénients multiples : mauvaise odeur, pollution paysagère et de l'air et la multiplication des insectes et des reptiles dangereux qui ont causé le décès de nombreuses personnes. Les répercussions de ces mouvements sociaux à Agareb sont immédiates sur le rythme et la continuité du ramassage des déchets domestiques dans l'agglomération de Sfax. La fermeture de la décharge à Agareb a abouti à l'arrêt de sa collecte pendant plusieurs jours et cela a contribué à son accumulation dans les quartiers et par conséquent, la dégradation du cadre de vie et la multiplication des risques altérant le bien-être et la santé des individus. À ce propos, l'invasion de la plupart des secteurs de l'agglomération par le moustique est une conséquence directe de l'accumulation des ordures ménagères.

Les aspects de la dégradation environnementale sont donc multiples dans l'agglomération de Sfax. Comme ceux-ci ne sont pas assez explicités ou requalifiés d'une manière exhaustive, ils contribuent à une mauvaise perception de la ville chez les habitants. Sfax est toujours qualifiée de ville sinistrée aux cadres et conditions de vie défavorables.

Un cadre de vie défavorable pour la population

Le problème de la pollution prend une part capitale dans la crise environnementale que connaît l'agglomération de Sfax. Cette pollution affecte durement le cadre de vie de la population. Cependant, d'autres éléments liés à la configuration

de la ville elle-même altèrent le quotidien des habitants. Nous avons déjà mentionné *supra* que la ville de Sfax se caractérise par une structuration radioconcentrique étoilée où les différentes routes principales convergent vers le centre-ville (*Bab El-Jebli*). Le déplacement quotidien de population entre le centre-ville et son agglomération est non seulement à l'origine d'une congestion routière, mais signe la faiblesse manifeste des transports en commun public dans l'incapacité de répondre aux besoins de la population de l'agglomération. En effet, la part de ces transports passe de 43 % en 1984 à 21 % en 2012 (Elleuch, Haj Taieb, 2014 : 10). L'absence d'un service de qualité offrant une bonne prestation aux citoyens, une fréquence optimale des bus et un respect des horaires programmés expliquent la défaillance du service de transport en commun dans l'agglomération de Sfax qui malgré la mise en exploitation de 30 lignes par la société régionale du transport (SORETRAS) souffre de l'immobilisation de la moitié de la flotte des bus à cause du manque d'entretien et de difficultés financières. Nous ne négligeons pas dans ce contexte, la concurrence présentée par les taxis (leur effectif a quadruplé en 20 ans) qui offrent le service du transport privé semi commun (la formule « à la place ») (Charfi, 2016 : 56). Un projet d'équiper Sfax d'un métro est en cours d'avancement, mais des difficultés financières et foncières entravent son exécution. Face à la gravité du problème d'embouteillage, les autorités publiques ont décidé de mettre en place une série de d'échangeurs au niveau de la rocade de la ceinture de protection contre l'inondation *Bourguiba* à environ 3 kilomètres du centre-ville afin d'assurer une fluidité optimale de la circulation routière. Cependant, le rythme d'avancement très lent des travaux et qui se sont interrompus plusieurs fois pour des raisons financières et sanitaires (crise de coronavirus en 2020), a encore aggravé l'engorgement précité car les chantiers simultanés ont fortement perturbé la circulation routière sur les radiales. De plus, l'effet souhaité de désengorgement de ces échangeurs est relatif, car c'est le centre-ville qui souffre de la congestion routière. Celle-ci persistera dans cet espace où les solutions s'avèreront inapplicables à cause de la densification de l'habitat vertical.

Les effets d'une circulation routière pénible et de chantiers interminables sur la vie quotidienne des populations sont graves. C'est durant les heures de pointe que des files d'attente de voitures se constituent sur des centaines de mètres en concordance avec le mouvement pendulaire de déplacement des individus entre l'espace de travail au centre-ville et les secteurs résidentiels en particulier dans la banlieue. Compte tenu du rythme d'une vie urbaine déjà stressante sur les habitants, la congestion routière aggrave la tension psychologique (Jarraya, 2018a : 88). Dans ce contexte apparaissent des disputes voire des accrochages ou des violences verbales et physiques entre les individus sur les routes à cause de la longueur des trajets.

S'y ajoute, le niveau de bruit élevé ou de pollution sonore générée par la circulation routière (Dahech, Rekik, 2012 : 263) et le plus souvent associé à l'embouteillage. C'est un élément complémentaire expliquant l'altération du cadre de vie dans l'agglomération de Sfax. Klaxonner est une habitude fréquente chez les conducteurs et ceci à la moindre occasion. Cette nuisance est caractéristique d'une ville congestionnée par une saturation de l'infrastructure routière. Les effets négatifs de cette pollution sonore sur les conducteurs et surtout les habitants résidant au centre-ville ou près des ronds point sont multiples puisqu'elle touche leur humeur, leur concentration, leur vigilance et globalement leur santé mentale et psychique.

Si la congestion routière et la pollution sonore sont des phénomènes permanents qui perturbent le cadre de vie des habitants dans l'agglomération de Sfax, d'autres sont plus épisodiques. L'inondation en particulier dans le centre-ville survenant à la suite d'averses pluvieuses plus ou moins longues, constitue un événement occasionnel tout aussi dommageable. Même si les nouvelles zones urbanisées dans la banlieue sont soumises à un risque élevé d'inondation puisque l'étalement urbain s'est étendu à des zones inondables, c'est-à-dire en occupant les lits des oueds (*Chaâbouni, Ezzit et Sidi Salah*) qui traversent l'agglomération de Sfax (Daoud, Dahech, 2012 : 120). Cependant, c'est la partie centrale de la ville censée être préservée par un canal de protection (appelée *ceinture Bourguiba*) qui souffre depuis des années de l'accumulation de l'eau pluviale à chaque événement pluvieux intense. Cela s'explique aussi par la faiblesse de l'infrastructure d'assainissement et d'évacuation de l'eau dans le centre-ville ainsi que le manque d'entretien des égouts qui se trouvent le plus souvent bouchés par des déchets de tous types. De fait, l'eau pluviale atteint des hauteurs importantes qui sont capables d'endommager les habitations (magasins, écoles, administrations...) et de submerger les voitures circulantes ou stationnées dans le centre-ville. Les dégâts matériels au niveau des biens sont importants à la suite de chaque inondation du centre-ville et cela intensifie la sensation générale de frustration d'une population qui juge que la ville de Sfax est devenue invivable. La dégradation est donc générale et les formes de vulnérabilité des habitants se multiplient. Un environnement pollué, une infrastructure dont les capacités sont totalement dépassées depuis longtemps, des services publics en crise... sont autant d'éléments qui affectent en permanence le bien-être des populations et génèrent de multiples problèmes de santé.

Des atteintes potentielles au bien-être et à la santé

Le bien-être et la santé de la population se trouvent fortement menacés par un cadre de vie stressant. Même si nous n'avons pas diagnostiqué exhaustivement les facteurs dégradant le milieu de vie, ceux que nous avons présentés ci-dessus

suffisent pour caractériser les risques pour la santé physique et psychique des individus dans l'agglomération de Sfax. L'environnement constitue bien un déterminant capital du bien-être et de la santé des populations. Une atmosphère et environnement terrestre sains ou à faibles risques sont indispensables pour un cadre de vie acceptable. Plusieurs maladies qui se propagent dans l'agglomération de Sfax sont en grande partie tributaire du contexte environnemental. Le paysage épidémiologique est prédominé par des pathologies qui sont plus fréquentes chez des individus fortement exposés à l'une des composantes agressives de leur environnement. Sfax occupe des rangs très avancés à l'échelle nationale au niveau de l'importance des maladies chroniques en particulier respiratoires et cardiovasculaires et certaines tumeurs. Compte tenu de la forte vulnérabilité des poumons aux polluants qui les pénètrent avec l'air respiré, le cancer broncho-pulmonaire constitue le type de tumeurs le plus fréquent. Celui-ci représente 10 % de l'effectif total des patients atteints par des cancers toutes localisations confondues à Sfax. Ce pourcentage est de 16 % si nous tenons compte seulement des individus de sexe masculin (Sellami *et al.*, 2007 : 11). Face à l'absence des chiffres exacts de l'incidence de plusieurs maladies à Sfax, nous nous basons sur les résultats de nos travaux de recherche en géographie de la santé et en bioclimatologie humaine ainsi que d'autres études pour déterminer l'importance de ces maladies dans le paysage épidémiologique ainsi que leur lien avec le contexte environnemental de l'agglomération. Ces travaux reposent sur l'effectif des patients enregistrés par les structures sanitaires publiques selon un niveau de soins donné (nombre de consultations ou d'hospitalisations). L'augmentation hivernale des hospitalisations cardiovasculaires à Sfax (31,8 % de l'effectif annuel) est associée à une baisse de la température de l'air. Les personnes âgées sont les plus vulnérables à l'angine de poitrine ou à l'infarctus de myocarde durant les épisodes froids à Sfax (Jarraya, Beltrando, 2015 : 173). Même si plusieurs facteurs liés à l'âge, les habitudes alimentaires et le comportement tabagique... le contexte pollué de la ville s'impose encore pour expliquer la fréquence élevée des maladies cardiovasculaires. Ce même impact d'un environnement pollué a été souligné lors de la spatialisation de la morbidité liée à l'asthme dans l'agglomération de Sfax puisque les secteurs limitrophes de la zone industrielle El-Maou au Sud du centre-ville ont enregistré des niveaux de consultations plus élevés que les autres. Nos enquêtes dans l'un des dispensaires de la délégation de Thyna ont permis de souligner que 63 % des personnes asthmatiques ont incriminé la mauvaise qualité de l'air et les émissions de l'usine de la SIAPE (Jarraya, 2018b : 16). Dans ce même contexte d'étude de la relation pollution-santé respiratoire, il a été montré que les épisodes marqués par l'augmentation des niveaux des particules de PM10 dans l'air à la ville de Sfax et en dépassant les normes tunisiennes et celles de l'OMS, sont associés à un accroissement d'environ 270 % des hospitalisations pour maladies respiratoires (Euchi, Dahech, 2019 : 9).

Dégradation environnementale continue, problèmes d'infrastructure, taille de l'agglomération de Sfax depuis l'indépendance, problèmes de santé... tous ces éléments ont contribué à la genèse d'une très mauvaise perception de la ville par ses habitants. Pour subjective qu'elle soit, elle résume l'effet de multiples déterminants personnels, socio-économiques... aboutissant finalement à la constitution d'une image dégradée, à un sentiment exprimant à des degrés variables autant de frustration, de colère et d'angoisse dans une situation générale catastrophique à Sfax où se détériore la qualité de vie. Un environnement pollué dont les niveaux atteints sont alarmants génère des dégâts irréversibles et poussent les habitants à s'inquiéter du destin de leur ville et surtout celui des futures générations. Plusieurs familles ont quitté Sfax pour s'installer au Nord du pays et surtout dans la capitale Tunis. Le fait de continuer de vivre dans un tel contexte défavorable devient impossible et contradictoire avec les droits humains fondamentaux. Ce sentiment de frustration s'est également accentué au niveau des sfaxiens sous l'effet de la marginalisation de leur ville par les autorités centrales (Bennasr *et al.*, 2013 : 11). Celles-ci n'ont pas développé l'infrastructure nécessaire dans cette ville qui s'étale et qualifiée de deuxième pôle économique du pays.

Mouvements et langages révélateurs et mobilisateurs

Les autorités compétentes n'ont pas suffisamment réagi à cette dégradation environnementale en négligeant durant des décennies, les appels et les revendications des habitants de Sfax. Face à ces différentes crises encore accentuées en 2020 avec la pandémie de la Covid19 et de ses effets catastrophiques sur différents secteurs d'activité, des mouvements de lutte apparaissent sur le terrain pour transmettre les voix des sfaxiens. Ceux-ci ont adopté un discours spécifique pour engager une bataille acharnée qui se poursuit jusqu'aujourd'hui pour redonner vie à l'agglomération de Sfax. La prise de conscience par la population des dangers que représente la crise environnementale et surtout la persistance de ses causes, est bien à l'origine d'une mobilisation qui a pris de l'ampleur au fil des années pour contrer, à la fois, la mort annoncée de leur ville et la procrastination des autorités publiques centrales qui n'ont pas tenu leurs multiples promesses.

La multiplicité des formes de vulnérabilité de l'agglomération de Sfax a donné naissance à une mobilisation pour lutter contre la dégradation continue de son environnement. Celle-ci a fortement bénéficié de la liberté d'expression dans le pays acquise lors de la révolution de janvier 2011. Avant cette date, les mouvements populaires étaient interdits et persécutés. La mobilisation dans l'agglomération de Sfax a été menée par plusieurs associations, coordinations et personnalités connues qui ont organisé des réunions avec la population, des campagnes de sensibilisation

et d'éducation des habitants aux questions environnementales. Compte tenu de la situation sanitaire décrite, la conscientisation des habitants autour des risques qui menacent leur bien-être et leur santé et leur accentuation dans le futur, contribue à consolider l'effort de lutte (Jarraya, 2015 : 142). La communication d'une information sanitaire tout en vulgarisant les retombées d'un environnement malsain sur la santé contribue également à cet effort (Merah, 2009 : 71). Un front de revendications s'est imposé aux responsables régionaux jusqu'aux décideurs à Tunis. Cette mobilisation a commencé par le diagnostic de la situation environnementale critique en définissant les formes de pollution et ses sources. Un tel diagnostic a permis de localiser les points noirs, c'est-à-dire les sites connaissant une forte dégradation. La publication, la diffusion et la documentation des infractions au détriment de l'environnement *via* les médias et les réseaux sociaux constituent une manière efficace pour mobiliser le public et dissuader les pollueurs privés ou publics. Nous pensons ici à la campagne de contestation populaire à la suite du rejet par l'ONAS de l'eau usée dans la mer au Nord de la ville le 30 juin 2019 provoquant le changement de la couleur de l'eau (en rouge) et la mort des poissons.

Cette infraction a été bien localisée, documentée et diffusée *via* les réseaux sociaux pour prouver la responsabilité de cette structure publique. Une telle vulgarisation impose aussi de débattre le sujet dans la radio régionale de Sfax. La mise en danger de la population doit être exemplaire et argumentée. C'est le cas des milliers de tonnes de soufre (d'après certains, 800 milles tonnes) déchargés à l'air libre sur les quais du port commercial de Sfax, à 500 m du centre-ville. Ce soufre est soumis à l'action du vent qui le transporte partout dans la ville et vers la mer. De plus, il est très inflammable et sa combustion accidentelle ou provoquée dégagerait des millions de m³ de SO₂ contaminant l'atmosphère et causant autant un désastre sur place que de multiples problèmes sanitaires pour toute la population (en particulier oculaire et respiratoire). Cette pratique illicite et dangereuse fait l'objet d'une condamnation publique et des efforts sont déployés par la société civile avec les autorités régionales jusqu'aujourd'hui pour éliminer ce risque. Outre l'effort de surveillance et de détection des agressions envers l'environnement, la mobilisation publique s'engage également autour d'initiatives individuelles de restauration des sites. Comme celle de restaurer la plage de casino au centre-ville, d'un professeur retraité qui a commencé tout seul le nettoyage quotidien de cette partie du littoral qui jouxte le port commercial. Aujourd'hui, plusieurs associations et acteurs locaux appuient cette action pour arriver enfin et après six ans du travail régulier de dépollution et de nettoyage (début des travaux en 2015), à aménager une plage où la qualité de l'eau de mer est bien contrôlée. Celle-ci devient un espace de loisir familial et pour pratiquer la baignade.

Les exemples des mouvements s'engageant autour de la situation environnementale dans l'agglomération de Sfax sont multiples ; aussi, nous focalisons-nous sur la campagne *Fermons la SIAPE* pour analyser son évolution et les éléments de langage adoptés pour l'arrêt de l'activité de l'usine. Malgré sa décision de fermeture en 2008, l'État ne l'a pas mis immédiatement en exécution pour de multiples raisons. Le motif économique était toujours présent pour reporter la fermeture et le démantèlement de l'usine car le Triple phosphate supérieur (TPS) qu'elle fabrique, est sursollicité par les marchés extérieurs. Mais il faut rappeler qu'avant la révolution de janvier 2011, il n'y avait pas de véritable pression populaire pour opérationnaliser une telle décision. La nature des sfaxiens connus depuis longtemps comme des gens pacifiques, non combattifs et qui sacralisent le travail et le perfectionnement, expliquent sans doute la légèreté avec laquelle l'État a traité un tel dossier pour le deuxième pôle économique du pays. Par ailleurs, des voix s'élèvent demandant le maintien de l'activité de l'usine de la SIAPE. Bien qu'elles soient minoritaires, ces voix adoptent un point de vue d'opposants au courant dominant. Le discours repose d'abord sur le refus d'une mise en accusation de la pollution à la SIAPE et, ensuite, sur la possibilité d'adapter son activité pour quelle demeure productive et moins polluante. Dans le détail, les arguments avancés sont que : la ville de Sfax doit garder cette industrie de phosphate en raison du savoir faire acquis depuis des décennies ; le fait de déplacer cette usine ailleurs serait préjudiciable à tous notamment au regard de la situation économique. La nécessité de garder les emplois l'emporterait sur la raison environnementale et impose donc l'apaisement et la temporisation de traitement d'un dossier aussi stratégique pour la ville. De la sorte, sont niées toutes les responsabilités de la SIAPE dans la dégradation de la santé de la population en disant que rien ne prouve que cette usine soit à l'origine de la prolifération spectaculaire des tumeurs, des maladies respiratoires et allergiques. Enfin, ces voix précisent que la fermeture de la SIAPE est considérée une sanction contre le Groupe Chimique Tunisien (GCT) qui a beaucoup « sacrifié » et « donné » pour dynamiser la vie économique locale et créer des emplois. Ces voix sont en partie responsables de la passivité de l'État dans le traitement de ce dossier et représentent finalement les positions du GCT et le syndicat des travailleurs appartenant l'Union Général Tunisien de Travail (UGTT).

Garantir une mobilisation publique maximale autour de la question environnementale à Sfax implique donc l'opposition à la thèse du camp adverse qui insiste sur l'apport du GCT dans la dynamisation de la vie économique dans la ville. Réfuter une telle thèse nécessite l'adoption d'un langage appuyé sur des preuves et des faits réels. En effet, à l'exception des postes d'emploi créé par le GCT, les partisans écologiques ont pu montrer que celui-ci n'a rien investi dans

l'agglomération de Sfax et, plus précisément, dans la recherche scientifique (en chimie) ou au sein de la technopole de Sfax (écologie et technologie de l'environnement). Afin de montrer la politique de la ségrégation régionale suivi par le GCT, ils affirment que d'autres technopoles dans le pays ont obtenu le soutien financier et ajoutent que le GCT n'a pas développé des études d'impact sérieuses de leurs activités sur le milieu de vie des humains et leur santé.

La ville pourtant s'insurge...

Face aux multiples promesses, mais non respectées de la part de l'État à propos de l'arrêt de l'activité de la SIAPE, une mobilisation de toutes les composantes de la société civile a vu le jour au sein de la coordination de l'environnement et du développement (regroupant 30 organisations et associations), les délégués de la région, des représentants des partis politiques et le maire de Sfax. Cette coordination était à l'origine d'une première grande manifestation appelée *Marche de la vie* le 14 janvier 2016 réclamant la fermeture immédiate de la SIAPE. Cette date est symbolique en Tunisie et rappelle le soulèvement en 2011 contre l'ancien régime. Elle a été volontairement choisie par la coordination pour réclamer le droit de Sfax à un environnement sain et présenter leurs craintes majeures pour les générations futures. Plusieurs slogans entendus lors de cette manifestation expriment incertitude et colère : *la ville s'insurge, nous suffoquons, fermez la SIAPE*. Les couleurs aussi sont évocatrices (le jaune et le noir) exprimant le danger et l'alerte ; elles ont été choisies pour concevoir les panneaux et les photos pendant la marche et lors de l'appel *via* les réseaux sociaux.

Le discours des partisans écologiques est un langage de révolte. Le fait d'axer l'objet de la lutte sur la SIAPE sert à la vulgarisation publique de ses effets catastrophiques sur l'environnement. L'exposition de l'environnement immédiat de l'usine, qualifié de désertique dans les propos, apparaît apocalyptique dans les supports audio-visuels et photographiques diffusés. Cette exposition donne à voir au public les énormes dégâts causés par cette installation d'industrie chimique. Pour ne donner que cet exemple : elle détaille les dégâts qui touchent l'arboriculture environnante démolie, en se focalisant sur l'exemple de la localité de Aïn Fallet située à 4 km au Sud de l'implantation de la SIAPE et qui abritait des terres fertiles. À cause des polluants émis dans l'atmosphère par cette usine et véhiculés par le vent, ces terres et cette arboriculture riches sont aujourd'hui totalement détruites. L'accent a été mis aussi dans ce discours de mobilisation sur les opportunités de gestion du site de la SIAPE et de sa périphérie après sa fermeture. En effet, le résultat direct de la fermeture de la SIAPE est la dépollution du littoral Sud de la ville de Sfax qui s'étale sur plus de 5 000 hectares et une possibilité de

réalisation de multiples projets prometteurs. Parmi ceux-ci, la création d'un pôle économique et une plate-forme logistique ainsi que la redynamisation du port de la ville, ce qui permettrait aussi de générer des emplois et surtout de changer l'image de Sfax. L'exposition des avantages d'une réhabilitation du site de la SIAPE et de sa dépollution contribuerait également à la mise en valeur des sites patrimoniaux ou de loisir comme le site archéologique de Thyna, le parc urbain... La restitution de la superficie occupée par la SIAPE et ses environs permet donc de réfléchir à la mise en place d'activités propres disposant d'une haute valeur ajoutée pour un autre développement socio-économique de la région.

Toutefois, la reprise dans ces discours et mobilisation des multiples effets désastreux d'un environnement malsain pour la santé des individus reste un pilier fondamental du langage de sensibilisation publique adopté par les partisans écologiques. Cela se manifeste dans l'exposition régulière des preuves scientifiques et les nouvelles découvertes sur la responsabilité de la pollution des forts taux d'incidence des cancers et des maladies chroniques au niveau de la population. Les rejets atmosphériques, la radioactivité, la présence des métaux lourds cancérigènes dans le phosphogypse et le débarquement du soufre dans le port au centre-ville sont largement évoqués comme de gigantesques infractions et des facteurs explicatifs de la détérioration de l'état de la santé et comme un argument appuyant l'appel à la fermeture de la SIAPE. Du côté de la coordination de l'environnement et de développement de la ville de Sfax, une question légitime reste toujours en suspens sur l'intérêt et la persistance d'une usine largement amortie. Si elle est devenue obsolète (elle est en service depuis 1952) et utilise une technologie totalement dépassée qui ne respecte pas les normes environnementales internationales actuelles révisées, pourquoi la gardons-nous alors que ses répercussions sur l'environnement et l'humain sont le plus souvent irréversibles ? Est-il encore utile de garder cette usine en fonctionnement au centre d'une agglomération qui abrite plus de 600 000 habitants alors que de nouvelles unités de traitement de phosphate plus performantes - installées à Skhira et Mdhilla (au Sud) - peuvent accueillir cette activité ?

La décentralisation de la décision dans le dossier environnemental de Sfax a été un élément un capital dans le langage de la mobilisation publique. Compte tenu des avantages et prérogatives garantis par la constitution de l'après révolution, les pouvoirs régional et local doivent prendre part au traitement de tout dossier qui intéressent les gouvernorats du pays. Les activistes environnementaux refusent que les décisions continuent à être prises au niveau central (à Tunis) sans concertation et coordination avec les acteurs régionaux.

Mais ce qui constitue vraiment ce langage sont les manifestations à l'instar de celle organisée le 22 février 2017 en réponse aux tentatives du Groupe Chimique de maintenir l'activité phosphatée dans l'usine de la SIAPE en proposant la production d'un nouveau produit non polluant le Super phosphate solide (SSP) et tout en présentant son inquiétude sur le sort des centaines des fonctionnaires et ouvriers travaillant dans l'usine. En réagissant contre ce nouveau plan de l'administration du GCT qui a voulu manipuler les syndicalistes et mobiliser les ouvriers contre la décision de la fermeture de l'usine, des experts activistes au sein de la coordination de l'environnement et de développement ont prouvé scientifiquement dans un communiqué publié sur l'Internet, que la production de nouveau produit SSP accompagne la libération de nanoparticules toxiques, de gaz et de fumées acides (Brahmai *et al.*, 2014 : 115 ; Particip GmbH, ETI Consulting, 2018 : 28). Le slogan principal de cette manifestation de février 2017 est *Yezzi*, c'est-à-dire en langue locale *ça suffit pour notre silence, ça suffit pour les promesses, laisser nos enfants vivre, il ne faut abandonner Sfax, notre droit à la vie et au développement*. Dans cette phase, le langage adopté en contestation de cette décision repose sur l'expertise de la composition de ce nouveau produit et ses conditions de fabrication pour montrer son impact polluant. En effet, ce produit utilise du phosphate, du phosphogypse et de l'acide sulfurique et sera donc polluant même si le GCT a annoncé l'inverse pour rassurer la population. En outre, l'absence d'une étude d'impact de ce produit sur le milieu de vie de la population comme celle de toutes formes de concertation avec les acteurs locaux (Agence nationale de protection de l'environnement, municipalité, associations environnementales représentées par la coordination de l'environnement et de développement...) intensifient le manque de confiance entre les deux parties antagonistes.

Si la disposition de l'État était claire et prononcée par les chefs de gouvernement qui ont visité Sfax en insistant sur l'obligation de la fermeture de la SIAPE, la non-suspension immédiate de son activité a été ressentie comme un nouveau délai pour arriver à un consensus entre les habitants et l'administration du Groupe Chimique surtout autour du nouveau produit (SSP). Cela a également été l'occasion pour la coordination de l'environnement et de développement de maintenir sa pression avec une autre grande manifestation organisée le 30 décembre 2018 pour montrer la détermination des habitants de Sfax dans leurs revendications qui sont déjà adoptées par les autorités régionales (le gouverneur et le maire de Sfax). Un langage déterminant apparaît d'après les slogans levés qui affichent *aucun compromis sur la santé de notre enfants, Sfax souffre, ça suffit au souffre*.

Conclusion

Si ce combat est mené sur le terrain, il l'est aussi *via* la presse écrite et audiovisuelle, sur les réseaux sociaux à travers sa propre page, la page de la campagne *Fermons la SIAPE* et les pages personnelles des membres et celles des associations qui les regroupe. Cette bataille acharnée pour la fermeture de l'usine et la réhabilitation de son site est également justifiée par le fait qu'elle s'agit d'une exigence majeure mentionnée par les bailleurs de fond étrangers pour tout éventuel financement du projet *Taparura* sur un peu plus de 400 hectares acquis aux dépens de la mer sur le littoral Nord de l'agglomération. Un tel projet conçu depuis près de 40 ans n'a pas encore vu le jour et la présence de la SIAPE a bloqué sa mise en œuvre *via* un financement européen (Gdoura, 2013 : 2). Le langage de la contestation est celui d'une pression permanente des autochtones ; il couple bien ici les objets (des produits chimiques, des infrastructures ou équipements vieillissants de production...), un territoire urbain où il sera impossible de maintenir une activité polluante en contradiction avec les moindres critères universels de la ville moderne durable (Bennasr *et al.*, 2013 : 15). Tous ces facteurs ont abouti finalement à l'arrêt définitif de l'activité de la SIAPE en août 2019 et le début du démantèlement de l'usine. La campagne de la lutte pour la sauvegarde de l'environnement a montré l'importance de revendications ciblées et expertes des habitants. Elle s'inscrit dans une grande bataille contre la marginalisation et la redynamisation économique dans l'agglomération de Sfax.

La crise environnementale à Sfax trouve ses origines dans des facteurs qui remontent aux premières décennies succédant à l'indépendance politique du pays. L'installation des industries polluantes qui se trouvent à proximité des secteurs résidentiels ainsi qu'une infrastructure non compatible avec l'accroissement de la taille de la ville et de sa population, ne pourra plus se faire sans prendre l'exemple de Sfax. La prise de conscience de la population de la gravité du contexte environnemental face à une négligence des autorités compétentes a abouti à une mobilisation générale encadrée par nombreuses composantes de la société civile. Lors de cette bataille, un langage ciblé et expert a payé avec une multiplication des supports de communication en direction du public *via* les réseaux sociaux et les nombreuses manifestations publiques avec leurs slogans percutants. Si la détermination était forte, il faut encore travailler pour le futur les arguments de vulgarisation autour des questions de la dégradation environnementale

Bibliographie

- Abdelouaheb, C., Ait-Amar, H., Obretenov, Z., Gaid A. 1987. « Fixation sur les argiles bentonitiques d'ions métalliques présents dans les eaux résiduaires industrielles. Cas du Cd et du Zn ». *Revue Internationale des Sciences de l'Eau*, vol. 3, n° 2, p. 33-40.
- Ben Abdallah, F., Boukhris, M. 1990. « Action des polluants atmosphériques sur la végétation de la région de Sfax (Tunisie) ». *Pollution atmosphérique*, n° 127, p. 292-297.
- Ben Abdallah, F., Belgacem, H. Boukhris, M. 1994. « Réponse des végétaux d'une région aride à une pollution atmosphérique double : (SO₂ + composés fluorés). *Pollution atmosphérique*, n° 143, p. 117-122.
- Bennasr, A. 2003. « L'étalement urbain de Sfax ». *Revue Tunisienne de Géographie*, p. 49-87.
- Bennasr, A., Mégdiche, T., Verdeil, E. 2013. « Sfax, laboratoire de développement urbain durable en Tunisie ? ». *Environnement Urbain*, volume 7 [En ligne] : <http://journals.openedition.org/eue/2400> [consulté le 25 novembre 2022].
- Brahmai, M., Zouari, S., Rossi, M. 2014. « L'industrie minière et ses effets écologiques. Etat socio-économique et environnemental dans le bassin minier tunisien ». *Collection Edytem, Cahiers de géographie*, p. 109-120.
- Charfi, F. 2016. *Stratégie Sfax 2030. Diagnostic stratégique de l'état du développement de la région*. Association de développement solidaire de Sfax.
- Dahech, S., Rekik, F. 2012. « Trafic routier et pollution sonore à Sfax (Tunisie méridionale) : étude pluridisciplinaire ». *Pollution atmosphérique*, n° 215, p. 259-274.
- Dahech, S. 2007. *Le vent à Sfax, impacts sur le climat et la pollution atmosphérique*. Thèse de doctorat, Université Paris VII.
- Dahech, S., Daoud, A., Beltrando, G. 2011. « Les inégalités spatiales de la qualité de l'air dans l'agglomération de Sfax et ses environs : le cas des températures, de la brise, du CO et SO₂ ». *Cybergeographie : European Journal of Geography*, 557. [En ligne] : URL : <http://cybergeographie.org/24701> ; DOI : 10.4000/cybergeographie.24701 [consulté le 25 novembre 2022].
- Gdoura, A. 2013. *Pour un développement durable à Sfax : il faut fermer la SIAPE*. Association Beitelkhiba-Forum d'Action et de Développement, Association de Protection de la Nature et de l'environnement à Sfax.
- Daoud, A., Dahech, S. 2012. « Résilience de l'agglomération de Sfax (Tunisie méridionale) face au changement climatique : essai d'évaluation ». *Climatologie*, numéro spécial, p. 109-126.
- Elhbaïeb, A. 2003. *Les transports et la circulation. Stratégies de Développement du Grand Sfax (SDGDS)*. Rapport de phase diagnostic.
- Elleuch, M. Haj Taieb, R. 2014. « La mobilité urbaine à Sfax : réalité et perspectives ». *Civitas Forum*, p. 23-26 septembre 2014, Casablanca.
- Euchi, H., Dahech, S. 2019. « Temps, pollution aux particules fines (PM 10) et morbidités respiratoires à Sfax (Tunisie) ». *Pollution atmosphérique*, n° 239. [En ligne] : <http://odel.irevues.inist.fr/pollution-atmospherique/index.php?id=6809> ; <https://doi.org/10.4267/pollution-atmospherique.6809> [consulté le 25 novembre 2022].
- Fakhfakh, F. 2000. *Le tertiaire supérieur à Sfax : Le service médical et l'enseignement supérieur*. Thèse de doctorat, Université de Tunis I, Faculté des Sciences Humaines et Sociales.
- Jarraya, M., Beltrando, G. 2013. « Les services de soins hospitaliers publics dans l'agglomération de Sfax : spécificités fonctionnelles et pouvoir spatial ». *EchoGéo*. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/echogeo/13632> [consulté le 25 novembre 2022].
- Jarraya, M. 2015. « Stratégie de communication sanitaire dans un territoire : cas de lutte contre la tuberculose dans le gouvernorat de Sfax en Tunisie ». In : Merah, A., Meyer V., *Communication publique et développement territorial : Enjeux d'une valorisation et défis pour les acteurs*. Paris : l'Harmattan.

- Jarraya, M., Beltrando, G. 2015. « Hospitalisation cardiovasculaire hivernale à Sfax (Centre-Est de la Tunisie) : Population vulnérable et aspects climato-pathologiques ». *Actes du XXVIII^{ème} Colloque de l'Association Internationale de Climatologie*, Liège 01-04 juillet 2015, p. 170-175.
- Jarraya, M. 2018A. « Vulnérabilité de la population de Sfax (Centre-Est tunisien) aux maladies -chroniques : implication du contexte socio-spatial ». *Territoires d'Afrique*, n° 10, p. 81-92.
- Jarraya, M., 2018B. « Déterminants socio-environnementaux des disparités de l'asthme dans l'agglomération de Sfax (Centre-Est de la Tunisie) ». *Revue Francophone sur la Santé et les Territoires*, Septembre 2018. [En ligne] : <https://journals.openedition.org/rfst/715> [consulté le 25 novembre 2022].
- Jarraya, M. 2020. « La vulnérabilité de la population aux parasitoses intestinales à Sfax : quelle implication de l'eau ? ». *Revue Cahiers Géographiques de l'Ouest*, n° 14-15, p. 209-235. [En ligne] : <http://www.univ-oran2.dz/VRPG2/laboratoires/egeat/index.php/fr/publications/la-revue/dernier-numero> [consulté le 25 novembre 2022].
- Karray, N. 1996. « Le littoral de Sfax et ses enjeux ». *Revue Tunisienne de Géographie*, n° 30, p. 101-121.
- Lac, H. 2019. Enquête, les chiffres alarmants de la pollution de l'air en Tunisie. [En ligne] : <https://inkyfada.com/fr/2019/07/04/pollution-pm10-tunisie/#::-:text=Des%20maladies%20cardiaques%20en%20très,%27air%20ambiant%20du%20pays> [consulté le 25 novembre 2022].
- Mégdiche, T. 1985. *Les processus de la croissance urbaine dans la périphérie de Sfax*. Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Toulouse.
- Merah, A. 2009. « L'information sur la santé en Algérie. Etude d'une expérience réussie mais isolée ». *Les enjeux de l'information et de communication*, volume 1, p. 63-78.
- Mezghani, I., Boukhris, M., Chaieb M. 1999. « Accumulation du cadmium par quelques espèces végétales cultivées aux environs d'une usine d'engrais phosphatées à Sfax (Tunisie) ». *Pollution atmosphérique*, n° 163, p. 80-88.
- Particip GmbH, ETI Consulting, 2018. *Etude d'impact de la pollution industrielle sur l'économie de la région de Gabès*. Rapport pour la Commission Européenne.
- Rutherford, P.M., Dudas, M.J., Samek, R.A.1994. « Environmental impact of phosphogypsum ». *The Science of the total environment*, 149, p. 1-38.
- Roussel, I. 2013. « La qualité de l'air et ses enjeux ». *Pollution atmosphérique*, n° 220. [En ligne] : <https://doi.org/10.4267/pollution-atmospherique.2518> [consulté le 25 novembre 2022].
- Sellami, A., Sellami Boudawara T., Hsairi A., Jlidi R., Achour N. 2007. *Incidence des cancers dans le gouvernorat de Sfax 2000-2002*. Ministère de la santé publique, registre du cancer du Sud tunisien.
- Vernin, Z. 2017 : *Lutter contre l'injustice environnementale en Tunisie*. Département de justice environnementale, FTDES.
- Zairi, M., Rouis, M.J. 1999. « Impacts environnementaux du stockage du phosphogypse à Sfax (Tunisie) ». *Bulletin des Laboratoires des Ponts et des Chaussées*, n° 219, p. 29-40.



ISSN 2110-6126

ISSN en ligne 2261-1061

Rabat : une transformation intelligente sur fond de contraintes urbaines

Adil Mouttaki

Université Côte d'Azur, URE TransitionS, Université Mohammed V
Rabat, Maroc
adil.mouttaki@etu.univ-cotedazur.fr

Brahim Badidi

Centre d'études et de recherches « Homme, Espace, Sociétés », FLSH,
Université Mohammed V Rabat, Maroc
b.badidi@um5r.ac.ma

Résumé

Si le concept de la ville intelligente se définit par l'usage de technologies et des solutions numériques pour la gestion de diverses prestations et services publics et privés, elle doit l'être également directement au service des citoyens résidents et des visiteurs. L'ensemble, est censé aboutir à l'amélioration de l'efficacité des prestations et services urbains fournis. Cette performance ne peut être atteinte qu'à travers une approche socio-urbaine qui permet d'appréhender les milieux urbains dans leur évolution, leur interaction et leur complexité, et qui aiderait à identifier les manifestations des transformations induites. Une telle approche s'entend comme une compréhension exhaustive des stratégies des acteurs et du fonctionnement des territoires concernés depuis les différentes formes de vie au quotidien aux combinaisons des différentes formes d'organisation et d'aménagement socio-spatiales. Cet article a, pour objet, de porter un éclairage sur les dynamiques socio-urbaines qui caractérisent la ville de Rabat et sa périphérie immédiate, tout en essayant de mettre l'accent sur les dysfonctionnements urbains susceptibles d'entraver la mise en place de solutions numériques à la hauteur des ambitions contemporaines de la capitale du Royaume du Maroc.

Mots-clés : Rabat, ville intelligente, solutions numériques, caractérisations socio-spatiales et socio-économiques

Rabat: digital solution and urban constraints

Abstract

If the concept of the smart city is defined by the use of technologies and digital solutions for the management of various public and private benefits and services, it must also be directly at the service of resident citizens and visitors. The whole is supposed to lead to the improvement of the efficiency of the urban services and services provided. This performance can only be achieved through a socio-urban approach which makes it possible to understand urban environments in their

evolution, their interaction and their complexity, and which would help to identify the manifestations of the transformations induced. Such an approach is understood as an exhaustive understanding of the strategies of the actors and the functioning of the territories concerned, from the different forms of daily life to the combinations of the different forms of organization and socio-spatial development. This article aims to shed light on the socio-urban dynamics that characterize the city of Rabat and its immediate periphery, while trying to emphasize the urban dysfunctions likely to hinder the implementation of solutions up to the contemporary ambitions of the capital of the Kingdom of Morocco.

Keywords: Rabat, smart city, digital solutions, socio-spatial and socio-economic characterizations

Introduction

La compréhension d'une ville passe par une connaissance fine de ses milieux urbains et sociaux, ses spécificités urbanistiques et architecturales, ses ressources, les projets de réhabilitation et d'aménagement dont elle fait l'objet, les enjeux et les conflits qui la caractérisent. La mise en place des projets de *smart city* dans la capitale du Maroc devrait y contribuer dans la mesure où cette compréhension aboutira à améliorer les modes de gouvernance et de planification, à optimiser les coûts et les charges à assumer et à maximiser les résultats en faveur des différentes parties prenantes, en particulier la population locale. Rabat comme d'autres grandes villes du royaume, abrite différentes catégories sociales en interaction permanente et qui vivent ensemble les contraintes d'une agglomération en forte croissance sur fond de difficultés économiques et de problèmes d'adaptation des modes de gouvernance. Étant un espace en pleine mutation qui se caractérise par sa grande hétérogénéité aux plans ethnique et démographique, elle est l'objet de flux d'individus, d'idées et de capitaux, d'où la multiplication des enjeux sociaux couplés à ceux stratégiques d'une ville moderne en quête de renommée et d'un meilleur positionnement face à d'autres capitales à l'échelle continentale, voire internationale. Cadre de vie et de création de richesses, la ville est aussi un vecteur de valeurs et d'imaginaires sociaux ; un lieu de foisonnement d'opinions, de cultures, et d'aspirations par essence disparates. Dès lors, on peut dire que la ville est le centre de différents modèles sociaux-culturels dont la qualité dépend étroitement des modes de gouvernance, de la nature et de la qualité des équipements existant (logement, loisir, mobilité...). Ces éléments sont aussi faits de langages, d'objets et de formes d'hospitalité. Tous sont déterminants de l'environnement urbain, et par voie de conséquence de la qualité du cadre de vie dans une ville de la taille de Rabat.

Sans doute faut-il revenir en introduction aux grands classiques pour situer les enjeux de la ville intelligente de demain. Karl Marx et Friedrich Engels, dans

leur ouvrage *Le Manifeste communiste* : avec les articles de F. Engels dans la réforme (1847-1848) considéraient la ville comme un lieu de modernité qui permet d'échapper à « la stupidité de la vie rurale ». Force est de constater que depuis, la ville est davantage le résultat d'une évolution progressive où les dispositifs matériels (objets, espaces, réglementation) et immatériels (culture, richesses artistiques et mémorielles, savoir-faire...) contribuent non seulement à la formation de l'identité urbaine, mais aussi à la création d'une forme d'intelligence spécifique. De nos jours, l'usage des technologies numériques contribue à l'émergence de changements qui affectent les relations des habitants avec leur environnement naturel et urbain. L'optimisation des capacités de gouvernance, par le biais de ces technologies, amène à l'amélioration des modes de prise de décision et par conséquent à agir de manière plus efficace sur les comportements et attitudes en milieu urbain. En synthèse, appréhender les spécificités des villes comme langage (images) et objets (du monument aux caméras de vidéosurveillance), c'est disposer de données pertinentes sur les structures matérielles et immatérielles qui fondent aujourd'hui un espace public qualifié d'intelligent. L'objectif de cet article est d'exposer un projet de *smart city* dans une perspective info-communicationnelle tout en s'appuyant sur des méthodes d'analyse géographiques à la fois quantitatives et qualitatives. L'intérêt du cas étudié, est de mettre au jour les dispositifs qui influent les changements structurels au niveau de l'espace urbain de la ville de Rabat.

Rabat : une ville à deux vitesses

Cette étude repose, entre autres, sur des données démographiques, datant du dernier recensement général de la population (RGPH, 2014). Le recours à une analyse documentaire nous a permis, en complément, de traiter un corpus de documents et d'articles scientifiques, afin d'explicitier les principales composantes du projet *smart city*, d'appréhender son rayonnement territorial, et d'identifier ses caractéristiques sur le terrain, notamment d'un point de vue modalité et formes de gestion urbaine. Pour cela, nous nous sommes appuyés sur différents documents de planification et d'aménagement, en l'occurrence les schémas et plans d'urbanisme de la ville. Cependant, grâce aux données collectées, nous avons pu porter un éclairage sur les caractéristiques structurelles et fonctionnelles spécifiques aux villes périphériques de Rabat selon leur contexte d'évolution et leur fonctionnement socio-territorial, tout en s'attellant à déterminer les formes d'artificialisation de l'espace urbain à l'échelle de l'agglomération R'batie.

Si la géographie sociale permet de comprendre les modes de vie en milieu urbain, elle a aussi l'avantage d'aider à l'analyse des comportements des parties

prenantes et de leurs représentations sociales (Di Méo, 2014 : 5). Dans notre cas d'étude, il s'agit précisément de comprendre comment les groupes sociaux s'organisent au niveau de la capitale du Royaume et d'identifier certaines incidences des modes d'utilisation et d'aménagement du territoire sur leurs modes de vie et sur leur comportement socioculturel et territorial. Précisons que la ville de Rabat, à l'instar d'autres capitales du monde Arabe, est en prise avec des crises conjoncturelles cumulées aux effets dévastateurs de la pandémie de la Covid19. Celle-ci a suscité beaucoup d'inquiétudes et des préoccupations réelles dans tous les milieux socio-économiques et professionnels à l'échelle de l'espace urbain et périurbain de la capitale. Ainsi, d'un point de vue gouvernance, indépendamment des grands projets structurants initiés ou envisagés localement (aménagement de la vallée du Bouregreg, Technopolis, tramway, LGV, marina, réaménagement de l'aéroport de Rabat-Salé...), l'État marocain poursuit son désengagement dans des secteurs stratégiques, comme l'enseignement, la santé, l'énergie ou encore les télécommunications. Le secteur privé, lui, peine à remplir son rôle de moteur de développement. La part du secteur informel, occupe toujours une place importante en matière de création d'emploi et de contribution aux budgets des ménages en ville et dans les centres périphériques. En conséquence, les indicateurs de développement humain sont faibles eu égard aux déficits enregistrés en termes de logement, d'accès aux soins, de lutte contre la déperdition scolaire et de stabilité des emplois.

Cette évolution s'opère sur fond de mutations sociodémographiques et urbaines matérialisées entre autres par l'augmentation de la longévité, la baisse de la fécondité et la chute du taux d'accroissement moyen annuel de la population (particulièrement à Rabat), l'augmentation de l'âge au premier mariage et la reconfiguration des mentalités et des cycles de vie des populations locales. D'où un ralentissement notoire dans le rythme de croissance de la ville (Sajoux, Chahoua, 2012), le tout est accentué par l'épuisement de l'assise foncière. En conséquence, la ville de Rabat pourra être confrontée, à moyen termes, à des difficultés liées au vieillissement progressif de la population, aux transformations profondes du marché d'emploi, et aux difficultés d'accès au logement et aux services de base. Une telle situation risque d'accentuer les déséquilibres territoriaux et d'affecter par là même, la cohésion sociale au sein de la ville (Sajoux, Nowik, 2010). Sur le terrain, les symptômes du dysfonctionnement structurel sont manifestes aussi bien sur le plan du cadre bâti dont les caractéristiques tranchent autant, pour certains quartiers - de manière incohérente - avec le caractère historique, culturel, urbanistique et architectural de la capitale, que d'un point de vue d'une gestion urbaine dont les modalités sont confrontées au chevauchement de prérogatives assurées le plus souvent par une multitude d'intervenants. Ces dysfonctionnements

sont à l'origine de disparités spatiales comme sociales inquiétantes et qui risquent d'être irréversibles. Celles-ci caractérisent aujourd'hui le tissu urbain entre quartiers modernes, cas de Hay Riad et quartier périphérique anarchique cas de Hay Youssoufia.

Ainsi faut-il s'interroger sur la place que peut encore prendre une vision *smart* dans un contexte de mutations globales et quelle forme de développement elle propose *in fine* pour une capitale ambitieuse dans un environnement mondial hautement compétitif ? Si l'intelligence devient l'argument de ce développement, c'est sans doute d'abord avec plus de concertation entre les différentes parties prenantes (Meyer, 2012). Parmi les acteurs légitimes directement concernés par ce projet, le rôle de l'État est décisif et incontournable. Néanmoins, aux côtés de l'autorité centrale, des administrations délocalisées et des collectivités territoriales, le rôle du secteur privé, des établissements de recherche et de la société civile n'est pas à minorer ou à négliger. S'agissant d'un projet collectif, il devra aussi permettre la mise en place d'instruments pertinents et durables pour relever le défi d'une autre urbanisation qui fait de son intelligence aussi un facteur de lien social (Meyer, 2019).

Repenser l'artificialisation des écosystèmes urbains et donner plus de chance aux villes nouvelles

L'artificialisation des sols représente la première cause de l'extinction de près de 50 % de la biodiversité mondiale. Elle joue également un rôle dans l'amplification de plusieurs catastrophes naturelles à l'image des inondations et des vagues de sécheresse à répétition. Pour toutes ces raisons, la lutte contre l'artificialisation des terres constitue sans doute un des objectifs prioritaires d'une *smart city*. Selon des projections établies en 2014 par le département des affaires économiques et sociales de l'ONU, sur les perspectives de l'urbanisation, sept personnes sur dix résideront en ville en 2050. En conséquence, les villes sont amenées plus que jamais à s'adapter au phénomène de sur-densification urbaine et avec elle, à l'accroissement des besoins d'une population de plus en plus sensible à son cadre de vie. D'un point de vue écologique, inutile de rappeler que l'accroissement des villes, dont fait partie l'agglomération R'batie, s'opère le plus souvent au détriment des terres agricoles et forestières. C'est ainsi qu'à l'image de toute la rive Sud-Méditerranéenne, la préservation de ces terres constitue un réel défi dans la mesure où les espaces agricoles et forestiers se font de plus en plus rares (Paillard *et al.*, 2010). De surcroît, les dispositions réglementaires prises n'ont pas empêché que ces terres soient des réserves foncières pour l'urbanisation croissante (Jouve, Padilla, 2007). L'enjeu serait donc non seulement de réorienter les

politiques d'urbanisation et d'aménagement du territoire de façon à maîtriser les effets de l'étalement urbain, mais aussi d'opter pour des formes d'urbanisation plus économes en consommation d'espace. D'où la nécessité de concevoir de nouveaux instruments d'ajustement susceptibles de favoriser une densification acceptable, y compris par le biais de l'extension verticale : une solution aujourd'hui largement appliquée à Rabat.

Si cette dernière ambitionne de se hisser au rang des grandes capitales intelligentes mondiales, il est non seulement nécessaire d'attirer les richesses, mais aussi de réussir à les créer, et à renforcer son attractivité en direction des ménages à fort pouvoir de consommation notamment les cadres et hauts fonctionnaires de l'État, en plus des entrepreneurs issus des professions libérales. L'enjeu consisterait dès lors à promouvoir l'émergence d'une ville homogène, attrayante, résiliente et respectueuse des critères d'un urbanisme durable. Aussi pour renforcer son attractivité, Rabat doit-elle impérativement agir sur deux niveaux : - maîtriser les flux des populations de et vers les zones périphériques ; - Promouvoir un meilleur niveau de prestations et services offerts aux publics et aux entreprises. Néanmoins, la réalité du terrain témoigne d'un grand fossé entre les déclarations et le vécu. Plusieurs facteurs expliquent cet état de fait ; notons plus particulièrement, la lourdeur des procédures administratives en matière : d'élaboration et d'approbation des documents d'urbanisme ; d'octroi des autorisations d'investissement ; de fourniture des documents administratifs sollicités par les usagers dans des délais raisonnables.

Ces contraintes entravent de manière significative la prise de décisions à temps, et n'encouragent guère une implication réelle des parties prenantes en matière de gouvernance et de gestion des affaires de la ville. Sur un autre plan, cette situation rend difficile l'accompagnement des populations locales en marge du processus de modernisation et de reconversion en cours de la capitale vers une ville prospère qui cherche une place à la hauteur de ses aspirations. C'est pourquoi, il importe d'agir rapidement en vue de mettre en place un dispositif de pilotage pertinent qui serait à même capable d'assurer l'adhésion de l'ensemble des acteurs autour d'un projet collectif, durable équitable et profitable aux différentes catégories de la population. Cependant, il y a lieu de constater que la politique urbaine appliquée pendant plusieurs décennies au niveau de la capitale laisse apparaître une ségrégation socio-spatiale manifeste. Les quartiers de Souissi et d'El Youssoufia, en est une parfaite illustration. Si le premier, siège-lieu des embrassades abrite 4 % de la population R'batie sur environ le tiers de la surface urbaine, le deuxième, quant à lui, s'étale sur à peine 1 % de cette superficie, mais accueille presque le quart de la population de la ville (M'Hammedi, 2016).

Dans le même ordre d'idées, l'écart ne cesse de se creuser entre Rabat et sa périphérie dont fait partie la ville nouvelle de Tamesna. À l'instar d'autres villes nouvelles, par le monde, cette dernière avait été créée pour répondre à plusieurs objectifs, notamment celui de réduire la pression démographique sur la capitale, y compris par l'accueil d'une partie de la population issue des bidonvilles et des quartiers insalubres menacés. Il s'agissait aussi de faire bénéficier ses résidents d'équipements collectifs et d'une infrastructure de qualité, d'éviter la dispersion de l'habitat et d'optimiser ainsi l'occupation du sol. Située dans l'aire territoriale de la commune de Sidi Yahia Zaer, à 20 km de Rabat, sur une superficie de 840 ha, cette nouvelle citée devrait contribuer à l'éradication des bidonvilles en expansion au niveau de l'agglomération Rabat-Salé-Témara (Harroud, 2011). Lancé en 2006 pour une enveloppe de l'ordre de 21 milliards de Dirhams (dont 25 % sous forme de prêts de la banque européenne de l'investissement), le projet comporte environ 52.000 logements au profit de 250.000 habitants dont 10.000 unités destinées aux ménages à faible revenu.

Si la conception des villes traditionnelles repose sur leur potentiel historique, naturel, religieux, culturel et/ ou socio-économique, la mise en place des villes dites nouvelles s'inscrit dans une perspective basée, entre autres, sur l'innovation technologique (connexion aux réseaux de communication) et sur l'intégration de principes de durabilité, de respect des écosystèmes environnementaux et d'accessibilité aux services de base (transport, santé, enseignement...). Engagée dans cette « révolution urbaine », la ville de Tamesna représente une chance à saisir comme solution intelligente qui peine à voir le jour à Rabat. Là encore, la réalité du terrain montre que l'approche adoptée s'inscrit davantage dans une stratégie qui vise à résoudre la crise de logement et de l'insalubrité urbaine qui « nuit » à l'image de marque de la capitale du Royaume. En conséquence, la nouvelle ville de Tamesna, ville-dortoir par excellence, est faiblement connectée au reste du monde et peine, de ce fait, à répondre aux besoins élémentaires et aux aspirations légitimes de ses habitants. Ainsi, seize ans après son lancement, le projet pâtit avec acuité d'insuffisances en matière d'équipements socio-collectifs et de son incapacité à créer des emplois comme des opportunités d'investissement et de loisirs sur place.

Conclusion

Partout dans le monde, les solutions numériques sont en passe de devenir une réalité universelle et une orientation, de plus en plus, imposée par la complexité des formes de gestion des agglomérations urbaines. Devenue une pratique courante dans nombre de métropoles du Nord, elle gagne de plus en plus de terrain au Sud où l'urbanisation galopante génère de nouveaux problèmes dont la nature et l'ampleur

échappent aux modes de gestion classique. C'est dans ce contexte que la ville de Rabat cherche à faire des technologies numériques son chevalier de bataille, non seulement pour se démarquer, en tant que capitale moderne et résiliente capable de promouvoir son image de marque et son rayonnement à l'échelle internationale, mais aussi pour pallier les défaillances structurelle et organisationnelle en émergence. Cependant, étant donné différentes contraintes (urbanistiques, bureaucratique, économiques, sociodémographiques...) dont souffre cette ville, la place accordée aux solutions numériques est toujours minorée et elle l'est, encore plus, pour sa périphérie. Au-delà de la multiplicité des intervenants et des chevauchements de leurs prérogatives, la lourdeur des procédures administratives affecte la capacité de la ville à réussir sa transformation et à faire usage rationnel des technologies numériques. En outre, bien que ce projet de *smart city* suscite un élan d'intérêt chez les décideurs centraux, l'implication de la population et des acteurs élus est lente et éloignée de leurs préoccupations quotidiennes et, encore moins, dans leur stratégie de développement. En conséquence, une fracture numérique ne cesse de se creuser entre les différentes catégories sociales d'un côté, les quartiers de la ville, de l'autre, et entre celle-ci et sa périphérie immédiate, de l'autre. De même, l'espoir d'innovation mis dans les projets des villes nouvelles, comme celle de Tamesna, s'est étiolé au fil du temps. Finalement, la plupart de ces villes ont servi soit d'alibi pour séduire les ménages et les promoteurs en quête de gain et d'opportunité foncière, soit de dispositifs d'accueil des habitants des bidonvilles et des quartiers insalubres occupant encore d'importantes surfaces à l'intérieur de la capitale.

Rabat, première ville intelligente au Maroc, veut pourtant réussir sa transition digitale. Pour relever ce défi, il y a lieu de moderniser et de renforcer d'urgence son dispositif réglementaire et administratif, de s'ouvrir davantage sur des démarches de recherche-action impliquant des universités et laboratoires de recherche, mais aussi sur les expériences internationales, sans perdre de vue la nécessité de concevoir un projet concerté, ouvert à l'audit, et respectueux des spécificités locales.

Bibliographie

- Di Méo, G. 2014. *Introduction à la géographie sociale*. Paris : Armand Colin.
- Friedrich, E., Marx, K. 2016. *Le Manifeste communiste : avec les articles de F. Engels dans la réforme (1847-1848)*, BoD - Books on Demand, p. 19.
- Jouve, A., Padilla, M. 2007. « Les agricultures périurbaines méditerranéennes à l'épreuve de la multifonctionnalité : comment fournir aux villes une nourriture et des paysages de qualité ? » *Cahiers Agricultures*, 16(4), p. 311-317.

Harroud, T. 2011. *Pratiques professionnelles et processus de productions des villes nouvelles et grands ensembles au Maroc*. Rabat : Publications de l'INAU.

Meyer, V. 2012. Communication territoriale, communications d'action et d'utilité publiques : quelles définitions ? In : Morelli P., Sghaïer M. dirs. *Communication et développement territorial en zones fragiles du Maghreb*, Éd. L'Harmattan, p. 63-78.

Meyer, V. 2019. Smart city : quel lien social pour la personne vulnérable ? In : Boris Cyrulnik (dir.) *Smart city, une autre lecture de la ville*. Nice : Éditions Ovadia, p. 183-200.

M'Hammedi, M. 2016. Quartiers bourgeois, quartiers populaires. Les ambiances dans ces quartiers comme facteur de sociabilité ou de ségrégation sociospatiale. L'exemple du Souissi et de EL Youssofia à Rabat-Maroc. *Ambiances, tomorrow. Proceedings of 3rd International Congress on Ambiances*. Sept., Volos, Grèce. p. 805-810.

Sajoux, M., Nowik, L. 2010. Vieillesse de la population au Maroc : Réalités d'une métamorphose démographique et sources de vulnérabilité des aîné(e)s. In : *Autrepart* 2010/1 (n° 53), p.17-34.

Sajoux, M., Chahoua, S. 2012. « Transition de la fécondité et développement au Maroc. Un lien complexe et spatialement différencié ». *Les Cahiers d'EMAM*, 21-1, p. 33-62.



ISSN 2110-6126

ISSN en ligne 2261-1061

Pollution lumineuse et environnement nocturne : entre stratégie et discours

Laetitia Bastari

Transitions, Université Côte d'Azur, Nice, France

b.laetitiainfocom@gmail.com

Sandrine Selo

MINES Paris, Université PSL, CMA, France

sandrine.selo@mines-paristech.fr



Résumé

Le sujet de la pollution lumineuse se présente dans un contexte de changements au sein de la société concernant l'utilisation de la lumière artificielle, en faisant le lien avec des problèmes environnementaux actuels. Cet article s'intéresse à l'émergence, à la définition et aux différentes traductions de la pollution lumineuse au sein de la société, dans le but de comprendre le rôle et la place de la communication dans sa construction.

Mots-clés : pollution lumineuse, environnement nocturne, acteurs, stratégies, discours

Light pollution and night-time environment: between strategy and discourse

Abstract

The subject of light pollution is presented in a context of changes in society concerning the use of artificial light, making the link with current environmental problems. This article focuses on the emergence, definition and different translations of light pollution in society, in order to understand the role and place of communication in its construction.

Keywords : light pollution, night environment, actors, strategy, discourse

Introduction

Selon les professionnels de l'observation et les scientifiques qui travaillent sur le sujet de la pollution lumineuse, une très grande partie des humains ne peuvent plus percevoir la voie lactée. La pollution lumineuse est marquée par les enjeux astronomiques, tout en faisant référence actuellement aux enjeux de préservation de l'environnement nocturne (biodiversité), à ceux de l'énergie, du climat et à la

santé humaine. Quels sont les liens qui peuvent être tissés entre ces sphères et par quels moyens communicationnels ?

Nous proposons de définir la pollution lumineuse par ses déclinaisons et ses traductions ; par ce qu'elle implique et signifie selon les termes utilisés et donc le langage des acteurs impliqués autour de ce phénomène. Pour ce faire, nous nous appuyons sur une sélection de documents issus d'un corpus de texte dans le but d'identifier les arguments qui sont mobilisés au niveau national et, plus localement, au sein de la métropole Nice Côte d'Azur et, avec eux, de comprendre : qu'est-ce qui fait le lien entre différents aspects de la pollution lumineuse ? Comment se construit le sujet de la pollution lumineuse dans différents discours et qu'est ce qui permet de créer du sens entre ces aspects a priori non liés, pourtant engagés dans une controverse à la fois sociotechnique et environnementale. La pollution lumineuse se retrouve ainsi dans différents espaces : médiatique, politique, scientifique et militant (associations et ONG), contribuant ainsi à formuler plusieurs traductions du phénomène dans une optique environnementale. L'idée est de combiner l'approche pragmatique d'une sociologie argumentative (Chateauraynaud, 2011) et celle d'une sociologie des controverses (Akrich, Callon, Latour, 2006) pour comprendre les jeux d'acteurs et de discours qui se nouent autour de l'aspect environnemental de la pollution lumineuse. Nous nous intéresserons donc tant à la forme (les contenus) qu'au processus (ce qui fait sens et qui est en action) *via* un réseau d'acteurs hétérogènes. Forme et processus qui posent de multiples questions. Comment sommes-nous passés de la pollution du ciel, qui englobe des problèmes propres à l'observation astronomique - et ainsi ce qui se situe au niveau de l'atmosphère et de l'espace -, à la prise en compte d'autres problèmes d'ordre environnementaux (naturels et culturels) ? Quels sont les liens tissés entre les différents problèmes que suscite la lumière artificielle ? Comment chacun des acteurs s'approprie la pollution lumineuse ?

Pour résumer notre problématique, en la matière, nous sommes passés d'une communication technique, professionnelle et scientifique de la pollution lumineuse (par l'utilisation de termes et de concepts issus de méthodes d'analyses pour expliquer les phénomènes dus à la lumière artificielle) aux enjeux de la nuit (tout ce qui constitue et entoure la vie nocturne, humaine et non humaine) dans le champ écologique et militant, autour d'un métarécit d'une « disparition de la nuit ». L'utilisation du terme de pollution - qui suscite et provoque bien des réactions - permet d'opérer un choix, un positionnement des acteurs, pour mobiliser d'autres acteurs qui vont s'approprier le sujet et, en donner d'autres définitions.

La pollution lumineuse : le choix des termes

Ce sont les astronomes qui ont lancé l'alerte dès les années 1970 aux États-Unis pour évoquer un problème maintenant visible près des sites d'observation dans un contexte d'accroissement urbain. Le but est de faire connaître les difficultés rencontrées par les professionnels des observatoires, et par les amateurs en milieu urbain. Nous pouvons voir qu'au départ la pollution lumineuse désigne essentiellement pour les astronomes, les émissions de lumière artificielle dans le ciel nocturne (Riegel, 1973) : c'est une lumière dite perdue. Définie ainsi par ces derniers dans leurs travaux ; ce sont notamment les lumières émises par les lampadaires, les candélabres de l'éclairage public urbain, mal dirigées qui sont désignées responsables de la formation d'un halo lumineux dans l'atmosphère. Pour faire connaître ces problèmes, des travaux sont publiés pour expliquer les phénomènes liés à la lumière artificielle comme la luminescence du ciel (la clarté du ciel nocturne), le halo, l'éblouissement, avec la publication de méthodes de calcul, de quantification des données d'observation satellitaires et de recensement des sources lumineuses terrestres, dans le but d'interpeler les responsables, de les impliquer et de proposer des solutions pour diminuer le halo lumineux. Les astronomes professionnels, les amateurs et les acteurs associatifs médiatisent le sujet de la pollution lumineuse par différents moyens : publication d'articles, de méthodes, réalisation de cartes permettant d'identifier les territoires les plus pollués. Mais aussi par des éléments de langage, dans le but de créer un argumentaire autour des solutions proposées et d'expliquer ce qui fait pollution.

En 1988, se forme l'association International Dark Sky (IDA), et en France l'Association nationale pour la protection du ciel nocturne (ANPCN) en 1999, militant sur le terrain de l'action publique par des démarches de sensibilisation des élus et des habitants, avec en ligne de mire l'éclairage public. Les critiques émises pointent les types de lampadaires utilisés (surtout ceux en forme de boule), et constatent une croissance accrue des « points lumineux » (terme issu du milieu professionnel de l'éclairage urbain, qui permet d'associer les acteurs de l'éclairage), ainsi que l'utilisation de plus en plus généralisée des diodes électroluminescentes (DELs). Ce sont notamment les associations comme la Société astronomique de France (SAF), l'IDA et l'ANPCN, des astronomes, des amateurs, ainsi que d'autres associations à vocation de médiation de l'astronomie qui s'expriment sur la pollution lumineuse. En France, l'ANPCN se rapporte aux travaux effectués aux États-Unis dans un souci de traduction et de mise en visibilité d'un réseau d'acteurs. Ainsi des articles commencent-ils à paraître dans la revue *Astronomie* de la société astronomique de France (SAF) pour évoquer le problème du halo lumineux dans le ciel nocturne. Le professeur Jean Kovalevsky, directeur du centre de recherche

en géodynamique et astrométrie de Grasse (CERGA), est considéré comme un des premiers scientifiques en France à s'exprimer sur ce sujet : il évoque dans son article (Kovalevsky, 1986 : 219), l'inquiétude des astronomes pour les nuisances causées par l'urbanisation, l'industrialisation et, *in fine*, l'auteur englobe toutes les nuisances (lumières et ondes radios) causées selon l'auteur par les activités humaines. La lumière artificielle et tout ce qui entoure le lumineux sont ainsi mis en question par les professionnels et les scientifiques issus de l'astronomie dans le but de penser l'avenir de l'observation terrestre et spatiale.

Pour les acteurs associatifs comme l'ANPCN la pollution lumineuse désigne la formation d'un halo lumineux d'origine anthropique dans l'atmosphère, empêchant ainsi l'observateur de voir directement la voie lactée à l'œil nu. Mais aussi des nuisances et des pollutions terrestres. C'est alors plus une pollution qu'une nuisance optique, une gêne ou un éblouissement. Les grandes villes sont rendues responsables, causant ainsi des nuisances (optiques) et des pollutions au niveau atmosphérique, mais aussi au niveau du sol pour les humains et les non-humains. L'argument qui prévaut est qu'une importante et signifiante augmentation des points lumineux et de lumière émise s'est produite au cours de ces dernières décennies, notamment avec les technologies DELs. L'ANPCN se positionne comme experte en participant à la construction de connaissances sur ce sujet en France, en prenant la parole pour diffuser des résultats d'études ou de sondages, et pour montrer la pollution lumineuse, par le biais de cartes et d'images satellites. Cela se concrétise par la traduction en français du *first World atlas of the artificial night sky brightness*, par l'ANPCN qui démontre sa volonté d'informer, de traduire précisément et de faire connaître un réseau d'acteurs mobilisés autour de préoccupations communes. Il faut souligner l'importance au niveau stratégique des arguments proposés par l'IDA pour émettre des solutions (extinction, gradation de la lumière, technologies de détection) : la question de la sécurité en lien avec l'éclairage artificiel (liée à la peur du noir et à la criminalité) ; l'observation directe à l'œil nu des étoiles et de la voie lactée (aspect culturel) empêchée par une « disparition » croissante de la nuit noire ; les effets rebond engendrés par l'utilisation de nouvelles technologies (domaine de l'énergie) notamment sur la santé humaine (*via* l'utilisation des DELs jugées dangereuses), et enfin le volet protection de la biodiversité nocturne (interaction de la lumière artificielle avec les milieux naturels) ainsi que la santé humaine. Ces arguments qui se retrouvent dans différentes arènes de discussion constituent une matière stratégique pour les acteurs militants.

L'aspect environnemental intervient lui dans la stratégie déployée par l'ONG *International astronomical union* (IAU) auprès de l'Unesco pour faire reconnaître le ciel étoilé et l'observation des « habitants de la terre » comme ressource menacée

par l'activité humaine ; le terme de pollution se réfère alors à ce qui altère le milieu naturel et notamment le cycle du jour et de la nuit. Dans les politiques d'action publique, cela apparaît progressivement comme une priorité par rapport à la protection du ciel nocturne et depuis le sommet de Rio en 1992 est évoquée la question des trames (corridors écologiques) en complément de la parution de travaux scientifiques qui se sont amplifiés dès les années 2000. L'environnement nocturne est une composante des mesures globales de lutte contre la pollution lumineuse près des sites d'observation situés en milieu naturel, et dans les territoires labellisés réserve internationale de ciel étoilé (RICE) décerné par l'IDA. Du côté des associations en France quelques changements stratégiques s'opèrent. Dès 2007, l'ANPCN devient l'ANPCEN (Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne) pour élargir son spectre d'action et de réflexions autour de la pollution lumineuse qui demeure fortement rattachée à l'astronomie et qui concerne surtout les amateurs, puisque des mesures de protection sont mises en place autour des sites d'observation, et que cela reste plus complexe en milieu urbain. L'association adhère à France nature environnement (FNE) dans le but d'élargir les possibilités de partenariats, de participations (fondation pour la recherche sur la biodiversité) et de coopération (centre de ressource trame verte et bleue). De nouveaux acteurs s'emparent du sujet dans le contexte du Grenelle en 2007, et en 2011 où cela émerge autour d'une table ronde sur le sujet de la biodiversité concernant les trames vertes et bleues qui ne prenaient pas en compte l'encadrement de l'éclairage urbain nocturne. Plusieurs projets de lois et décrets ont été adoptés, avec l'intervention des associations, les expertises relayées, les connaissances empiriques, les retours d'initiatives exemplaires. Les associations militantes comme l'ANPCEN, l'AFE et Agir pour l'environnement ont ainsi participé à sa reconnaissance au niveau national. Tout d'abord en relayant l'alerte donnée par les astronomes puis en l'inscrivant dans le champ des problématiques environnementales actuelles.

L'association française de l'éclairage (AFE) « répond » (Broitman, 2017) par intermédiaire (communiqués, dossiers de presses, site internet) à l'ANPCEN sur ce qui fait conflit : la discussion des normes, des seuils d'intensité, ainsi que sur la définition de la pollution lumineuse. Pour l'État, c'est le terme de nuisances lumineuses qui est retenu, car attribuer le terme de pollution reste relatif à certains critères qu'il est difficile de déterminer comme la durée d'exposition à la lumière artificielle des espèces nocturne selon l'AFE ; ainsi la pollution lumineuse se heurte-t-elle à ce qui est considéré ou non comme pollution ? Pour l'AFE et les syndicats éclairagistes, la lumière ne fait qu'éclairer l'atmosphère et ne peut engendrer de pollution à proprement parler, elle n'est pas contaminante

ni chimique comme l'est la pollution de l'air, c'est une pollution d'ordre visuel. Mais pour autant, l'AFE reconnaît la pollution lumineuse en la nommant comme nous pouvons le voir dans les documents publiés, puisqu'elle identifie les phénomènes (le halo lumineux, les impacts sur l'environnement nocturne), sans y inclure l'éclairage public, mais en utilisant l'exemple des travaux effectués dont ceux de la ville de Tucson aux États-Unis. Ce sont les autres sources lumineuses qui sont impliquées (les enseignes, les panneaux, les vitrines, tout ce qui se situe hors de l'éclairage public) et qui composent également le paysage de l'éclairage urbain. Cela intervient dans le contexte de lois visant à restreindre et limiter cet éclairage selon la taille de l'agglomération et le règlement local de publicité, les municipalités gardent un certain contrôle avec des dérogations (lieux touristiques). Ces stratégies de déplacement vers d'autres problèmes (la pollution de l'air) ou d'évitement de la controverse (Challéat, Lapostolle, 2014), nous montrent un changement qui intervient dans la construction du sujet de la pollution lumineuse, par un renversement dans l'échelle des priorités où l'environnement nocturne prend une place importante. Cela est rendu possible par une forme de convergence, une bifurcation (Chateauraynaud, 2011) de la trajectoire de la controverse, ou d'autres acteurs entrent en jeu et par l'échange d'arguments auxquels viennent s'ajouter de nouvelles dimensions.

Nous pouvons constater qu'outre les débats et les discussions fermées entre les acteurs institutionnels, ceux de l'éclairage, de l'énergie et les associations y participant, l'aspect environnemental prend une forme particulière dans l'espace public en termes de décision politique puisque des expertises concernant la protection de la biodiversité nocturne sont lancées pour étudier l'impact de la lumière artificielle. Au niveau national, le ministère de la Transition écologique envisage l'application d'un standard en termes de normes techniques, qui pourront ensuite être proposées aux acteurs de l'éclairage public, dans le but de palier aux nuisances causées sur la biodiversité nocturne. Le choix opéré d'utiliser le terme de nuisances définit également une position d'ouverture à des acteurs qui jusqu'ici n'étaient pas impliqués comme nous allons le voir au sein de la métropole Nice Côte d'Azur.

Pour une autre défense environnementale : mobiliser autour de nouveaux maux et mots

La notion de pollution, aux prémices de l'ère industrielle fait référence à ce qui salit, contamine et nuit comme le souligne l'historienne Geneviève Massard-Guilbaud dans ses travaux sur la pollution (cité par Letté, 2011). On parle d'insalubrité à proximité des sites, et c'est avec la contamination des eaux que les représentations d'une pollution prennent forme (e.g. par des produits chimiques). Actuellement, le

terme de pollution s'est élargi à plusieurs domaines *via* la protection de l'environnement et la lutte pour le climat : pollution de l'atmosphère, des sols et des océans (produits chimiques, toxiques, activités humaines), et la pollution au carbone (Van Staëvel, 2006). Des phénomènes d'origine anthropique désignent également de nouvelles formes de pollution. Cela fait référence à la dégradation et l'atteinte aux écosystèmes. Aussi un éclairage artificiel mal utilisé, mal géré et devenu nuisible ou pollution, peut-il causer un changement du milieu selon la définition donnée par les associations militantes. Nous avons affaire à une approche de la pollution lumineuse à la fois globale (augmentation des points lumineux, disparition de la nuit, difficulté voire impossibilité d'observer le ciel étoilé pour les habitants) et, une approche plus technique, locale où sont déployées des stratégies, des discussions et des disputes autour des objets techniques qui entourent l'illumination des villes, des territoires urbains, périurbains et ruraux : ce sont les normes, les seuils d'intensité lumineuse, le matériel utilisé. Pour que la pollution lumineuse soit reconnue comme pollution, elle doit répondre à un certain nombre de critères ; l'atteinte en termes de santé humaine et le risque environnemental (reconnaître une menace, un danger réel) permet d'intenter des actions et d'engager des travaux et des expertises.

Nous ne sommes plus dans un discours de défense du ciel, mais de défense environnementale, qui interpelle et implique d'autres acteurs humains et non humains. Le discours sur la pollution lumineuse s'inscrit dans le constat actuel des dégradations environnementales qui n'ont plus forcément à voir avec la contamination ou la toxicité (pollution par contamination), mais qui s'explique en termes de flux (Bourg, 2009), c'est-à-dire que c'est tout le processus qui est incriminé : depuis l'origine anthropique du problème, liée au développement aux activités humaines qui empiètent sur le rythme naturel du jour et de la nuit. Cette mise en jugement (D'Almeida, 2007) permet de trouver du sens : par la critique de l'artificialisation du monde, et par une rhétorique de l'effondrement (la disparition de la nuit), ainsi que des processus d'alerte (notamment sur la dangerosité des DELs). Dans cette convergence délimitée autour des préoccupations d'ordre à la fois écologique, énergétique et climatique ; c'est l'intervention ou l'activité humaine sur le milieu naturel (l'origine anthropique) qui permet de faire le lien. Même si les associations de défense de l'environnement n'argumentent pas toutes dans le même champ, elles s'accordent à désigner comme pollution les atteintes sur la biodiversité nocturne et plus largement sur le rythme naturel. Il s'agit de profiter de la visibilité des problèmes majeurs, et de réactualiser les problèmes dus à la lumière artificielle dans le champ des problématiques environnementales actuelles. Il faut bien relever la nature des termes utilisés par les acteurs engagés à différents niveaux : la nuit noire (qui se réfère à l'astronomie) et l'obscurité ;

l'environnement nocturne et la biodiversité nocturne ; la qualité de la nuit ; le rythme circadien ou le rythme biologique et/ou encore la sobriété des modes de vie. Toute la stratégie argumentative se situe à ce niveau de définitions de ce qu'est la pollution lumineuse dans le champ scientifique et expert, mais aussi dans le domaine public où il est question pour les associations de sensibiliser à ces enjeux et de mobiliser par le terme de pollution dans le champ environnemental à un public déjà sensibilisé à ces enjeux majeurs actuels (biodiversité, énergie, climat...). Le rôle des associations constituées d'amateurs et de professionnels se situe au niveau de la diffusion des arguments et des connaissances empiriques réalisées sur le terrain : par la constitution de nouveaux savoirs à l'aide des cartes, des chiffres à l'appui (Akrich, Rabeharisoa, 2012), des termes et des arguments, qui ont posé des bases pour montrer et désigner les problèmes de la pollution lumineuse par l'expression de la « disparition de la nuit » qui évoque une situation actuelle et interroge l'avenir. Bien que l'argument de l'empêchement (visibilité de la voie lactée ou du ciel étoilé à l'œil nu) soit prégnant, il demeure insuffisant pour toucher le public plus largement et pour traduire tous les enjeux.

Pour illustrer nos propos, nous pouvons prendre en compte l'inscription de la lutte contre la pollution lumineuse à un niveau local, pour montrer tant ce qui l'illustre que, ce qui est possible à réaliser et les obstacles rencontrés. Pour cela, la spécificité de la métropole Nice Côte d'Azur (entre ville et montagne) nous offre une variété assez exceptionnelle de situations entre différentes communes du littoral et des milieux plus reculés des moyen et haut pays. La métropole Nice Côte d'Azur a pris en compte dans son programme (Agenda 21) la lutte contre la pollution lumineuse et la limitation des effets de la lumière artificielle sur la biodiversité mis en place par le ministère de la Transition écologique et solidaire en 2018. Dans les politiques d'aménagement de la métropole cela se traduit par des objectifs de diminution de l'intensité lumineuse dans le volet des économies d'énergie (efficacité énergétique en lien avec les technologies intelligentes) et la rénovation du parc d'éclairage (aspect transition énergétique de l'éclairage public avec les DELs), ainsi que la prise en compte de la protection de la biodiversité comme objectif emblématique et exemplaire. De cette manière, la métropole s'inscrit dans des démarches d'exemplarité par ses intentions qui sont d'intégrer la pollution lumineuse dans ses projets de développement (de la rénovation du parc d'éclairage à la lutte contre toutes les pollutions et nuisances).

De tout cela, de nouveaux savoirs émergent pour étudier le problème de la fragmentation des habitats naturels (Sordello, 2017) concernant les impacts sur la vie nocturne des différentes espèces. La fragmentation des habitats et des milieux naturels prend en considération le déplacement nocturne des oiseaux et

des chauves-souris. Des expertises sont demandées par la métropole, à la Ligue de protection des oiseaux (LPO PACA) et le groupe chiroptère de Provence (GCP). Ces études s'inscrivent dans le cadre d'un diagnostic effectué par les acteurs du département des Alpes-Maritimes dont le CEREMA, le service environnement de la métropole pour la rénovation du parc d'éclairage et pour la délimitation d'un corridor écologique (trame noire). Cela se traduit également par des expériences avec des capteurs à Cagnes-sur-Mer permettent de mesurer les impacts de la lumière artificielle sur les chauves-souris (espèces locales protégées) et constituent une autre entrée dans les objectifs de *smart city* avec le monitoring urbain. L'aspect écologique se situe autour de la question de service écologique de conservation (les chauves-souris sont un bien, une ressource pour lutter contre les insectes) et de valorisation de la biodiversité locale. Bien que des actions soient effectuées, elles sont jugées insuffisantes par l'ANPCEN et par FNE qui communiquent et militent sur le terrain pour faire appliquer la loi de 2018 en centre-ville : certains militants organisent des extinctions nocturnes des vitrines restées allumées et dénoncent le gaspillage énergétique ainsi que l'impact sur la biodiversité nocturne incluant l'humain. Ces associations appuient l'argument de l'extinction totale ou partielle comme solution la plus efficace et la plus simple, l'approche technologique de la question environnementale (de la maîtrise) y est jugée insuffisante. Pour les syndicats de l'éclairage et de l'énergie du département, « éclairer juste » revient à éclairer de manière adéquate, équitable ; c'est un argument qui vient contrer celui de l'extinction (totale ou partielle) qui est difficile à pratiquer dans les zones fortement urbaines et touristiques notamment sur le littoral (les villes côtières). Ainsi, la pollution lumineuse se situe entre le droit à l'éclairage et le droit à l'obscurité, et fait émerger l'argument de la juste mesure ou de la tempérance, ce qui revient à arbitrer, délimiter le contour des possibilités d'actions par rapport au droit à l'éclairage, tout en prenant en compte les responsabilités imputées. Cela permet de faire parler les acteurs et les habitants qui sont contre l'extinction et qui sont évoqués par ces derniers dans leur argumentaire.

Nous pouvons constater que les communes de la métropole emploient des raisons diverses pour engager des actions : les économies d'énergie à réaliser et la limitation de la diffusion de CO₂ (climat), la protection de la biodiversité et de l'environnement, la santé humaine et la qualité de vie et du ciel dans les milieux plus ruraux avec le label *Villes et Villages étoilés*. Les maires sont pleinement responsables de l'éclairage public comme pouvoir de police, l'éclairage étant considéré comme régulateur de l'organisation sociale et de lutte contre la criminalité. L'appropriation par la métropole est une échelle d'action qui permet de fédérer les différentes visions et représentations des acteurs concernés, en

attribuant des rôles ou une place à chacun et/ou en affirmant une position autour de laquelle les acteurs doivent converger dans le but de rationaliser le discours sur la pollution lumineuse. Lors du conseil métropolitain de mars 2018, les acteurs de la métropole ont affirmé leur volonté de lutter contre toutes les formes de pollution, et ont envisagé des partenariats avec les associations détentrices de savoirs et de données empiriques dont l'ANPCEN et FNE.

Conclusion

L'ensemble du propos nous amène à considérer ce qui est en jeu et qui est de l'ordre de la relation entre les acteurs par rapports aux expertises qui sont en train de se faire. Pour les collectivités et ici la métropole il s'agit d'appuyer des expertises, visant l'exemplarité écologique, dans le but d'appuyer des décisions et ainsi de résoudre les incertitudes, les doutes en justifiant leurs actions. Cela est rendu possible par un renversement de l'échelle des priorités, et par une hiérarchie des arguments (Flichy, 2001) : avec en premier lieu la protection de la biodiversité nocturne par rapport aux enjeux du halo lumineux en dernier. La pollution lumineuse s'inscrit dans différents projets de la métropole qui ont un rapport avec la maîtrise technologique comme projet unificateur d'une vision à long terme du développement de la métropole. Pour terminer, nous pouvons considérer l'environnement nocturne comme terme servant à l'ancrage de la pollution lumineuse, comme nouvel objet pouvant être interprété dans un nouveau cadre (Jodelet, 2003), c'est-à-dire que l'environnement nocturne permet d'interpréter de nouveau la pollution lumineuse dans le cadre spécifique et large de la protection environnementale, de l'énergie, de la lutte pour le climat et de la préservation de la biodiversité. Ainsi revêt-il une signification pour le public qui peut être différente de la pollution lumineuse du ciel nocturne, ou bien complémentaire en s'inscrivant dans ce qui est du ressort du commun à l'humanité et qui est à protéger ou à préserver. L'environnement nocturne consiste en une commodité de langage (Challéat *et al.*, 2018) au sens de facilité d'utilisation pour rendre audible auprès du public les enjeux actuels et ainsi les concerner, par un récit global qui englobe l'humain et le non humain. On retrouve dans les discours des acteurs différentes définitions, des oppositions, mais aussi une trajectoire commune autour de la protection environnementale qui permet de concerner et d'intéresser pas seulement les acteurs impliqués ou engagés. La circulation, le déplacement, le glissement et l'utilisation de nouveaux termes nous permet de constater l'importance de la relation des acteurs, par la constitution d'un réseau qui permet de porter les enjeux de la pollution lumineuse dans différentes sphères où des arguments sont discutés et où la communication va finalement orienter la construction sociale de la pollution lumineuse.

Bibliographie

- Akrich, M., Callon, M., Latour, B. 2006. *Sociologie de la traduction, textes fondateurs*. Paris : Presses des Mines de Paris.
- Akrich, M., Rabeharisoa, V. 2012. « L'expertise profane dans les associations de patients, un outil de démocratie sanitaire ». *Santé Publique*, n° 1, p. 69-74.
- Bourg, D. 2009. « L'impératif écologique ». *Esprit*, n° 12, p. 59-71.
- Broitman, C. 2017. « Quand les voix se répondent. Transformations énonciatives dans le cadre du conflit socio-environnemental d'HydroAysén ». *Questions de communication*, n° 32, p. 29-50.
- Challéat, S., Lapostolle, D. 2014. « (Ré)concilier éclairage urbain et environnement nocturne : les enjeux d'une controverse sociotechnique ». *Natures Sciences Sociétés*, n° 4, p. 317-328.
- Challéat, S. et al. 2018. « L'environnement nocturne dans les territoires de montagne français, ressource et opérateur de transition vers la durabilité ». *Revue de géographie alpine*, n° 106.
- Chateauraynaud, F. 2011. « Sociologie argumentative et dynamique des controverses : l'exemple de l'argument climatique dans la relance de l'énergie nucléaire en Europe ». *A contrario*, n° 16, p. 131-150.
- D'Almeida, N. 2007. *La société du jugement : Essai sur les nouveaux pouvoirs de l'opinion*. Paris : Éditions Armand Colin.
- Flichy, P. 2001. « La place de l'imaginaire dans l'action technique. Le cas de l'internet ». *Réseaux*, n° 109, p. 52-73.
- Jodelet, D. 2003. Les représentations sociales : un domaine en expansion. In : *Sociologie d'aujourd'hui*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Kovalevsky, J. 1986. « La protection des sites astronomiques ». *Astronomie*, n° 100, p. 219-226.
- Letté, M. 2011. « Geneviève Massard-Guilbaud, Histoire de la pollution industrielle. France, 1789-1914 ». *Documents pour l'histoire des techniques*, n° 20.
- Riegel, K.W. 1973. « Light Pollution: Outdoor lighting is a growing threat to astronomy ». *Science*, n° 4080, p. 1285-1291.
- Sordello, R. 2017. « Pistes méthodologiques pour prendre en compte la pollution lumineuse dans les réseaux écologiques ». *Vertigo*, n° 3.
- Van Staëvel, E. 2006. *La pollution sauvage*. Paris : Presses Universitaires de France.

Notes

1. Nous nous référons ici aux différents titres de la presse écrite (papier et en ligne) ainsi qu'aux arguments des associations dont l'ANPCEN.
2. Cinzano P., Falchi F., Elvidge CD., 2001, The first World Atlas of the artificial night sky brightness. [En ligne]: <https://academic.oup.com/mnras/article/328/3/689/1240556?login=true> [consulté le 15 mai 2021].
3. UNESCO, Patrimoine mondial et astronomie, 2009, n° 54. [En ligne] : <https://whc.unesco.org/fr/revue/54/> [consulté le 16 août 2021].
4. Centre de ressources Trame verte et bleue. [En ligne]. : <http://www.trameverteetbleue.fr/vie-tvb/groupe-echange-tvb/trame-noire> [consulté le 12 novembre 2020].
5. Soetinck, J.-Y. L'éclairage public participe-t-il moins à la pollution lumineuse. [En ligne] : <https://www.lightzoomlumiere.fr/article/eclairage-public-participe-t-il-moins-a-la-pollution-lumineuse/> [consulté le 15 septembre 2021].
6. Ministère de la transition écologique Arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses. [En ligne] : <https://www.ecologie.gouv.fr/la-reduction-et-la-limitation-des-nuisances-lumineuses>.

gouv.fr/arrete-du-27-decembre-2018-relatif-prevention-reduction-et-limitation-des-nuisances-lumineuses [consulté le 15 septembre 2021].

7. Vie publique, Rapport du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable, mis en ligne en 2014 : https://cgedd.documentation.developpement-durable.gouv.fr/documents/Affaires-0008135/009196-01_rapport.pdf [consulté le 15 mai 2021].

8. Conseil métropolitain dédié aux questions environnementales, mis en ligne le 8 novembre 2018. Centre Universitaire Méditerranéen. https://www.nicecotedazur.org/uploads/media_items/dossier-conseil-metropolitain-environnement.original.pdf [consulté le 12 novembre 2020].



La ruralité, des lieux éducatifs pour de jeunes urbains

Éric Carton

Université Côte d'Azur, URE TransitionS, France
Eric.carton@free.fr



Résumé

Les colonies de vacances ont permis à de nombreux enfants des villes d'aller passer des vacances dans l'espace rural. S'appuyant sur une recherche historique dans les Alpes-Maritimes, l'article présente un lien entre bord de mer et Haut-Pays de ce département, tout en montrant comment des zones rurales ont pu être des espaces éducatifs pour de jeunes urbains.

Mots-clés : colonie de vacances, lieux éducatifs, espaces ruraux, vacances éducatives, rencontre des publics

Rurality, educational places for urban youth

Abstract

Vacation camps have enabled many city children to spend their vacations in rural areas. Based on historical research in the Alpes-Maritimes, the article presents a link between the seaside and the high country of this department, while showing how rural areas could be educational spaces for urban youth.

Keywords: holiday camp, educational places, rural areas, educational holidays, meeting the public

Introduction

En France, durant la période de la Révolution française, en 1793, le Citoyen Portiez a fait un discours à la Convention nationale (Rey-Hermes, 1954). Ce texte, principalement axé sur l'éducation, mettait en évidence les intérêts des voyages pour la jeunesse. Il a fallu cependant attendre 1876 pour que le Pasteur Bion crée, en Suisse, à Appenzell, ce que l'on considère comme la première « colonie de vacances ». Il y a donc aujourd'hui, près de 150 années d'expériences de séjours d'enfants urbains à la campagne. Plusieurs catégories d'organismes ont été créées afin d'organiser les déplacements des enfants et des jeunes de la ville vers la campagne. On peut citer les colonies de vacances et/ou les colonies scolaires voire

sanitaires, les camps de scoutisme, les camps d'autres mouvements de jeunesse, mais aussi des séjours sportifs, des séjours à visée sanitaire... Les séjours ne sont pas forcément très éloignés. Dans les Alpes-Maritimes, certaines colonies n'ont lieu qu'à une dizaine de kilomètres de la commune de départ. Le plus souvent, elles sont à moins d'une centaine de kilomètres (c'est aussi en partie dû à la particularité de notre département où il n'est pas besoin d'aller loin pour changer complètement d'environnement). Par lieux éducatifs, il faut entendre des espaces où des groupes peuvent être accueillis dans de bonnes conditions et où les environs sont propices à la mise en place d'activités spécifiques encourageant à l'éducation des publics.

Les différents exemples qui illustrent ma réflexion sont issus des Alpes-Maritimes. C'est un territoire que j'ai exploré tant au niveau de la géographie que de l'histoire des colonies de vacances (Carton, 2019). Ma réflexion comprend cinq points : tout d'abord, je présente les « urbains » qui ont été éduqués (ou plutôt co-éduqués) dans l'espace rural ainsi que les organisateurs ; puis j'aborde quelques-unes des activités réalisées. Je traite ensuite des limites de cette éducation avant de présenter quelques résultats issus de différents déplacements dans ces territoires éducatifs. Le propos se termine par un point sur l'évolution de l'utilisation du territoire comme espace éducatif.

Quels urbains ? quels organisateurs ?

Les organisateurs de séjours pouvant se dérouler dans des communes rurales se classent selon différentes catégories. Les plus connus sont les organisateurs de colonies de vacances (appelés aujourd'hui par l'administration des « séjours de vacances ») et/ou de courts séjours. Il s'agit souvent d'associations ou de collectivités territoriales qui peuvent être aussi organisatrices de loisirs de proximité comme les accueils de loisirs sans hébergement (appelés aussi centres aérés, centres de loisirs, CLSH), mais il peut s'agir d'entreprises lucratives.

Le scoutisme a mis la nature au centre de ses pratiques éducatives. Le camp d'été impose donc la nécessité de se déplacer dans un environnement rural. Les camps ont souvent lieu dans le Haut-Pays, avec quelques lieux fixes comme Malamaire ou Saint-Auban. D'autres mouvements de jeunesse (JOC, JEC, MRJC) organisent des camps (réglementairement encadrés comme une colonie de vacances), mais il y en a peu dans le département. Les classes de découvertes (sorties scolaires avec hébergement) sont le complément naturel des colonies de vacances. Il s'agit de classes qui se déplacent durant plusieurs jours (le plus souvent une à deux semaines). Si les plus connues sont les classes de neige, elles peuvent avoir lieu toute l'année et avoir différentes thématiques. Volontairement, mon propos n'aborde pas les cas

spécifiques comme les séjours linguistiques ou les séjours sportifs. Il est probable que toutes les catégories d'enfants et de jeunes ont pu bénéficier de séjours collectifs dans l'espace rural, excepté sans doute, les enfants issus de la haute bourgeoisie qui ne participaient pas aux vacances collectives. Le public participait souvent à un mouvement fonctionnant toute l'année, de type patronage (centre aéré), scoutisme... ou il a pu s'inscrire pour les vacances à partir de l'école (caisse des écoles, ou écoles privées). Parfois, ils étaient contactés par des organismes de solidarité, des comités d'entreprise ou encore des associations religieuses. De plus en plus de nos jours, les structures organisatrices ne fonctionnent que pour les vacances (séjours commerciaux, comités d'entreprise, associations spécialisées...). L'acte éducatif est alors limité dans le temps. En ce qui concerne l'âge des enfants et des jeunes, la réglementation fait état d'enfants de 4 à 18 ans, mais on considère souvent que l'on peut accueillir des enfants scolarisés (dès 3 ans), et l'âge maximum est celui de la majorité (qui était, avant 1974, de 21 ans). Certains mouvements de jeunesse peuvent d'ailleurs accueillir des jeunes de plus de 18 ans, parfois mêlés à des mineurs (situation que l'on peut trouver d'ailleurs dans les lycées).

Les colonies de vacances sont des créations d'adultes en vue d'accueillir dans une structure avec hébergement des enfants ou des jeunes pour des séjours avec nuitée (Houssaye, 2009). Elles ont souvent été créées pour des motifs spécifiques (autre que celui d'occuper des enfants durant une période de vacances). La colonie avait pour but de :

- permettre aux enfants d'être en bonne santé. Dans les premières colonies, il fallait grandir et grossir (d'où les repas équilibrés, la vie à la campagne, la sieste...) ;
- faire vivre les valeurs spécifiques de l'organisateur (catholiques, laïques, communistes...) aux enfants qu'il encadre ;
- ne pas laisser les enfants dont on s'occupe toute l'année partir avec d'autres organisateurs (pouvant avoir d'autres valeurs que soi) ;
- d'échapper à la plage et à ses dangers, c'est un argument développé notamment par un orphelinat d'Antibes qui ne voulait pas laisser les enfants se promener l'été sur la plage durant les années 1920 (début du tourisme d'été sur la Côte d'Azur).

Dans les Alpes-Maritimes, il y a eu des colonies de vacances dans de nombreux villages, mais il faut préciser que pour qu'une colonie s'installe il fallait qu'il existe un bâtiment pouvant l'accueillir (même s'il fallait prévoir des travaux). On a ainsi

utilisé les casernes de Peira-Cava, Rimplas, les Granges de la Brasque ; des hôtels à Mandelieu, Andon, Saint-Étienne de Tinée ; des maisons bourgeoises (parfois appelées châteaux) à Sospel, Saint-Vallier-de-Thiery, Valderoure ; des couvents à Saint-Dalmas de Tende, Saint-Étienne de Tinée... Peu de bâtiments ont été conçus spécifiquement pour une colonie de vacances. Cela a pourtant été le cas pour les écoles des neiges (prévues initialement pour accueillir aussi des colonies). Il y a eu aussi certaines colonies comme celle du CEJAM à Valdeblore. Certains camps et/ou colonies, souvent pour adolescents, ont lieu uniquement sous tentes que ce soit dans des lieux aménagés ou non.

Quelles activités en colonie de vacances ?

Tout séjour nécessite un mode d'hébergement, dans notre cas un hébergement collectif (au moins une trentaine de lits, le plus souvent entre cinquante et cent) et des activités encadrées soit par des spécialistes du thème, soit par des animateurs polyvalents. On parle d'activité dominante quand une activité, souvent prévue, voire annoncée bien à l'avance dans les documents de présentation du séjour, prend un temps important et donc ne laisse pas ou peu de place pour des activités « libres », choisies par les enfants ou les animateurs durant le séjour. Il ne me semble pas pertinent de dresser une liste exhaustive des activités possibles durant un séjour. J'ai classé les activités en trois catégories : celles que l'on peut faire uniquement sur un territoire, celles que l'on peut faire dans plusieurs endroits et, enfin, celles que l'on peut faire n'importe où.

Commençons par les activités réalisées uniquement sur un territoire. Si l'on pouvait faire des randonnées dans chaque village, peu permettraient d'aller visiter la « Vallée des Merveilles » (faite régulièrement à partir des colonies implantées dans la Vallée de la Gordolasque) ou un sommet particulier (fréquent dans le Mercantour). De nombreuses colonies de vacances implantées dans le Haut-Pays ont permis une découverte et une pratique de la montagne à de nombreux maralpins. Dans le même ordre d'idées, il n'est pas possible de faire une activité spéléologie s'il n'y a pas des grottes à proximité (des grottes tous publics comme celle de Saint-Cézaire ou celle de Saint-Vallier-de-Thiery ou des grottes nécessitant du matériel et du personnel qualifié comme à Andon, Guillaumes...). La pratique du kayak est impossible s'il n'y a pas de rivière ou au moins un plan d'eau de taille suffisante. La Roya a été le lieu idéal, d'autant plus qu'il était possible de s'entraîner sur le lac de Breil-sur-Roya avant d'entreprendre une descente. Une petite partie du Var a aussi été utilisée (du côté de Puget-Théniers). Il en est de même pour la visite d'un musée spécifique ou d'un parc d'attraction, même si on retrouve plus ou moins les mêmes activités dans chacune des vallées des Alpes-Maritimes

(de type accro-branches). J'ai cependant vu, dans un catalogue, un séjour ayant pour thème « les Dauphins » avec visite du parc Marineland dont l'hébergement était prévu à Berthemont-les-Bains (certes vu de Paris, Antibes n'est pas loin de Berthemont-les-Bains).

Notre département ne se limite toutefois pas à la montagne. Certaines colonies de vacances ont axé leurs activités sur le bord de mer avec des activités nautiques : voile, kayak de mer, planche à voile... Précisons que le public est, le plus souvent, extérieur au département. Il n'y a presque pas de séjours à la campagne car elle est rare dans les Alpes-Maritimes. Il y a peu de vallées agricoles. Plusieurs colonies sont quand même installées dans des plaines qui ont permis aux enfants de découvrir les travaux des champs. Il faut rappeler les séjours de neige. Certaines colonies fonctionnent durant les vacances d'hiver pour la pratique du ski ou d'autres activités particulières (raquettes, igloos...). Ceci posé, la colonie peut organiser des déplacements en car ou en train pour aller pratiquer telle ou telle activité. Ce qui permet de changer de territoire le temps d'une journée. C'est possible, mais très coûteux. Très peu de colonies dans le département ont un bus à disposition. La plupart des centres organisent des déplacements en minibus, mais cela limite forcément beaucoup le nombre d'enfants pouvant se déplacer (ou il faut faire plusieurs navettes et donc limiter l'éloignement).

Voyons maintenant les activités qui peuvent se faire dans de nombreux endroits mais pas partout. Presque toutes les « colos » organisaient des randonnées adaptées aux âges des enfants, voire une spéciale pour les plus grands (un sommet, un lever de soleil) qui avaient presque atteint l'âge limite de la colonie. Cette pratique a quasiment disparu. La découverte du milieu (Deffontaines, 1941) fait partie des activités conseillées en colonie de vacances depuis de nombreuses années (elle est citée par tous les ouvrages spécialisés et de nombreux articles lui ont été consacrés). Elle prévoit la visite du village, l'analyse des différents paysages, des cultures, de l'architecture. Elle inclut aussi la visite de l'écomusée quand il y en a un à proximité. Participer au travail au champ (si c'est encore possible), visiter une ferme, regarder travailler des artisans étaient le complément de la découverte du milieu. Cela valorisait le travail des habitants tout en permettant aux enfants de découvrir des métiers. Ainsi, la colonie peut-elle permettre les rencontres avec d'autres : les enfants du village, mais aussi d'autres colons. Certains villages pouvaient recevoir plusieurs colonies en même temps, voire avoir plus de colons que d'habitants (Peira-Cava, Berthemont-les-Bains, Saint-Dalmas-de-Tende). Les rencontres étaient organisées pour des tournois, des fêtes... Certaines activités sportives quand le centre possède son matériel (cela a été le cas pour le tir à l'arc), avant que la loi ne rende obligatoire une qualification pour l'encadrement.

Les grands jeux, les jeux d'approches et les jeux sportifs peuvent nécessiter un terrain approprié mais pas spécifique : pour l'un une butte boisée, pour l'autre un terrain plat et ou isolé... L'activité camping se fait souvent à proximité du centre (à quelques kilomètres au plus). En complément du matériel, il faut pouvoir avoir accès à un lieu adapté, où le camping est possible et/ou autorisé. Certains spectacles comme la représentation d'une activité théâtre (ou d'un jeu dramatique) ou un spectacle de marionnettes peuvent nécessiter des locaux adaptés ou au moins adaptables.

Il reste à aborder les veillées en extérieur, les feux de camp avec ou sans grillades, voire le repas « trappeur » (pommes de terre cuites à la braise), l'utilisation d'un four à pain (et/ou à pizza) quand il y en a un. Autant d'activités qui nécessitent des espaces spécifiques mais qui ont souvent été faites durant les campings à défaut de pouvoir se faire sur place. Enfin, il y a des activités qui peuvent se faire n'importe où. C'est principalement le cas des activités qui se déroulent dans des locaux ou qui demandent peu d'extérieurs. On peut y inclure les colonies ayant des thèmes de types personnages, époques ou lieux imaginaires (hier Tintin ou Astérix et aujourd'hui Harry Potter). Ces thèmes nécessitent des espaces adaptables où l'on peut faire des décorations, souvent des salles et peu ou pas d'espaces extérieurs. Parmi les nombreuses activités pouvant se faire dans n'importe quel lieu, il y a celles manuelles qui nécessitent juste un peu de matériels et de matériaux, souvent facilement transportables. On peut y associer les ateliers cuisines puisque par définition, il y a une cuisine dans chaque lieu d'hébergement (où au moins les moyens de faire réchauffer des plats).

La lecture, nécessite l'installation d'un espace bibliothèque, appelé fréquemment « coin lecture ». C'est un lieu qui doit être facilement accessible. Là encore, les animateurs peuvent l'installer quel que soit le lieu d'accueil. La plupart des veillées (temps de préparation au coucher et au sommeil) se déroulent dans des espaces confinés, que l'on trouve partout, excepté, bien sûr, pour les soirées particulières (festives) qui regroupent de nombreux enfants. Mais là aussi, les animateurs adaptent les locaux (pour une « boum », la soirée spectacle, la veillée jeux...).

Cette troisième catégorie présente des limites que je vais développer *infra*. Il n'y a pas de besoin de territoire éducatif. Cela n'empêche pas d'autres activités qui peuvent se faire dans des espaces partagés par d'autres structures ou d'autres personnes (extérieures au séjour) comme la piscine, les parcs de loisirs (plus ou moins sportifs...). Pour les activités qui peuvent se faire n'importe où, il est important de rappeler qu'une partie du matériel des colos était facilement transportable. Que ce soit l'électrophone et ses disques, les projecteurs de films fixes ou animés, l'agrandisseur photo, la ronéo à alcool, les feutres papier et les petits

outils des ateliers manuels, tout était en mallettes faciles à déplacer (d'ailleurs ces outils servaient souvent le reste de l'année pour les mêmes enfants, mais pour les loisirs de proximité ou l'école). Dans le cas de locaux partagés (souvent dans de très grandes structures) qui peuvent accueillir des publics très différents, il peut y avoir des rencontres avec d'autres (d'autres colonies, des groupes de personnes en situation de handicap, des vacanciers en famille...). Parfois, les animateurs organisent des activités en commun, mais souvent chaque groupe vit de son côté.

Les limites d'un espace éducatif et des résultats éducatifs

Ces descriptions des colonies de vacances et de leurs activités (objets et formes de l'hospitalité), nous amènent à poser une question qui affleure dans les thèmes proposés pour ce numéro *i.e.* quelles sont les conditions qui rendent les territoires éducatifs ? Comme nous l'avons vu, certaines colonies de vacances peuvent se dérouler n'importe où, leurs thématiques (activités) n'utilisent pas l'environnement du centre, voire le rejettent et/ou l'évitent. Parfois même, ces colonies vivent en autarcie ; elles n'ont pas besoin de l'extérieur. Par exemple, la colonie a sa propre piscine, ses animateurs spécialistes pour les activités particulières (montagne, randonnée, baignade, voile...) avec le matériel spécifique. Ces colonies autonomes sont plutôt récentes (à partir des années 1970) et se sont fortement développées depuis. Elles sont créées par des organisateurs souvent nationaux et accueillent un public venu de toute la France, ou au moins d'une grande région.

Toutes les colonies de vacances ont un projet éducatif et un projet pédagogique. Le premier est du niveau de l'organisateur, le deuxième du directeur et de son équipe d'animation. Le but est d'expliquer clairement l'organisation du centre et son fonctionnement d'un point de vue technique, mais surtout pédagogique. Les relations avec l'extérieur du centre doivent donc y figurer si cela semble nécessaire ou, au moins, souhaité. L'absence d'objectifs concernant des rencontres dans les projets ou prévues dans les plannings démontre un choix de la direction de ne pas rencontrer les habitants et leur environnement. Deux situations peuvent expliquer cette « non-volonté » : lorsque les thèmes des séjours sont trop forts et nécessitent de ne pas sortir (pour ne pas casser le rythme ou pour ne pas remettre les enfants dans la vie réelle) ; lorsque la durée du séjour est trop courte (de plus en plus de séjours ne durent qu'une semaine, on a donc moins le temps de prendre son temps). À l'inverse, l'absence de relations peut être due au territoire. Tous les lieux et tous les habitants ne sont pas accueillants. Les colonies de vacances ne sont pas toujours appréciées. Il est fréquent que l'on se méfie d'un groupe d'adolescents surtout s'ils viennent d'un quartier « en difficulté ». Le passage des gendarmes est un bon indicateur. On voit aussi que les groupes sont appréciés au

moment où il y a peu de touristes (pour remplir). En revanche, ils sont moins bien accueillis quand il y a du monde. Il est simple de trouver un moniteur de ski en dehors des vacances scolaires, mais il est difficile de faire donner des leçons à un groupe de colons. Il en est de même pour de nombreuses activités, le tarif de groupe étant moins rentable que le tarif individuel pour le vendeur.

La rencontre est aussi difficile lorsque les lieux sont surpeuplés de colons (ou d'autres touristes) comme à Peira-Cava ou à Berthemont-les-Bains dans les années 60-80. Il y avait plus de colons que d'habitants. J'ai rencontré d'autres situations rendant les relations difficiles comme lorsque l'implantation n'est pas adaptée ou trop éloignée. C'était notamment le cas à la colonie des Granges de la Brasque qui était parfaite pour connaître une petite ferme (vacherie) et pour vivre en montagne. Par contre, la colonie était trop éloignée des villages (20 km de la Tour-sur-Tinée par la route ou 6 km de Lantosque ou Roquebilière par une piste). L'alimentation en électricité était fournie par des groupes électrogènes, seuls de petits bus (25 places maximum) pouvaient y accéder. À l'inverse de nombreuses colonies, il fallait camper près des villages pour permettre aux enfants de rencontrer des ruraux, d'acheter des souvenirs, de voir du monde, d'aller au bal, à la fête de la commune... Parmi les exemples de colonies « fermées » que l'on peut citer dans les Alpes-Maritimes, le plus célèbre a été le « Space camp » de Patrick Baudry, implanté à Cannes-La-Bocca, à proximité de l'Aérospatiale (aujourd'hui Thalès). À la fin des années 80, l'astronaute Patrick Baudry a décidé de créer un centre d'accueil avec hébergement sur le thème de l'espace. La structure fonctionnait totalement dans un grand hangar avec un petit espace en extérieur. Il y avait des salles affectées aux activités (cours sur les étoiles, mais aussi pour des exercices spécifiques), aux repas, à l'hébergement. Durant les séjours, nul besoin de sortir du hangar pourtant à quelques centaines de mètres du bord de mer. Le centre accueillait plusieurs types de groupes : des enfants en colonie pendant les vacances, des classes de découvertes, des groupes d'adultes, y compris des salariés... Le centre a fermé au bout de trois ans, probablement à cause des coûts trop importants et donc des tarifs élevés. On peut noter que le centre aurait peut-être pu survivre s'il avait été implanté ailleurs, dans un lieu plus proche des grandes villes (et donc des publics), mieux centré en France et plus facile d'accès. L'emplacement aurait aussi pu être moins coûteux : le lieu choisi n'ayant aucune incidence sur le fonctionnement du centre.

Il est difficile de mesurer précisément les « résultats » d'une implantation. Tout au plus, est-il possible d'observer les relations existantes entre la commune d'accueil, ses habitants et les organisateurs de la colonie et ses participants. De nombreuses colonies de vacances ayant disparu, il est possible d'analyser à la

fois que ce qui se passe encore et ce qu'il reste après quelques années de fermeture. Le choix de l'implantation de la colonie est important (Bataille, Levitre, 2010). Elle peut être au cœur même du village (ce qui peut aussi poser quelques difficultés), aux abords immédiats ou quelque peu éloignés. Son implantation physique au cœur du village était facilitante pour les relations, chacun voyait ce que l'autre faisait. Cependant, cela pouvait gêner son fonctionnement (le bruit le soir ou pendant les veillées par exemple). Plusieurs actions sont favorables à établir de bonnes relations. Les colonies proches des villages participent aux fêtes, recrutent du personnel (au moins pour les services techniques), font appel aux artisans locaux pour les travaux divers, achètent une partie des denrées alimentaires (au moins le pain) et du petit matériel dans les commerces locaux... La colonie de vacances peut alors être un apport financier important. Cependant, la colonie rapporte moins qu'une structure accueillant des adultes, des familles... qui souvent dépensent plus. Parfois, dans des colonies catholiques, la présence d'un prêtre permettait des célébrations l'été dans des églises ou chapelles n'accueillant plus de messes régulières. Ces célébrations étaient alors accessibles aux villageois. Dans ces colonies, il y avait aussi parfois, la participation des enfants de la colonie à la messe régulière du village. Cela facilitait fortement les relations et la mise en confiance.

L'implantation relationnelle reste complexe à analyser. Si elle peut être ponctuelle (un nouveau directeur arrive avec son équipe d'animateurs), elle s'est souvent construite sur le long terme. En effet, il faut du temps pour « s'approprier ». Dans la réalité, le nouvel arrivant bénéficie de (ou subit) la relation suivant ce qu'il s'est passé les années précédentes. Il est nécessaire de consacrer du temps à se présenter, à expliquer ce que l'on veut faire, d'où viennent les enfants, ce qu'ils souhaitent trouver... et cela peut expliquer aussi que les salariés permanents des organisateurs (soit du siège, soit de la commune si la structure est ouverte à l'année) doivent consacrer le temps nécessaire à la création et à l'entretien d'une estime réciproque. Par contre, dans le cas de salariés occasionnels employés juste pour le séjour, ils n'ont pas le temps de se faire connaître (et reconnaître) que le séjour est déjà terminé. Les relations se limitent alors au minimum (achat de prestations, visites publiques...). Suivant les territoires, les enfants ont pratiqué des activités qui y étaient possibles. Il ne s'agit pas de faire des sportifs de haut niveau (contrairement à certains séjours sportifs), ni des spécialistes de l'environnement. Mais la découverte par la pratique de certaines activités durant la colonie pendant les journées à thèmes (jeux olympiques ou olympiades ; kermesse, tournoi...), les grands jeux, les visites, les ateliers... ont permis aux enfants de pratiquer des choses nouvelles, de prendre de l'assurance, de prendre conscience de leurs capacités.

Il est un point aveugle où l'action éducative des colonies de vacances du Haut-Pays n'a pas été mesurée voire négligée : il concerne la réflexion sur l'environnement durable. Dans la plupart des colonies de vacances, outre le fait de faire des activités dans la nature (jeux, cabanes, balades...) les animateurs ont utilisé la récupération (recyclage, réutilisation du carton et du papier...) pour les activités manuelles. Bien évidemment, l'absence de gaspillage à table était la norme et il arrive encore que les restes alimentaires soient remis à un fermier pour nourrir les poules ou les cochons. On peut aussi citer les petits potagers (et les plantations), l'adaptation des activités et du rythme quotidien au climat, le respect de la nature...

Précisons aussi que, dans les territoires, les colons devenus adultes reviennent, parfois après de nombreuses années, passer la journée ou des vacances. Ils montrent les lieux de leur enfance à leur famille, voire y achètent une résidence secondaire. À Valderoure, la mairie est installée dans une partie de l'ancienne colonie de vacances, implantée dans le centre du village (Nin, sd). Cette colonie a tellement marqué les villageois et les anciens de la « colo » qu'une plaque de marbre a été posée (probablement dans les années 1980) sous une croix datée de 1953 (pendant que la colonie fonctionnait). Il est écrit « *Ici M. FOLCO marqua et rendit heureux beaucoup d'enfants* ». M. Folco est l'ancien directeur (il n'est pas le fondateur, mais il a dirigé la colonie de nombreuses années). On peut noter une tentative inverse au Cros-de-Cagnes où les membres du conseil général ont souhaité, au début des années 60, créer une colonie de vacances en bord de mer pour les enfants des communes rurales du moyen et du haut pays. Cela a été un échec, il y a eu très peu d'inscrits localement. En revanche, cette colonie, qui a fonctionné une vingtaine d'années s'est vite peuplée d'enfants venus d'autres départements. Certains animateurs ont développé sur le territoire de la colonie des activités spécifiques pour tous et se sont parfois installés sur ce même territoire. On peut citer le kayak à Breil-sur-Roya ou les tepees à Andon. Cependant, cela n'a été possible que parce que les animateurs, parfois d'anciens participants, sont revenus plusieurs fois, voire ont dirigé les séjours. Aujourd'hui, cette situation est devenue rare. Les animateurs ne reviennent pas forcément là où ils ont été enfants. Il y a moins de suivi, moins de militantisme, plus de professionnalisme. Et pourtant, l'histoire des colonies de vacances est souvent une histoire oubliée dans les villages. Il y a peu de colonies qui sont citées dans les livres d'histoire communale. C'est un peu comme si le lieu d'accueil avait oublié et que, par contre, les « touristes » se rappellent de leurs vacances. Faut-il y voir un peu de colère des villageois qui en voudraient aux colonies d'avoir disparu ? Peut-être s'agit-il d'un manque d'intérêt pour une histoire qui ne « rapporte rien » ?

Conclusion

Avant de terminer cet article, il est important d'ajouter une dernière précision qui concerne les organisateurs de colonies de vacances (qui peuvent aussi accueillir d'autres types de séjours). On peut les classer en deux catégories. Il y a ceux qui s'occupent de leur public toute l'année et qui souvent gèrent peu de locaux de colonies de vacances. Ce sont souvent les plus discrets, voire les plus isolés. Et puis il y a de plus en plus de structures qui commercialisent leurs séjours de vacances à tout le monde, via des catalogues, des sites Internet... Certains organisent des départs depuis plusieurs grandes villes de France, avec un système de « ramassage » des enfants en gare. C'est dans cette catégorie que l'on trouve les entreprises à but commercial et les très grosses associations. Cette catégorie a pris de l'ampleur depuis les années 80.

Dans la première catégorie, on vise à ce que les enfants puissent revenir dans le même local. Il faut alors adapter les thèmes et les activités à ce qu'il peut se faire sur place. On trouvera normal que les enfants refassent des activités ou des randonnées plusieurs années de suite. Dans la seconde catégorie, on essaie de fidéliser le public en lui proposant des séjours spécifiques, souvent avec des dominantes fortes. On peut trouver dans un seul catalogue, la possibilité d'être à la mer, à la campagne ou à la montagne, en France et à l'étranger avec des thèmes comme : Harry Potter, la cuisine, la science, la Star Academy... Cela entraîne aussi que l'espace rural, qui accueille de moins en moins de colonies, soit de moins en moins éducatif pour une part importante des séjours. À l'inverse, en ce qui concerne la première catégorie, les nouveaux courants environnementaux, écologiques, sociétaux... encouragent à imaginer une nouvelle proximité avec l'espace rural. Des colonies de vacances retrouvent les savoir-faire anciens (parfois encore sans le savoir ?). Des propositions récentes portent sur le respect de l'environnement, l'alimentation saine, les circuits courts, le traitement des déchets, et même des espaces sans wifi (ou au moins avec des temps limités). Dans le domaine des colonies de vacances, ce qui a été jugé vieillot peut devenir moderne.

La ruralité n'est donc pas forcément éducative. Il ne suffit pas de se déplacer, d'aller dans des endroits moins peuplés, avec plus d'espaces verts pour bénéficier d'une éducation spécifique. Il faut d'abord que les personnes vivant dans ces territoires aient envie de partager leur espace et souhaitent rencontrer d'autres personnes (on peut encore se demander lesquelles). Il faut aussi que les vacanciers acceptent ces territoires tels qu'ils sont, et là encore accepter que l'on soit un peu différent, d'autant plus que l'on se ressemble tellement. Il ne serait pas juste de ne pas finir cette réflexion sans rappeler que l'on a appris beaucoup de choses dans ces lieux et temps dédiés et que beaucoup ont été utiles dans la socialisation du public.

Cela confirme que la ruralité a été éducative. D'ailleurs, de nombreux adultes ont gardé en souvenir le lieu de la colo et y reviennent, voire y amènent leur famille... même s'ils n'y inscrivent pas forcément leurs enfants en séjour...

Bibliographie

Bataille, J.M., Levitre, A. 2010. *Architecture et éducation Les colonies de vacances*. Vigneux : éd Matrices.

Carton, É. 2019. *Les colonies de vacances des Alpes-Maritimes*. Tome 1. Bagnex : Le Social en Fabrique.

Deffontaines, P. 1941. *Petit guide du voyageur actif*. Clermont-Ferrand : Édition sociale française.

Houssaye, J. 2009. *Le livre des colos*. Rééd. augmentée. Vigneux : éd Matrices.

Nin, R. sd. *Le cœur à Antibes et le bonheur à Valderoure*. Grasse : éd tout autour des Cultures.

Rey-Hermes, P.A. 1954. *Colonies de vacances, origines et premiers développements*. Paris : chez l'auteur.



ISSN 2110-6126

ISSN en ligne 2261-1061

Quand objet, territoire et hospitalité tissent les trames d'une créativité signifiante aux pays du maghreb : le cas du costume traditionnel maghrebin

Jihen Trabelsi

Université de Monastir, Tunisie

jihene.trabelsi@ismmm.u-monastir.tn

Résumé

Le retour au fait main et au patrimoine suscite un intérêt considérable et devient une des orientations d'actualité. Dans ce contexte, mettre en œuvre une créativité signifiante, génératrice de sens et d'authenticité, est un défi majeur pour les pays du Maghreb : Tunisie, Maroc et Algérie. Un défi, leur permettant de se positionner et de répondre aux attentes d'une cible. Cet article cherche à saisir cette dynamique en proposant d'explicitier l'interconnexion entre la créativité des acteurs du champ de la création et le costume traditionnel Maghrébin. Nous postulons qu'une création vestimentaire puisant sa source dans le costume traditionnel pourrait mettre en scène une créativité signifiante, quand, objet, territoire et hospitalité sont les trames de son énoncé. Cette approche va nous permettre de mettre en relief à quoi sert la mobilisation de ces notions dans un processus de création, et comment elles affectent le sens d'une création vestimentaire.

Mots-clés : costume traditionnel, création vestimentaire, créativité signifiante, territoire, hospitalité

When object, territory and hospitality weave a sense of significant creativity in the Maghreb countries: the case of Maghreb traditional costume

Abstract

The return to hand-made and heritage arouses a considerable interest and becomes one of the main current orientations. Therefore, highlighting significant creativity, which is generating meaning and authenticity, is a major challenge for Maghreb countries: Tunisia, Morocco, and Algeria. This challenge would lead them to ensure a strong positioning and predict the customer's needs. This article seeks to grasp this dynamic by taking into consideration the interconnection between the creativity of actors in the field of design, as far as, the Maghreb traditional costume. We postulate that a clothing design referring to the traditional costume could highlight significant creativity, when, object, territory and hospitality weave a sense of its statement. This approach would allow us to emphasize the role of mobilizing these notions in a creative process and how they would affect the meaning of clothing design creativity.

Keywords: traditional costume, clothing design, meaningful creativity, territory, hospitality

Introduction

L'idée de l'exploration de la frontière entre la créativité, le savoir-faire artisanal et la reviviscence de tout ce qui a un rapport au passé et notamment au patrimoine suscite un vif intérêt et s'avère une problématique d'actualité, que nous pensons important d'approfondir. Cet article tente d'explorer cette thématique en se focalisant sur le champ de la création vestimentaire puisant sa source dans le costume traditionnel des pays du Maghreb. L'intérêt de focaliser le regard sur le champ de la création est de mettre en relief la créativité des acteurs de ce champ. Nous partons du constat que la créativité des créateurs maghrébins de la mode a été peu étudiée, alors même que la créativité est considérée comme une compétence clé D Randy Garrison (2011) dans une société en perpétuelle évolution et notamment dans un système aussi dynamique que la mode Christian Barrère (2005). Aussi ce travail cherche-t-il à montrer comment une création puisant son inspiration dans le costume traditionnel met en œuvre une créativité signifiante.

Les liens entre créativité, patrimoine et productivité territoriale

L'importance de la créativité est mise en exergue par Jamie Peck (2005) comme un nouvel impératif de compétitivité et comme un facteur de différenciation dans un marché globalisé. Les créateurs jouent ainsi un rôle de relais dans ce processus Didier Grumbach (2017). Par ailleurs, Pierre Bourdieu (1977 : 3-43) a mis en relief l'importance accordée au « champ de la production » dans son analyse « systématique » de la mode comme cas particulier de bien symbolique en prêtant attention au créateur dans la « production de la croyance en la valeur » d'un produit. Le produit acquiert donc une valeur *via* la créativité d'un créateur et lui permet d'être identifié par rapport aux produits concurrents. Cependant, le produit donne lieu à une activité de création territoriale car il renvoie à un contexte culturel dans lequel il a été produit. D'ailleurs, les travaux de Claude Courlet (1994) soulignent le rôle des activités de production localisées en tant qu'action attribuant un sens à un objet créé. Dans la définition qu'avance même Guy Di Méo pour définir le territoire, apparaît le rôle des acteurs en tant qu'acteurs engagés qui agissent dans le champ en « donnant une représentation particulière d'eux-mêmes, de leur histoire, de leur singularité » Guy Di Méo (1998 : 42-43) dans le sens où le territoire est lié à la « territorialité » selon Martin Vanier (2009). Il n'existe que par les actions et les pratiques des acteurs, « il est à la fois spécifique et générique...agissant sur les acteurs et agi par eux » précise Olivier Crevoisier (2010 : 977). Ce qui nous donne une idée sur l'importance accordée au champ de la production et le rôle dont sont tributaires les créateurs comme acteurs dynamiques de ce champ. Dans la continuité de ces approches, nous proposons de notre côté, d'accorder à ce champ

une importance spécifique, en nous focalisant sur celui de la création vestimentaire, afin de mettre en exergue le rapport que les créateurs entreprennent à leurs productions et comment se tressent les trames d'une créativité signifiante *via* ce rapport. Cependant, si la créativité est un acte de création qui fait aussi exister un territoire, suffit-elle pour qu'une création vestimentaire qui se veut maghrébine, s'impose sur un marché concurrentiel ? En effet, c'est en dressant un pont entre la créativité des acteurs du champ de la production et le costume traditionnel, l'identité d'une création vestimentaire s'imposerait. Nous voyons qu'une création vestimentaire qui puise sa source dans le costume traditionnel pourrait susciter et générer une assurance, une hospitalité, une mémoire commune, un socle commun fondé sur le partage et la transmission de savoirs et savoir-faire, générateurs de sens et d'authenticité.

C'est ainsi qu'identité, territoire, appartenance au groupe et lien social se définissent et se renforcent. Nous convenons, que la mobilisation de toute cette charge symbolique où objets, territoire et hospitalité sont mis à l'œuvre, l'identité d'une création vestimentaire s'imposerait *de facto*. Plus encore, c'est à travers ces notions qu'une activité de production peut faire sens et se dote de sens. Notre approche est basée sur l'hypothèse proposée par Pierre-Antoine Landel (2006), qui repose sur l'idée que la mobilisation des signes définissant un patrimoine traduit l'émergence d'une productivité territoriale spécifique. D'ailleurs, la recherche pour déterminer la nature de la demande qui anime un bien vestimentaire dans un marché d'offre et de demande globalisé, nous a conduit à déduire par les analyses sociologiques, économiques et même psychologiques que dès les années soixante et suite à un nouveau contexte socio-économique, une création vestimentaire, n'est plus appréhendée seulement, pour ses signes de distinction Pierre Bourdieu (1979), pour exhiber un paraître, une richesse, un rang Marie-Christine Natta (1996) ou pour ses « qualités ostentatoires » Thorstein Veblen (1970) ou, dit autrement, au regard de ses « signes et de ses symboles » Jean Baudrillard (1996), donc de ses connotations, mais en raison aussi, de sa valeur émotionnelle, de son imaginaire donc de son expression. Ce constat est basé sur l'analyse de Bernard Pras (1997) se rapportant au comportement du consommateur qui fait ressortir l'importance de l'affectif et du relationnel. Pour analyser ce nouveau paradigme de la société de consommation, Robert Rochefort (2001 : 37) précise que : « ... le nouvel immatériel de la consommation qui se met progressivement en place depuis les années 1992-1993 peut être qualifié de façon générique d'immatériel de « rassurance », qui consiste à rassurer le consommateur ». Cet auteur souligne encore que la composante immatérielle du produit qui se profile au niveau des attentes du consommateur est en rapport et en fonction du « système de valeurs

dominant, du stade de développement économique et social, de l'état du rapport de force entre les groupes sociaux et aujourd'hui, des incertitudes, des peurs qui assaillent notre société » Robert Rochefort (2001 : 11). Ajoutons, que face à une pandémie de COVID19 qui a pris de plus en plus d'ampleur depuis l'année 2020 dans le monde, et son impact sur la sensibilité, l'imaginaire de l'utilisateur et ses attentes se traduisent par une attente immatérielle de rassurance. D'ailleurs, ce contexte a suscité l'émergence des thèmes ayant rapport avec les notions de racines, de passé, de fait main et d'authenticité. Les pièces uniques associées au savoir-faire traditionnel, à l'artisanat, au patrimoine culturel sont une réponse pour rassurer le consommateur et faire baisser son inquiétude, et nombreux sont les acteurs impliqués pour mettre en œuvre ces notions. Ce climat a incité les consommateurs à se tourner davantage vers des produits du terroir, ayant trait à leur patrimoine culturel car celui-ci « contribue à la cohésion sociale, stimulant un sentiment d'identité et de responsabilité qui aide les individus à se sentir partie d'une ou plusieurs communautés et de la société en sens large » UNESCO (2011 : 5) ce qui les rassure et calme leurs angoisses. Dans ce même contexte, Aziza Bennani (2004 : 244) écrit que le patrimoine est une interface où « l'on peut lire l'identité d'une communauté, sa mémoire, sa sensibilité, son génie créateur ». L'approche patrimoniale comme processus pour la créativité se révèle être à cet effet, un puissant vecteur qui met en scène une synergie entre l'artisanat, la création et l'identité locale dans un contexte d'inquiétude et de peur. À l'égard de ces constats, la créativité comme on vient de le souligner *supra*, est certes pour le créateur une réponse afin de se positionner, toutefois, mais aussi une source dans le passé, c'est-à-dire un retour au fait main, aux savoir-faire traditionnels, aux valeurs sûres, aux traditions ancestrales, bref au patrimoine culturel afin de toucher le destinataire au-delà de sa diversité sur un marché globalisé.

Faire valoir une créativité maghrébine qui puise sa source dans son patrimoine est une façon, de répondre à la nouvelle tendance de la demande et d'identifier son produit. Ce constat nous pousse à nous interroger sur les composantes du patrimoine culturel maghrébin. Le cas du costume traditionnel, sera-t-il aussi un atout et une plus-value pour une création vestimentaire ayant un impact sur les mémoires individuelles et collectives ? Autrement dit, quels éléments dans la conception d'une création vestimentaire maghrébine peuvent mobiliser des notions de territoire comme d'objets chargés de sens, d'un langage sur un art de faire, alliant hospitalité et rassurance ? Il faut donc réfléchir au pont dressé entre la créativité et le costume traditionnel et nous attarder en priorité sur les composantes symboliques et significatives du costume traditionnel maghrébin.

Le costume traditionnel maghrébin : objet territorial, pour quelle mise en œuvre ?

Commençons par un constat. Les Berbères sont parmi les premiers autochtones des pays du Maghreb au sens large (l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Mauritanie et la Libye). Mais, dans le cadre de cette étude, nous nous sommes restreints à trois pays du petit Maghreb : l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. En effet, ces pays du Maghreb ont connu tout au long de leur histoire, différentes invasions et, ont été territoires d'accueil ou de présence de différentes civilisations : berbères, arabes, andalous, ottomans et enfin européens. Ce phénomène d'échange et d'interculturalité a créé un repli de la culture Berbère, tout en marquant la culture maghrébine, enrichissant ainsi le vêtement maghrébin. D'ailleurs, le costume traditionnel puise ses origines dans l'esthétique arabo-musulmane qui s'est épanouie depuis le VIII^e siècle Rachida Allaoui (2003). Ainsi, au fil de l'évolution de ces pays, l'union politique entre le Maghreb et l'Andalousie a favorisé des échanges intenses entre les deux rives de la méditerranée. La symbiose qui en a résulté fut à l'origine d'un style particulièrement raffiné, connu sous le nom d'art hispano-mauresque. Toutes les productions artistiques de cette époque, et notamment les arts du textile, les plus importants du monde arabo-musulman, se sont développés et exportés dans l'espace méditerranéen et par-delà. D'importantes manufactures de tissages étaient installées dans les villes andalouses et maghrébines.

« Au XVII^e siècle époque de la dynastie Alaouite, cet héritage hispano-mauresque s'est doublé de l'influence ottomane, *via* l'Algérie, qui a laissée son empreinte sur les caftans, la passmenterie et la broderie de différents habits du Maghreb. Puis avec le développement du commerce aux pays du Maghreb qui favorisa les relations diplomatiques et commerciales avec l'Europe, furent importés des tissus fabriqués en France, en Hollande ou en Italie, et des motifs de la renaissance espagnole et italienne se glissèrent dans les broderies d'Azemmour, de même que des inspirations balkaniques dans certaines broderies de Fès » Rachida Allaoui (2003 : 9).

Cette hospitalité, ou plutôt cette bienveillance culturelle a produit un répertoire vestimentaire très particulier ; où textiles, motifs, ornements, couleurs ont vivement été enrichis. Ainsi, jellaba, caftan, haik, caraco, kiswa kbira, fûta et blûza, burnous, jebba ont connu un raffinement très distinct ... Il suffit de lire ce qu'avaient écrit Edmondo De Amicis (1882), Jean Léon l'Africain (1956) ou Jean Besancenot (1988) pour ne citer qu'eux, afin de se rendre compte de l'apport de cette osmose culturelle sur l'essence même de ces différents costumes. L'analyse poussée notamment de Aziza Ben Tanfous *et al.*, (2021) ; Rachida Allaoui (2003) ; Leyla Belkaïd (1998), de tous les costumes qui constituent le patrimoine des trois

pays du Maghreb, prouve que les Maghrébins ont bien assimilé les apports que le brassage interculturel a marqué par son influence sur ces pays. C'est à travers ce brassage culturel que les arts traditionnels se sont développés, transformés et ont évolué, marquant l'esthétique du costume traditionnel. Un costume qui a prouvé sa capacité à intégrer de nouveaux apports, à se renouveler par les détails et à accueillir des migrations stylistiques venues d'ailleurs pour sublimer ses traits et définir ses caractéristiques. Ces pays du Maghreb possèdent donc un patrimoine vestimentaire signe d'hospitalité. Nous parlons d'hospitalité, car ce territoire n'a jamais été clos ou séparé, mais ouvert sur l'Autre. Comme ce territoire a été espace de passage de différentes civilisations qu'on vient de citer, son patrimoine s'appuie essentiellement sur un savoir-faire artisanal qui, au fil du temps, s'est enrichi par ce va-et-vient de savoir et savoir-faire, attestant une ouverture d'un Maghreb sur l'Autre, qui n'est pas clos ou enfermé sur soi, tout en conservant son authenticité et, plus encore, sa spécificité à l'instar de celle du caftan Marocain, du karaoko Algérien et la jebba ou la futà et le blùza Tunisienne. Cette particularité peut aider à comprendre que ces costumes sont véritablement les costumes nationaux des trois pays du Maghreb. Ils en deviennent même les ambassadeurs de leur culture. Ils sont la projection symbolique de chaque pays comme de ses territoires. Ils constituent ses objets symboliques et ses spécificités territoriales. Ils participent même à « cette connaissance de la mémoire » Daniel Dequier (1997 : 12) puisqu'ils représentent et mettent en scène un savoir-faire ancestral qui se donne à lire à travers les différents types de broderies, de motifs variés... C'est que sous la main de maîtresse-brodeuse habile ou *m'alma*, les étoffes de ces costumes sont colorées puis décorées de broderies artisanales planes ou en reliefs, selon différentes techniques héritées du passé dans une composition, qui allie fil, paillettes dorées ou argentées. On y reconnaît les points de la broderie métallique de Tunis à travers l'association du fil d'argent plat brodé en relief et des paillettes cousues avec de la cannetille ; la broderie *fetla* et *majboud* de l'Algérie et le *tiraz* (la broderie) *maâllem* ou *gorz el fési* du Maroc. L'ornementation même à travers les brides, les *ain* et *okda*, les soutaches, les galons... présentant entre autres, des figures géométriques qui obéissent à des lois rigoureuses, et prenant leur essence de l'art berbère sous forme de spirales, triangles, cercles, carrés, losanges, chevrons, mains, œil, poissons... ou de motifs floraux et notamment animaliers.

Le soin qu'apportent ces *m'alma* à la mise en œuvre de cette richesse ornementale *via* leurs expériences, leurs savoir-faire composites de recettes, d'habitudes.... Où elles « reproduisent volontiers ce qu'elles voient mais, souvent, oubliant le réel, elles traduisent par le signe ses préoccupations et ses croyances. Dépassant le concret, elles pénètrent alors le monde complexe des symboles »

Samira Sethoum *et al.*, (1976 : 13), fait ressortir une façon de faire, une façon de voir et une façon d'appréhender le monde qui les entoure. Soulignons, qu'en raison de cette intégration d'une part de savoir, il apparaît derrière ce monde complexe de signes qui animait chaque costume, une certaine compétence et aptitude à manipuler la matière pour mettre en œuvre tout un art de faire devenu par une action concrète et des intuitions accumulées au fil de l'expérience. Le costume traditionnel constitue de ce fait, un espace où la création plastique de ces acteurs du territoire maghrébin se manifeste avec force. Aziza Ben Tanfous *et al.*, (2021) proposent ainsi d'avancer que cet artisanat mérite le qualificatif « d'artistique ». C'est la spontanéité des gestes et le savoir de ces acteurs qui déterminent donc, la spécificité du patrimoine vestimentaire du territoire maghrébin, son hospitalité et son langage en termes d'art de faire.

De ce fait, la lecture du costume traditionnel nous a permis de confirmer que la relation entre les signes qui le définissent et l'acte de création d'un vêtement tout au long du processus de création, devrait être pensée comme une relation complémentaire. Le savoir-faire de l'artisan et la créativité du créateur devraient être connectés afin de mettre en œuvre une créativité signifiante. Une créativité signifiante qui se développe *via* un processus collaboratif fondé sur des micro-actions de savoirs et de savoir-faire. L'enjeu étant d'avancer que le vêtement métaphorique du croquis ou de l'esquisse initiale dans une demi-toile est un ensemble agencé, afin de produire une signification à l'objet crée par des faits, des savoir-faire, des gestes du métier et d'habiletés de différents acteurs. C'est un travail collectif et non seulement l'acte spontané, gratuit et irréversible d'un « artiste solitaire ». Pour soutenir cette idée qui ne serait pas qu'utopie ou illusion, nous avançons que ce savoir-faire et cette grammaire de signes devraient être mis en exergue afin que la raison des gestes soit retracée et que la création puisse être connectée comme création signifiante. Il reste à vérifier dès lors, comment se tressent les trames de cette créativité signifiante.

L'itinéraire d'une création signifiante

Pour pouvoir penser la mise en scène d'une création vestimentaire signifiante, il faut tenir compte du processus dans lequel, elle émerge et prend sens. Celui-ci est bien d'abord un processus de communication. En effet, pour qu'un signe puisse acquérir un sens, cela mobilise de la part du récepteur de ces dits signes une capacité cognitive. Ce récepteur, doit donc parvenir à décrypter le signe selon Roland Barthes (2005), l'interpréter, le déchiffrer pour en faire sa propre lecture et adhérer à l'objet œuvré. Ce rapport est essentiel à l'activité interprétative, la lecture et la reconnaissance d'un objet, et même pour valider le processus

d'hospitalité dont est tributaire le costume traditionnel. Umberto Éco (1992) confirme ce postulat concernant l'intérêt qu'il faut porter à la reconnaissance des signes. Jean-Pierre Mathieu (2006 : 163) qui a tenté d'identifier la nature de l'information responsable des effets de reconnaissance lors de ses travaux se rapportant à ce concept, affirme qu'il s'agit « de propriétés particulières de mots, d'objets, de signes qui orientent les rappels... ». Ce qui veut dire, que ce qui oriente les rappels, la reconnaissance ou ce qui donne à l'objet vêtement une visibilité dans notre cas, c'est la mobilisation de tout un réseau de signes qui définissent le costume traditionnel. D'ailleurs les chercheurs, théoriciens et sémiologues soulignent que ces signes ont une valeur symbolique obéissant à des croyances et à des rites anciens par convention ou habitudes culturelles, approche développée par Charles Sanders Peirce (Everaert-Desmedt, 2011).

Cette convention sociale dont est assujettie la symbolique d'un objet, Umberto Éco (1988 : 28) la définit comme « une série de règles qui permettront d'attribuer une signification au signe » ; c'est grâce à la société et ses conventions qu'ils acquièrent cette capacité communicative et qu'ils sont capables notamment d'exprimer et de communiquer « un sens commun » Roland Barthes (2015). Ce qui confirme l'idée que les connaissances en mémoire du récepteur sont façonnées par une mise en place de signes qui affecte le processus cognitif de rappel, incitant la cible à être active au sens du contenu d'un produit comme le vêtement traditionnel maghrébin. C'est ce qui nous incite à avancer que les acteurs du champ de la création, qui puisent leur inspiration dans le costume traditionnel, non seulement sollicitent l'interprétation active de la cible visée, mais aussi, ils procurent une visibilité et même une lisibilité sémantique à leur création vestimentaire car « le patrimoine crédibilise la création qui s'y réfère... » Christian Barrère (2005: 16) et le dote de signifiants reconnaissables et identifiables basés sur le principe de partage de significations. Percevant un ensemble de signes reconnaissables, la cible peut trouver dans le vêtement maghrébin un moyen de valider son interprétation. Adhérer aux signes qui définissent un patrimoine qui ne faisait pas partie de son groupe de référence et accepter cet appel de visiter un ailleurs-autre, est un moyen entre autres d'exprimer sa différence, ses choix et ses préférences.

C'est de ce constat que nous avançons que l'adhésion de la cible n'est pas résultante d'un savoir réalisé, mais déclenché par l'installation d'un sujet face à un objet vêtement chargé de sens, plus encore face à « un paquet de signes » où langage d'un art ancestral, territoire et hospitalité sont son énoncé. Ce paquet de signes devient dans le temps une expérience à vivre pour chaque cible. Cette expérience écrit Marie Renoue (1996 :19) « semble favoriser ou hâter la prise de contact du sujet avec l'objet, tout se passe comme si une mémoire pathétique était

activée favorisant la réémergence d'une émotion déjà ressentie devant l'objet ». C'est-à-dire, parvenir à inciter la cible à adhérer à l'appel de sens émanant d'une création vestimentaire, qui, incorpore une synergie et une co-création de différents acteurs. L'inciter à faire partie de ce monde, et de partager cette grammaire de signes. Émanant de ce processus, l'objet vêtement devient une sortie vers les autres, langage d'un art de faire territorial où se cristallisent l'hospitalité et la créativité maghrébine et notamment son ouverture sur l'Autre. D'ailleurs, la finalité du langage est de permettre l'intercompréhension Ferdinand de Saussure (2002 : 178-179), invitant le destinataire à arrêter son regard et d'entrer dans une relation substantielle absolue, afin de « lire » une identité culturelle, une histoire, un passé et un savoir-faire ancestral. Ce qui confirme l'idée que ces gestes du métier, ces gestes territoriaux sont fondés sur des micro-actions de savoirs et savoir-faire. Ces derniers jouent un rôle générateur de sens, mobilisant ainsi l'énergie symbolique de l'objet vêtement qui puise sa source dans le costume traditionnel. Dès lors, la création vestimentaire telle qu'elle est pensée et mise en vue, devient un vecteur d'identification et de cohésion sociale. Cependant, comme l'image que cette création véhicule est celle d'un pays d'origine et d'un territoire : la Tunisie, le Maroc, l'Algérie ; Cette image peut solliciter l'imaginaire et influencer l'évaluation de la cible sur les attributs de cette création. En effet, bon nombre de travaux de recherches sur l'effet « pays d'origine » avaient mis l'intonation sur la valeur émotionnelle que suscitent ce label et son impact sur la formation des croyances du consommateur à l'égard du produit Yohan Bernard et Sarra Zarrouk-Karoui (2018). Il est dans notre cas, une création vestimentaire tunisienne, marocaine et algérienne. Un « ici » porteur de valeurs sûres, vecteur d'identité pour la cible maghrébine et un ailleurs re-visité, re-vu, re-trouvé pour la cible étrangère. Mais, ce vêtement qui est maghrébin n'est pas « décontextualisé ». Il amène une hospitalité, une bienveillance et une générosité émotionnelle et affective ; mais plus encore, il est tributaire d'un « énoncé symbolique » car tout est agencé pour émettre un sens qui puise sa source dans un patrimoine qui relie la cible à son passé. Un passé revu afin, de donner du sens à un acte de création dans le présent. Une création vestimentaire qui expose un savoir-faire et les secrets de tours de mains qui maintiennent la très ancienne idée de la perfection en contact avec la matière. Toute cette charge symbolique permet donc, à une création vestimentaire puisant sa source dans le costume traditionnel d'assurer une visibilité maghrébine, et d'être mise en œuvre comme création signifiante ; si le processus de création s'appréhende en tant que processus où objet, hospitalité, territoire et langage se manifestent et le vêtement comme le lieu où le sens jaillit et immerge.

Toutefois, la monstration de ce vêtement ne devrait pas être une mise en scène d'un simple objet culturel, mais plutôt être une construction symbolique à lire. Lire une histoire ancestrale d'un costume à travers une approche créative qui se renouvelle sans toutefois tomber dans la répétition du même, sous peine de produire des stéréotypes transformant cette création magrébine, comme mise en scène, utile pour la promotion du tourisme, mais dangereuse pour l'activité créative. Nous voulons dire, qu'il faut réinventer la lecture du passé, à travers une activité créative qui rend visible l'invisible, le tout dans une vision à portée de main et non à portée de vue, car une création signifiante n'est pas seulement une conception, c'est une ligne de conduite, un cheminement... Nous voyons même, que ce retour au passé devrait être pensé comme une source de dynamisme et de changement. Un déficit de sensibilité et de créativité peut traduire un désintérêt de la cible, avec qui, l'objet vise à interagir ou plutôt lui offrir son hospitalité.

Conclusion

Les postulats développés ici ont montré comment une créativité spécifique aux pays du Maghreb puisant sa source dans le costume traditionnel est une construction ancrée dans le processus de création. L'objet vêtement émanant de ce processus où, acte de création territoriale, langage d'un art de faire, hospitalité d'un Maghreb ouvert sur l'Autre qui n'est pas enfermé sur lui-même sont mobilisés, permettent la transformation que doit subir ce vêtement en un vêtement signifiant. Donc, une transformation symbolique pouvant l'identifier, lui procurant une autre visibilité dans un marché globalisé régi par une concurrence ardue et dans un contexte mondial de peurs et d'inquiétudes.

Ce que nous voulons souligner enfin, c'est la mise en œuvre d'une création qui lie le passé au présent par la réflexion et l'action, pour se projeter dans l'avenir ; elle peut devenir une créativité signifiante. Mais aussi, être envisagée comme une construction de sens pour un Maghreb créatif, où la création maghrébine s'annonce sous l'impératif de la diversité, qui n'est pas enfermée sur son passé, mais s'en inspire et le met à l'ordre du jour, en l'actualisant, le revivifiant...

Bibliographie

- Allaoui, R. 2003. *Costumes et parures du Maroc*. Paris : ACR.
- Africain (L'), J.-L. 1956. *Description de l'Afrique*. Paris : Adrien Maisonneuve.
- Ben Tanfous, L et al. 2021. *Les costumes Traditionnels Féminins de la Tunisie*. Tunis : BNT.
- Bernard, Y., Zarrouk-Karoui, S. 2018. L'effet du pays d'origine sur le consentement à payer : Quand on aime, on ne compte pas ? *La revue des Sciences de Gestion*, 6(6), p. 69-78.
- Barthes, R. 2015. *L'aventure sémiologique*. Paris : Points.

- Barrère, C., Santagata, W. 2005. *La mode, une économie de la créativité et du patrimoine à l'heure du marché*. Paris : La Documentation française.
- Bennani, A. 2004. « Allocution ». In : Le patrimoine culturel immatériel, les enjeux, les problématiques, mes pratiques, *Internationale de l'imaginaire* n°17. Babel : 244.
- Belkaïd, L. 1998. *Algéroises Histoire d'un costume méditerranéen*. Paris : Édisud.
- Baudrillard, J. 1996. *La société de consommation*. Paris : Gallimard.
- Besancenot, J. 1988. *Costume du Maroc*. Aix-en-Provence : Édisud.
- Bourdieu, P. 1979. *La distinction. Critique sociale du jugement*. Paris : Minuit.
- Bourdieu, P. 1977. La production de la croyance [contribution à une économie des biens symboliques]. In : *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 13. L'économie des biens symboliques, p. 3-43.
- Crevoisier, O. 2010. La pertinence de l'approche territoriale. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, p. 969-985.
- Courlet, C. 1994. Les systèmes productifs localisés. De quoi parle-t-on ? In : *Industrie, territoire et politiques publiques*. Paris : Harmattan.
- Di Méo, G. 1998. *Géographie sociale et territoires*. Paris : Nathan Université.
- Dequier, D., François, I. 1997. *Costumes de Savoie*. La Fontaine de Siloë.
- De Amicis, É. 1882. *Le Maroc*. Paris : Hachette.
- Éco, U. 1992. *La production des signes*. Paris. Le livre de poche.
- Éco, U. 1988. *Le signe* : Histoire et analyse d'un concept. Bruxelles : Labor.
- Everaert-Desmedt, N. 2011. « La sémiotique de Peirce ». In : Louis Hébert (dir.), *Signo Rimouski* (Québec). [En ligne] : <http://www.signosemio.com/peirce/semiotique.asp> [consulté le 25 février 2022].
- Garrison, D.R. 2011. *E-learning in the 21st Century: A Framework for Research and Practice*. New York. Taylor & Francis.
- Grumbach, D. 2017. *Histoires de la Mode*. Paris : Du Regard.
- Landel, P. A. 2006. Invention de patrimoines et construction des territoires. In : *La ressource territoriale*. Paris : Harmattan, p. 149-157.
- Mathieux, J. P. 2006. Contextes, structures mémorielles et représentations : Stabilité ou instabilité des connaissances en mémoire. In : *Design et Marketing Fondements et Méthodes*. Paris. Harmattan.
- Natta, M.Ch. 1996. *La mode*. Paris : Économica.
- Peck, J. 2005. Struggling with the creative class. *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 29, no 4, p. 740-770.
- Pras, B. 1997. Qu'est-ce que le marketing ? In : Simon, Y. et Joffre, P. *Encyclopédie de gestion*. Économica. 2^e éd, p. 2753-2780.
- Renoue, M. 1996. *Analyse sémiotique de la perception d'un objet naturel*. Presses Universitaires de Limoges.
- Rochefort, R. 1995. *La société des consommateurs*. Paris : Odile Jacob.
- Saussure, F. de. 2002. *Écrits de linguistique générale* (texte établi et édité par S. Bouquet et R. Engler). Paris : Gallimard.
- Sithoum, S et al. 1976. *Signes et symboles dans l'art populaire Tunisien*. Tunis : STD.
- UNESCO. 2011. Infokit Qu'est-ce que le patrimoine culturel immatériel ? [En ligne] : <https://ich.unesco.org/doc/src/01851-FR.pdf> [consulté le 25 février 2022].
- Vanier, M. 2009. *Territoires, territorialité, territorialisation, Controverses et perspectives*. Rennes : PUR.
- Veblen, T. 1970. *Théorie de la classe de loisir*. Paris : Gallimard.



ISSN 2110-6126

ISSN en ligne 2261-1061

Communication médiatique pour la prévention de la santé publique : cas de la chaîne TV *2M Maroc*

Ouafae Bouchaf

Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc

ouafae.bouchaf@gmail.com



Résumé

Cet article partage une réflexion sur la communication médiatique et son rôle dans la prévention de la santé publique, en traitant le cas de la chaîne télévisée *2M Maroc* et de ses efforts dans la lutte contre la propagation du Coronavirus. Cette forme de communication s'inscrit dans le cadre de la communication publique et territoriale au Maghreb, visant la prévention de la santé publique et appelant différents acteurs (médiatiques, étatiques et autres) à collaborer en vue de développer une communication permettant de minimiser les impacts de la pandémie de la Covid-19. Ainsi, après l'enregistrement du premier cas positif de la Covid-19 au Maroc, le gouvernement marocain déclare un état d'urgence sanitaire, qui se manifeste à travers un ensemble de mesures enchaînées qui visent à contenir le virus et à protéger les citoyens contre la contamination. À cet effet, la chaîne *2M Maroc* a dû changer et diversifier ses programmes télévisés face à cette conjoncture et se consacrer à la diffusion des informations épidémiologiques, en préparant des programmes spéciaux et des campagnes de sensibilisation permettant d'envisager cette période critique.

Mots-clés : communication médiatique, crise sanitaire, Covid-19, *2M Maroc*, campagne de sensibilisation

Media communication for the prevention of public health, case of the TV channel *2M Maroc*

Abstract

This article shares a reflection on media communication and its role in the prevention of public health, by dealing with the case of the *2M Maroc* television channel and its efforts in the fight against the spread of the Coronavirus. This form of communication is part of public and territorial communication in the Maghreb, aimed at preventing public health and calling on different actors (media, state and others) to collaborate together in order to develop communication to minimize the impacts of the Covid-19 pandemic. Thus, after the registration of the first positive case of Covid-19 in Morocco, the Moroccan government declares a state of health emergency, which manifests itself through a series of linked measures that aim to contain the virus and protect citizens against contamination. To this end, the *2M Maroc* channel had to change and diversify its television programs in the face of this

situation and to devote itself to the dissemination of epidemiological information, by preparing special programs and awareness campaigns allowing this critical period to be considered.

Keywords: media communication, health crisis, Covid-19, *2M Morocco*, awareness campaign

Introduction

À l'instar d'autres pays, le Maroc traverse la crise sanitaire causée par la propagation de la Covid-19. Celle-ci a poussé l'État marocain à revoir les stratégies du royaume sur tous les plans : sanitaire, social, économique et administratif. En effet, la pandémie a généré un bouleversement soudain et brutal de la société, qui a cessé de vivre à son rythme habituel et qui s'est même sentie paralysée dans presque toutes ses activités. L'entrée en confinement sanitaire, déclaré à partir du 20 mars 2020, constitue l'une des premières mesures prises par le gouvernement marocain avec l'objectif de contenir la propagation du virus. Le confinement s'est manifesté à travers la mise en œuvre d'une série de décisions et d'actions préventives, telles que la fermeture des écoles, des universités, des lieux sportifs et culturels, des cafés, des restaurants, des mosquées et certains commerces, ainsi que la suspension des vols internationaux mettant en péril l'hospitalité proverbiale du pays.

Ainsi, un accompagnement médiatique des politiques publiques visant la prévention de la santé des citoyens marocains s'est avéré être un facteur déterminant dans la lutte contre le virus. C'est dans cette perspective que s'inscrit cette étude exploratoire essentiellement descriptive, dans le but d'analyser la communication médiatique pour la prévention de la santé publique en période de Covid-19. Afin de délimiter notre objet d'étude et montrer la structuration médiatique des langages pour un territoire en crise sanitaire, nous avons tenté d'analyser la production de la chaîne de télévision marocaine *2M Maroc*. Notre question de recherche se formule donc ainsi : « Comment la télévision marocaine a-t-elle contribué à la prévention de la santé publique en période de Covid-19 ? ». Afin d'y répondre, nous allons mettre l'accent, dans un premier temps, sur le rôle de la communication médiatique en temps de crise. Ensuite, nous analyserons la situation épidémiologique de la Covid-19 à l'échelle nationale, avant d'entamer une analyse de la production médiatique de la chaîne *2M* en focalisant notre attention sur les programmes télévisuels et les campagnes de sensibilisation destinées au grand public.

Notre étude exploratoire et descriptive repose sur deux étapes. La première déploie une recherche documentaire sur la situation épidémiologique de la Covid-19, ses circonstances de propagation ainsi que les mesures préventives adoptées par le

gouvernement marocain permettant de limiter la contamination des citoyens. À cet effet, nous avons exploité les données statistiques mises en ligne régulièrement sur le portail du ministère de la Santé ainsi que toute documentation en rapport avec la Covid-19 (rapports, bulletins épidémiologiques, manuels, études...). Par ailleurs, nous nous sommes basés sur des documents officiels émanant du gouvernement (communiqués de presse, lois, décisions et circulaires). Cette même démarche nous a utilement servi à la présentation de la chaîne de télévision 2M, ses programmes et les campagnes de sensibilisation et de prévention contre la Covid-19. La seconde étape de la recherche consiste en l'analyse et la description des programmes télévisuels et des campagnes de sensibilisation.

Quand une situation de crise doit se traduire en langage médiatique

Dans leur histoire, les médias traditionnels ont continuellement joué un rôle crucial dans la gestion des crises humaines de toutes natures : politiques, économiques, environnementales, sanitaires et autres. Leur mission initiale d'information a toutefois évolué dans le temps et s'est considérablement élargie pour couvrir d'autres rôles, tels que la sensibilisation du public et la contribution à sa conscientisation dans divers champs. Ces missions se concrétisent grâce à une communication combinée de différents acteurs, principalement médiatiques, politiques et associatifs, et ce, en déployant un large éventail de moyens ; émissions, journal télévisé, documentaires, films, événements... Nous définissons ici la communication médiatique comme une « prise de parole publique dans un média (la presse écrite, la radio, la télévision) et, la plupart du temps, grâce à un intermédiaire (le journaliste) servant d'interlocuteur » (Devirieux, 2007 : 96). L'objectif étant aussi d'éduquer, de sensibiliser, de conscientiser et de vulgariser une information pour la rendre accessible au grand public notamment en temps de crise. Ainsi les médias constituent-ils aujourd'hui un des socles d'une société démocratique et l'un des dispositifs primordiaux de l'épanouissement de ses individus. Cependant, la conscientisation du public de l'existence d'un problème ou d'une crise n'aboutit qu'à la condition d'une « co-construction de pratiques communicationnelles, autrement dit, plusieurs acteurs entreprenant des actions d'explication et de sensibilisation portant sur la situation considérée comme problématique. » (Bahloul, Merha, 2015 : 78). Les médias pourraient ainsi offrir les moyens et les outils permettant d'atteindre cet objectif.

La survenue d'une catastrophe naturelle, d'une crise sanitaire ou autre situation exceptionnelle implique une mobilisation urgente des acteurs concernés avec aujourd'hui l'appui des médias qui jouent un rôle clé dans ce contexte, associé à une responsabilité accrue, en fournissant des informations précises, pertinentes et

fiables au public, mais aussi en prévenant la panique et en favorisant la compréhension et la coopération de la population à l'égard de possibles et/ou nécessaires mesures ou restrictions. L'opinion publique, si nous parvenons à la mesurer, est toujours perturbée lors d'une crise. À cet égard, les médias sont tenus de s'engager dans une démarche informationnelle authentique susceptible de contrôler les émotions du public tout en gardant une attitude positive. Claude-Jean Devirieux (2007 : 102) souligne que « les médias sensationnalistes répondent à une tendance naturelle de l'homme à s'intéresser à tout ce qui touche à la survie individuelle et collective ». Ceci posé, la prévention de la santé des citoyens en cas de crise sanitaire ne se limite pas à l'accès aux soins, elle dépend également de l'accès à des informations fiables, provenant des organismes étatiques, sur la nature des menaces et les moyens de se protéger soi-même, sa famille et sa communauté. Ainsi, les médias officiels peuvent-ils, dans une certaine mesure, accroître la protection contre les catastrophes naturelles, assister les citoyens et gouvernements en matière de prévention et réduire les effets néfastes de ces catastrophes. Pour ce faire, les gouvernements sont appelés à fournir aux médias des informations d'actualité fiables sur les différentes menaces de la crise. Le plus difficile est sans doute de présenter ces informations à différents publics sous diverses formes, en tenant compte, par exemple, des spécificités culturelles et sociales des citoyens.

L'accès à une information sanitaire utile pour tous suppose aussi que les gouvernements déploient des efforts considérables et exceptionnels pour soutenir le travail des médias et des journalistes comme leur liberté d'expression. En effet, l'un des mécanismes utilisés par les gouvernements pour garantir l'accès du public à l'information est de permettre aux médias d'interviewer des fonctionnaires et des responsables gouvernementaux, d'accéder à la documentation et à d'autres sources d'information. Cela peut inclure des points de presse réguliers au cours desquels des responsables de la santé publique et d'autres fournissent des informations sanitaires au public et répondent aux questions d'un média indépendant. Ainsi, les gouvernements et les médias sont-ils appelés à coopérer en vue de mettre en œuvre une communication transparente et compréhensible par les publics, d'instaurer une relation de confiance incitant les populations à adopter des comportements préventifs, et enfin de proposer des actions de communication pour la préservation de la santé des citoyens face aux risques sanitaires. En cas de crise comme celle de la pandémie, la diffusion de l'information requiert une attention extrême et reflète, par là même, la volonté des pouvoirs publics en matière de lutte contre les épidémies. Un gouvernement qui prive une population d'informations sanitaires fiables met les individus en danger et peut difficilement justifier une telle attitude même pour protéger un intérêt légitime comme celui de ne pas

provoquer une panique : une non-divulgaration ne peut être la seule option. Ainsi une communication raisonnée et réfléchie pourrait-elle atténuer l'état de panique et limiter la circulation et la diffusion des rumeurs.

Cependant, les médias et les journalistes doivent adhérer aux standards professionnels et éthiques les plus élevés, donner la priorité aux messages faisant autorité concernant la crise et s'abstenir de publier, et par là amplifier, des informations non vérifiées. En effet, si toute période de crise est généralement marquée par une croissance des incertitudes de tous ordres, il est primordial face à cette situation que les gouvernements s'attaquent à la désinformation en fournissant eux-mêmes des informations fiables *via* les médias. Cela peut prendre la forme de messages de sensibilisation à la santé publique, de soutien aux annonces d'intérêt général, et un soutien d'urgence à la radiodiffusion publique et au journalisme local (par exemple, par publicités gouvernementales sur la santé). La gestion des épidémies passe également par la communication des risques et par une stratégie d'information impliquant une communication bidirectionnelle dynamique et évolutive, au fur et à mesure que l'épidémie se développe. L'Organisation mondiale de la santé (OMS), a identifié en 2018 trois éléments d'une bonne communication des risques : (a) le relais, par les autorités, des informations sur la nature de la menace et les mesures de protection que les personnes peuvent prendre ; (b) une compréhension des craintes et des préoccupations du public et de l'individu, qui permet aux autorités d'adapter la communication de manière appropriée ; (c) la gestion des rumeurs, qui implique l'écoute de telles informations erronées et les corriger de manière appropriée.

Il faut bien noter que les médias deviennent aux yeux des citoyens le vecteur de l'action publique en temps de crise. En effet, le choix des informations diffusées par certains médias officiels représente un enjeu majeur pour mieux comprendre la façon de se protéger face aux dangers. Ainsi, en choisissant de couvrir une crise et ses développements, ces médias assurent dès lors une visibilité de la situation et conditionnent une perception des risques des citoyens au regard des faits qui leur seraient rapportés. Les médias, qu'il s'agisse de la radio, de la presse écrite ou encore de la télévision, en triant les informations qu'ils porteraient à la connaissance des citoyens, ont d'ailleurs la capacité de piloter le déroulement des événements, d'anticiper des questions qui ne sont pas encore posées. L'État, premier gestionnaire de crise, n'a plus le monopole de l'information auprès des citoyens qui se retrouvent informés dès les premières minutes d'un événement par les médias. Ainsi faut-il admettre que ce sont justement les différents médias (télévision, presse, radio...) qui alimentent les connaissances sanitaires de l'audience et les conseillent sur les attitudes et conduites à adopter.

Analyse de la situation épidémiologique de la Covid-19 à l'échelle nationale

Depuis l'enregistrement du premier cas de Coronavirus au Maroc, le 2 mars 2020, le gouvernement marocain fait face à une maladie inédite, qui sera déclarée plus tard par l'OMS comme pandémie. Cette maladie infectieuse dont l'origine reste énigmatique, a émergé pour la première fois dans la ville de Wuhan, en Chine, avant de se propager rapidement dans tout le pays, puis à l'étranger, dans 188 pays et territoires du monde, provoquant une pandémie mondiale. Au Maroc, le nombre de cas et de contaminations a évolué pour atteindre un cumul de 488 181 patients malades ou infectés, enregistré au 12 mars 2021 (ministère de la Santé, 2020), tandis que les décès représentent un effectif de 8 716 personnes, situant ainsi le Maroc parmi les pays à grand risque. Il faut bien noter que durant la période comprise entre le 2 et le 31 mars 2020, un total de 638 cas a été enregistré dont 24,9 % de cas importés. Ainsi, des mesures de distanciation sociale, puis de confinement, ont été mises en œuvre, respectivement le 16 et le 20 mars, afin d'endiguer l'épidémie. Pendant les mois qui suivent, le nombre de cas confirmés a considérablement augmenté pour atteindre son pic entre le 9 et le 15 du mois de novembre 2020, enregistrant un total de 35 000 nouveaux cas. Après cette période, des mesures sévères ont été prises par le gouvernement marocain en vue de diminuer les contaminations, ce qui a contribué à réduire la courbe épidémique ayant enregistré 1861 nouveaux cas le 31 décembre 2020 contre un effectif de 6195 le 12 novembre de la même année (Voir courbe épidémique hebdomadaire, Ministère de la santé, 31-12-2020).

Le gouvernement marocain a adopté une approche anticipée de gestion de la crise sanitaire depuis l'enregistrement du premier cas positif. À cet effet, des démarches préventives ont été entreprises pour endiguer l'épidémie, notamment par une surveillance active, un dépistage précoce, l'isolement et la prise en charge des cas, la recherche des contacts et la prévention de la poursuite de la propagation de l'infection par la Covid-19. Ainsi, le ministère de la Santé du Royaume du Maroc a développé un plan national de veille et de riposte à l'infection par le Coronavirus (ministère de la Santé, 2019). Le plan avait principalement pour objectif de prévenir l'introduction sur le territoire national de la Covid-19, de détecter les cas le plus précocement possible et contenir la propagation de la maladie, d'organiser une réponse nationale adaptée du système de santé et de renforcer les mesures de prévention et de contrôle de l'infection en milieu de soins. Le plan prévoit un axe dédié à l'information et à la communication dans l'intention de transmettre au public des données relatives à la situation épidémiologique à l'échelle nationale et internationale, ainsi qu'aux dispositifs mis en place par le ministère afin de faire face à la maladie. Il est construit autour de trois principes, à savoir :

- une anticipation sur toute autre source d'information non officielle, la veille médiatique et des réseaux sociaux et la correction des rumeurs dès leur naissance ;
- la transparence de la communication, dans la mesure où les informations diffusées apporteront une valeur positive, protégeront l'opinion publique de tout risque de panique et augmenteront l'adhésion des citoyens aux mesures dictées par les autorités nationales ;
- la continuité de la communication dans le temps et sur tout le territoire, relayée par les autorités provinciales et régionales, dans un cadre de concertation et de coordination des activités, entre le département de la santé et les autorités locales.

Ce plan de communication de crise s'adresse à deux types de publics, à savoir, les voyageurs internationaux en provenance et à destination des pays touchés, les équipages des aéronefs, navires et autres moyens de transport, qui constituent la cible la plus exposée au risque de contamination et ensuite, le grand public, pour lequel un programme d'information et de sensibilisation a été développé en vue de limiter la propagation du virus et de limiter la charge de morbidité et de létalité, qu'il peut occasionner. En outre, le ministère de la Santé a créé un portail officiel¹ du Coronavirus au Maroc, mettant le point sur des données chiffrées, actualisées quotidiennement sur l'effectif des tests Covid-19 réalisés, sur l'effectif des cas confirmés, sur le nombre de décès et de guérisons. Le portail affiche également un numéro vert (Allo veille épidémiologique) pour demander des renseignements sur tout ce qui se rapporte à la pandémie, et un numéro spécial pour demander une aide médicale d'urgence. Sur ce portail, le ministère met en ligne des supports de communication et une documentation diversifiée se rapportant à la pandémie. Il s'agit des bulletins quotidiens des résultats de la surveillance épidémiologique, une liste des centres de consultations spécialisées et de diagnostic des malades Covid-19, des documents détaillant les conseils de prévention, les mesures de désinfection et de prévention en milieu de travail, mais aussi des capsules et spots de prévention audiovisuels et radiophoniques. Les communiqués de presse du ministre sont aussi exposés sur le portail en arabe et en français. À cet effet, 28 communiqués de presse ont été diffusés, couvrant une panoplie de sujets en lien avec la pandémie. Le portail expose une cartographie des sites de consultations médicales sur tout le territoire national, avec leurs adresses et itinéraires d'accès. Une rubrique² spéciale a été créée pour les professionnels de la santé au Maroc. Elle communique toutes les circulaires ministérielles depuis le mois de janvier 2020, des manuels de procédures et une capsule vidéo ayant pour objet de proposer un support didactique pour la préparation, l'habillage et le déshabillage des professionnels de la santé.

Quelles productions et soutiens médiatiques sur/pour le territoire marocain en période de Covid-19 ?

Le secteur audiovisuel public marocain est principalement composé de deux sociétés nationales, à savoir la SNRT, Société Nationale de Radiodiffusion et de Télévision et la Soread 2M. Ces deux institutions médiatiques mettent à la disposition du public dix chaînes de télévision, dont la diffusion est assurée selon différents modes techniques, analogique ou numérique terrestre pour certaines, et satellitaire pour d'autres. En effet, la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA) révèle qu'en quasi-totalité, les services de radio et de télévision marocaine ont adapté leur programmation et leurs contenus aux impératifs de l'état d'urgence sanitaire de la Covid-19. Ces changements importants des contenus de sensibilisation et d'éducation ont fait l'objet d'une programmation intensive sous différents formats, contribuant ainsi à instaurer un climat de vigilance continue. De plus, et pour faire face à cette crise sans précédent, un engagement et des efforts inédits ont été déployés par ces services audiovisuels dans un contexte de communication de crise, qui est marquée par la grande circulation d'informations approximatives, manipulatoires et contradictoires, en plus du risque de psychose collective dû à la nature de la maladie. En cette période de crise sanitaire inédite, les radios et chaînes de télévision ont assuré un rôle important. Elles ont ainsi pu se positionner comme étant un service d'information fondé sur des sources fiables, qu'elles soient publiques (ministère de la Santé, délégations régionales de la santé, centres hospitaliers ...), citoyennes ou émanant des milieux de l'expertise médicale (professionnels de la santé). Elles ont aussi contribué à la production de nombreux contenus de proximité et d'interactivité, sans oublier leur rôle en matière de déconstruction de fausses informations circulant notamment sur les réseaux sociaux et les applications de messagerie instantanée. En effet, face dans cette crise sanitaire, les *fakes news* et la désinformation ont régné sur les réseaux sociaux, poussant ainsi le citoyen marocain à chercher l'information authentique et avérée auprès des médias classiques et des sources étatiques. Ainsi, la télévision marocaine a pu appréhender cette période délicate pour se positionner en tant que télévision de survie qui sensibilise les citoyens en leur offrant l'opportunité d'un accès à l'information et d'expression de leurs opinions. Ainsi, la chaîne de télévision 2M Maroc a été la plus suivie selon les statistiques de la HACA³. Elle a mis en œuvre une série de productions médiatiques qui se répartissent entre des programmes de télévision et des campagnes de sensibilisation.

Avec son émission « Questions sur le Corona », diffusé en direct chaque soir pour répondre aux questions posées par les citoyens, la chaîne a pu se démarquer des autres et être suivi par plus de neuf millions de téléspectateurs en une seule

soirée, selon Salim Cheikh, le directeur général de 2M, ce qui représente un record pour une émission d'information. Lors de l'émission, le journaliste prend la parole de façon disruptive face à la caméra ; il s'adresse aux Marocains en *darija* sur un ton direct, dans un discours persuasif efficace, simple et sans formalisme, souvent pédagogique, avec un langage accessible à tous les Marocains quelles que soient les classes sociales. Ce langage a sensibilisé les citoyens au danger de la Covid-19 en leur rappelant, à chaque reprise, de rester vigilant et de rester chez eux afin de contenir la propagation du virus. Ainsi, cette mise en mots autour d'un objet que personne ne maîtrisait encore a permis au public de se tenir au fait du déroulement des événements et de savoir dans quel contexte les autorités prenaient leurs décisions, de suivre le développement de la crise pas à pas, n'omettant aucun détail. Le journaliste a souvent accueilli sur son plateau des professionnels de la santé et des personnalités gouvernementales en vue de donner des éclaircissements sur la nature du virus et son danger, les mesures de prévention et les perspectives de traitement. L'objectif était de renforcer la communication publique et territoriale pour protéger la population contre la panique et les fausses informations quotidiennement postées sur les réseaux sociaux. Le journaliste interagit sans barrière avec les téléspectateurs qui posent leurs questions au sujet de la pandémie, *via* la messagerie instantanée, et y apporte des réponses auprès des spécialistes invités sur le plateau.

Autre objet d'information, le journal diffusé quotidiennement par la chaîne 2M ; par lui, elle s'est engagée à tenir son audience informée des dernières évolutions épidémiologiques concernant le Coronavirus. En effet, les journalistes parviennent, à travers ce temps médiatique, à relater l'actualité dans son ensemble et à traduire de façon intensive et dans un langage simple les actions et les décisions du gouvernement à la population. Selon le Centre interprofessionnel d'audience des médias⁴, ce programme a pu réaliser une part d'audience allant de 45 % à 65,3 % durant toute la période de la crise sanitaire, arrivant ainsi à se positionner parmi le top 5 des programmes émis par 2M. Ce journal d'information a adopté différents moyens pour instaurer une communication efficace, assurer la transmission d'informations et sensibiliser ses téléspectateurs, tels que l'accueil des spécialistes, les conférences de presse diffusées en direct, les reportages venant de tout le royaume afin de sensibiliser les citoyens, d'augmenter leurs connaissances et de les orienter vers les attitudes et les conduites à adopter pour pouvoir traverser cette crise inédite. Cette émission d'information tenait aussi compte de la diversité linguistique, culturelle et territoriale du pays ; elle est diffusée quatre fois par jour en langues arabe, française et amazigh, sans omettre son rôle de relai, servant à la diffusion de messages émanant des autorités gouvernementales, représentant ainsi le moyen de communication privilégié du gouvernement pour communiquer avec les citoyens.

En complément, la chaîne 2M a produit des contenus (capsules) de sensibilisation aux citoyens pour leur faire connaître les différentes mesures à prendre (respect des conditions d'hygiène, port du masque, maintien de la distanciation sociale, éviction des rassemblements et respect du confinement sanitaire). La campagne de sensibilisation a également incité le citoyen à s'engager à ne pas jeter les masques usagés dans les rues et les espaces publics, à procéder à leur désinfection avec de l'eau de javel ou de l'eau bouillante, à les découper avant de les mettre dans les sacs-poubelles domestiques bien scellés, et enfin, de se laver les mains avec de l'eau et du savon. D'autres capsules ont été destinées aux élèves et étudiants en vue de leur rappeler que le confinement sanitaire est loin d'être une période de vacances et pour les inciter à se concentrer sur leurs études et à suivre les instructions d'enseignement à distance.

Pour finir, citons deux initiatives de soutien médiatique. L'Organisation des Nations Unies Femmes a lancé, en partenariat avec la société SOREAD 2M, une campagne de sensibilisation intitulée « *Hit Ana Rajel* » ou bien « Parce que je suis un homme » avec une série de dix capsules vidéo d'environ une minute diffusée sur la chaîne 2M en vue d'inciter l'homme marocain à s'engager davantage au sein de son foyer, d'assumer une part des tâches ménagères et de s'impliquer dans l'éducation de ses enfants. Cette campagne de sensibilisation vise à transmettre des messages positifs, ouvrant la voie à un changement dans les normes sociales et en faveur de l'égalité des sexes (ONU Femmes Maroc, 2020). Une manière pour ONU Femmes de s'inviter dans les foyers marocains, en pleine période de confinement, pour donner la parole à des hommes et pères engagés de différents milieux sociaux, qui partagent de manière spontanée leur quotidien et s'adressent aux hommes et pères marocains pour les inviter à s'impliquer davantage au sein de leur foyer durant cette crise et au-delà. Enfin, la Fondation marocaine pour l'éducation financière⁵ a lancé une campagne digitale de sensibilisation et d'information diffusée sur la chaîne 2M en faveur des entrepreneurs, des ménages et des particuliers, en vue de les informer et de les doter de ressources. Ceci afin de prendre des décisions financières adaptées à leur situation et les aider à faire face à l'impact économique de la crise sanitaire.

Conclusion

La communication médiatique souvent décriée peut produire aussi en temps de crise un langage permettant d'appuyer les décisions et actions publiques en diffusant l'information d'intérêt public auprès de la population ou de publics cibles. Celle de la chaîne nationale marocaine 2M en montre l'étendue par ses programmes télévisés et de campagnes de sensibilisation en vue de lutter contre la propagation

du virus Covid-19. Certes, les médias constituent le moyen classique et légitime d'information, mais leur rôle consiste aussi et encore à servir d'intermédiaire entre les pouvoirs publics et les citoyens. En cas de crise sanitaire, leur rôle s'accroît et devient même capital afin d'assurer, non seulement la prévention de la santé publique, mais aussi la lutte contre la désinformation.

Bibliographie

Bahloul, F., Merha, A. 2015. Communication médiatique de concertation sur l'environnement local : le cas des acteurs de la ville de Béjaïa en Algérie. In : *Communication publique et territoriale au Maghreb*. Paris : Éd. L'Harmattan.

Devirieux, J.C. 2007. *Pour une communication efficace : Entre les personnes, dans les groupes, avec les médias, en temps de crise*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Jongen, F., Strowel, A. 2017. *Droit des médias et de la communication*. Bruxelles : Larcier.

Ministère de la Santé du Maroc. Bulletin COVID-19 Quotidien du 31 Décembre 2020, 2020. [En ligne] : <http://www.covidmaroc.ma/Pages/LESINFOAR.aspx> [consulté le 21 mai 2021].

Ministère de la Santé du Maroc. Plan national de veille et de riposte à l'infection par le Coronavirus 2019-nCov, 2019. [En ligne] : <https://www.sante.gov.ma/Documents/2020/coronavirus/Plan%20national%20de%20veille%20et%20de%20riposte%20%C3%A0%20l%27infection%20par%20le%20Coronavirus%202019-nCoV.pdf> [consulté le 02 juin 2021].

Organisation des Nations Unies Maroc. Hit Ana Rajel - Campagne de sensibilisation en réponse au COVID-19, 2020. [En ligne] : <https://morocco.unwomen.org/fr/actualites-evenements/actualites/2020/04/campagne-sensibilisation-confinement-hit-ana-rajel> [consulté le 27 juillet 2021].

World Health Organization, 2018. *Managing Epidemics: Key Facts about Major Deadly Diseases*. Geneva : WHO.

Notes

1. Ministère de la Santé. Portail Officiel du Coronavirus au Maroc. Mis à jour le 27 juillet 2021. <http://www.covidmaroc.ma/Pages/Accueilfr.aspx>

2. Ministère de la Santé. Portail Officiel du Coronavirus au Maroc. Mis à jour le 10 mai 2021. <http://www.covidmaroc.ma/Pages/ProfessionnelSante.aspx>

3. La chaîne *2M Maroc* se positionne en tête des chaînes télévisées les plus suivies en période de Covid-19, avec une audience cumulée de 62.4 % au mois de mars 2019, de 66.9 % au mois d'avril et de 72.2 % au mois de mai de la même année.

4. Centre Interprofessionnel d'Audience des Médias. Mesure d'audience TV. Mis à jour le 13 juillet 2021. <https://www.ciaumed.ma/>

5. Fondation Marocaine pour l'Éducation Financière. Site officiel. Mis à jour le 25 mai 2021. <https://www.fmef.ma/>



ISSN 2110-6126

ISSN en ligne 2261-1061

L'imprimerie arabe en Europe : un tournant dans les rapports entre les deux rives de la Méditerranée (XVI^e et XVII^e siècles)

Wahid Gdoura

Université de la Manouba,

Institut supérieur de documentation, Laboratoire SILAB, Tunis

Wahid.gdoura@isd.uma.tn

Résumé

Nous étudions l'histoire des rapports culturels entre les peuples méditerranéens à travers un événement singulier dans la région : l'imprimerie arabe en Europe. Celle-ci avait pris naissance dans des pays étrangers à la langue arabe bien avant le monde arabe. Les raisons qui avaient motivé les Européens à emprunter d'une manière précoce la typographie arabe ont été analysées. Puis, à partir de l'étude du corpus des ouvrages arabes imprimés en Europe aux XVI^e et XVII^e siècles, nous avons identifié les différents ateliers typographiques arabes implantés dans plusieurs villes européennes, analysé le contenu de l'édition arabe, sa destination et son écho dans les deux rives de la Méditerranée. Le contenu de l'édition arabe en Europe reflète une volonté d'ouverture sur l'autre, sur cette nation musulmane de la rive Sud et Est de la Méditerranée. Cette tendance prend trois niveaux différents : volonté de connaître l'autre, volonté de convaincre ou vaincre l'autre et volonté d'apprendre de l'autre.

Mots-clés : imprimerie arabe, orientalisme, études arabes, échanges culturels, Méditerranée

The arab printing in Europe: A turning point in the relationship between the two banks of the Mediterranean (XVI and XVII centuries)

Abstract

We study the history of cultural relations between Mediterranean peoples through a unique event in the region: the Arab printing in Europe. The latter had originated in countries foreign to the Arabic language long before the Arab world. The reasons that motivated Europeans to borrow Arabic typography were analyzed. Then, from the study of the corpus of works in Arabic that were printed in Europe in the XVIth and XVIIth centuries, we identified the various Arab typographic workshops located in several European cities. The following study analyzed the content of the Arabic edition, its destination and its echo in the two sides of the Mediterranean Sea. The content of the Arabic edition in Europe reflects a desire to be open to others, especially to this Muslim nation on the southern and eastern shores of the Mediterranean. This tendency takes on three different levels: the will to know the other, the will to convince or dominate the other and the will to learn from the other.

Keywords: Arab printing, Orientalism, Arab studies, Cultural exchanges, Mediterranean

Introduction

La Méditerranée est un territoire de conflits, mais aussi un carrefour culturel et commercial. Depuis l'Antiquité, les grandes puissances s'y sont affrontées pour des raisons politiques ou religieuses et pour le contrôle du bassin méditerranéen. Malgré ce climat d'hostilité, les activités culturelles n'avaient jamais cessé. « La culture, c'est d'abord la communication entre les hommes » (Lang, 1982 :11), c'est la communication des connaissances et des pensées entre les peuples et c'est à travers le livre, comme « voie royale de l'esprit humain » (Cuvelier, 1982 : 3) que les savoirs ont circulé, se sont partagés et accumulés. Le livre avait toujours occupé une place centrale dans la vie des peuples ; « facteur de civilisation » (Cuvelier, 1982), il était toujours présent pour relater le déroulement de grands événements, transmettre les découvertes, les sciences, les valeurs, les coutumes et les littératures. Il avait contribué au rapprochement des nations, à la compréhension mutuelle, et ce en dépit des rivalités. Le livre est aussi un compagnon selon les dires de l'écrivain encyclopédiste arabe Al-Djahiz (776-867) qui considère le *Kitab* comme « le maître qui se plie à la volonté du lecteur, à ses exigences, et qui fidèle à lui-même est plus qu'un compagnon qui ignore l'ennui, un ami incapable de tromperies, un camarade toujours prêt à supporter la présence de celui qui lit » (Al-Jahiz, *Éloge du livre*, cité par Ben Cheikh, 1986 : 136). Ce véhicule du savoir a une histoire passionnante depuis l'invention de l'écriture jusqu'à l'apparition de l'imprimerie puis de la technologie numérique, avec ses multiples supports, ses différents alphabets, les divers métiers qu'il a mobilisés depuis le copiste, le papetier, l'imprimeur, l'éditeur, le libraire jusqu'au bibliothécaire.

L'imprimerie a donné un nouvel élan au livre, et grâce aux caractères mobiles utilisés par Gutenberg en 1445 le livre est devenu à la portée du grand public contribuant à la fois à la démocratisation du savoir, au flux des connaissances et aux échanges d'idées. Le professeur tunisien Hédi Balegh considère l'imprimerie comme la plus grande invention du deuxième millénaire. Il pense que : « L'imprimerie, c'est l'autre Roue dans l'itinéraire du progrès humain. Elle fit tourner les esprits et imprima au progrès une cadence de plus en plus rapide » (Balegh, 2000 : 9). De son côté, le voyageur Volney (1787) affirme que la typographie est « le vrai mobile des révolutions qui depuis trois siècles sont arrivées dans le système moral de l'Europe ».

C'est à partir de l'histoire du livre que nous nous proposons d'étudier l'histoire des rapports culturels entre les peuples méditerranéens, et notamment à travers

un événement singulier et sans précédent pour la région : l'imprimerie arabe en Europe. Celle-ci avait pris naissance dans des pays étrangers à la langue arabe bien avant le monde arabe. Les Européens avaient imprimé des livres arabes depuis le XVI^e siècle, alors que la première imprimerie arabe dans la terre d'Islam n'a vu le jour qu'au XVII^e siècle à Alep (1706) puis à Istanbul (1726). Les premières questions qui se posent ici sont de savoir quelles sont les raisons qui incitèrent les Européens à emprunter d'une manière précoce la typographie arabe ? Quels sont les types d'écrits arabes imprimés dans les ateliers typographiques européens ? Comment expliquer l'édition du Coran, le livre saint de l'Islam entièrement en arabe depuis le XVI^e siècle ? À qui sont destinées les écritures saintes du christianisme imprimées en arabe ? Quelle est la signification de l'édition de livres de médecine et de science d'auteurs arabes ? Cette production imprimée a-t-elle contribué aux échanges culturels entre les deux rives de la Méditerranée ?

Notre objectif *in fine* - et pour la thématique de ce numéro - est de savoir si la typographie arabe en Europe était un signe d'ouverture sur l'autre ou un reflet de lutte entre les deux rives de la Méditerranée. Existe-t-il une volonté chez les Européens de connaître l'autre et de découvrir ce territoire qui fascine et inquiète, à savoir l'Orient, pour d'aucuns, berceau de l'humanité et foyer des sources intellectuelles de la civilisation occidentale ? L'imprimerie était-elle ce miroir qui reflète la vision de l'Orient en Occident ? La principale source de ce travail est le corpus des ouvrages imprimés en Europe aux XVI^e et XVII^e siècles. Nous avons eu l'occasion de consulter la plupart de ces ouvrages conservés à la Bibliothèque nationale de France. Ce sont des sources de première main où chaque ouvrage fournit des informations précieuses, dans la préface et le colophon, sur l'histoire de l'atelier typographique, identifie les différents acteurs impliqués dans son édition et indique souvent sa destination. À cela s'ajoutent des témoignages d'auteurs de l'époque concernée : voyageurs, arabisants, théologiens et diplomates. Les principales bibliographies des incunables arabes sont celles de F. Schnurrer et de J.Th. Zenker (XIX^e siècle) qui nous ont aidé à identifier les imprimés arabes et à avoir plus de renseignements sur chaque édition.

Les raisons de l'implantation de l'imprimerie arabe en Europe aux temps modernes

L'imprimerie arabe avait constitué une étape marquante dans les liens séculiers entre les peuples méditerranéens. Elle avait pris naissance en 1514 à Fano, une petite ville italienne située au Sud de Venise. Ce premier atelier typographique imprima un ouvrage chrétien entièrement en arabe. Par la suite des ouvrages entièrement ou partiellement en arabe apparaissaient dans plusieurs pays européens ;

l'Italie, la France, la Hollande, l'Allemagne et l'Angleterre. Nous essayerons d'avancer les raisons qui incitèrent les Européens à imprimer des livres arabes avant même le monde arabe.

1. Des raisons culturelles et religieuses

Les études arabes en Europe avaient commencé au VIII^e siècle date des conquêtes musulmanes en Andalousie au Sud de l'Espagne (711-718 après J.C) et en Sicile (827 après J.C). Les chrétiens d'Europe, soucieux de comprendre les valeurs et la pensée des conquérants arabes s'étaient mis à apprendre leur langue, leur littérature et leurs écrits scientifiques. De grands théologiens chrétiens étudièrent dans les principaux centres de la science à Séville, Cordoue, Tolède... Ils se mirent à transmettre de nouveaux savoirs dans le reste de l'Europe, à travers des traductions latines d'ouvrages arabes de mathématiques, philosophie, médecine et sciences naturelles. Tolède après sa reconquête en 1085 était devenue un grand centre de traduction de la science de l'arabe vers le latin. L'italien Gérard de Crémone (1114-1187) traduit en latin, à lui seul 70 œuvres scientifiques arabes. Aussi les Croisades (1095-1291), malgré les affrontements militaires, avaient-elles permis aux chrétiens européens de se rendre compte de la richesse de la culture et de la science chez les musulmans.

Pendant les moments de paix, les Croisés découvrirent des pays inconnus et collectent des manuscrits arabes qui seront par la suite traduits. Le Clerc (1971) recense plus de 300 traductions latines de livres scientifiques arabes aux XII^e et XIII^e siècles. « Ce qu'on cherchait dans les manuscrits arabes, ce n'était nullement l'image de l'Islam et du monde musulman, mais un savoir objectif sur la nature » (Rodinson, 1980 : 29). Le mouvement humaniste qui se développa en Europe à partir du XIV^e siècle veut renouer avec la civilisation gréco-romaine. La transmission des sources grecques perdues s'effectua à travers les traductions arabes. L'idée de lancer de nouvelles Croisades fut manifestée à maintes reprises par les Papes du Vatican et les souverains européens, notamment après la chute de Byzance en 1453 aux mains du Sultan Ottoman Mehmet II le Conquérant. Mais auparavant, l'Église de Rome chercha des alliés parmi les chrétiens d'Orient. Elle projeta tout d'abord l'union avec les églises d'Orient déclarées indépendantes depuis le Grand Schisme de 1054 : « Les moyens d'action de la papauté consistaient dans la réunion de Conciles, dans la création de collèges à Rome pour enseigner la doctrine catholique aux jeunes maronites et melkites et dans la diffusion de livres imprimés dans les langues orientales » (Gdoura, 1985 : 23). Ainsi « *les croisades intellectuelles* » succédèrent-elles aux conflits armés (Raphael, 1960 : 22).

2. Des raisons économiques et politiques

Le commerce entre l'Orient et l'Occident avait fleuri depuis les Croisades. Malgré les grandes découvertes maritimes des temps modernes, le commerce terrestre avec l'Inde et l'Extrême Orient restait sous contrôle des musulmans. Les marchands français et italiens entretenaient d'intenses échanges commerciaux avec les ports d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, et se mirent à apprendre la langue arabe pour pouvoir négocier avec les marchands arabes. Ils manifestèrent leurs besoins en livres de langue arabes, ou bilingue (arabe-latin) qui ne pourraient être satisfaits que par le biais de la typographie. Les hostilités entre les Européens et musulmans continuèrent avec les conquêtes ottomanes des pays de l'Est d'Europe. L'Europe occidentale, divisée n'avait pas pris de position commune face à l'Empire Ottoman. Ainsi les positions de différents monarques européens à l'égard du Sultan turc divergeaient-elles, entre des projets de mobilisation militaire contre la Porte, et une « alliance tactique » telle que celle de la France avec les Ottomans à travers les accords des Capitulations. D'une manière générale, les princes européens n'envisageaient pas des confrontations directes avec le Sultan turc, mais ils comptaient sur leurs alliés perses ou sur les soulèvements des chrétiens d'Orient pour affaiblir l'Empire Ottoman. Dans ce contexte, les ambassades et consulats européens auprès de la Porte, ont besoin d'apprendre l'arabe et le turc pour discuter avec les autorités ottomanes et surtout pour comprendre et se prévenir des projets expansionnistes des Turcs. Pour former en France des spécialistes en langues orientales, François 1^{er} (1494-1547) fonda le Collège des trois langues, tandis que Colbert créa l'École des jeunes de langues en 1669.

Toutes ces raisons réunies montrent l'intérêt qu'accordent les Européens à la langue arabe et à la civilisation arabo-musulmane. Aux besoins des échanges de connaissances scientifiques, s'ajoutent les besoins des échanges commerciaux. Mais le climat de méfiance et de tensions continua à régner en Méditerranée entre musulmans et chrétiens après la reconquête de l'Andalousie, les Croisades et enfin la conquête de Byzance. Les Européens désirent avoir des livres arabes en grand nombre ; ils ne pouvaient plus compter sur les manuscrits pour répondre aux attentes de différents publics. L'orientaliste Jules Mohl précisait que « la publication des manuscrits orientaux les plus importants est le plus grand et le plus pressant besoin de nos études. Ce n'est que quand le travail critique des savants aura passé sur les chefs-d'œuvre de chaque littérature, quand l'impression aura rendu facile l'usage matériel des livres..., ce n'est qu'alors que l'intelligence européenne pourra pénétrer réellement dans l'Orient » (cité par Rodinson, 1980 : 113). En l'absence d'imprimerie chez les musulmans, les Européens prenaient en charge l'impression de livres arabes chez eux.

Les livres arabes imprimés en Europe aux XVI^e et XVII^e siècles : qui sont les incunables arabes ?

Les incunables arabes avaient vu le jour en Italie. Ce foyer de la Renaissance avec ses centres humanistes : Florence, Milan, Venise et Rome, avait connu auparavant une forte présence arabe dans le Sud et en Sicile durant trois siècles (831 après J.C - 1091 après J.C). L'Italie s'intéressa à la typographie arabe d'une manière précoce, d'autant plus qu'elle bénéficia d'une proximité géographique avec la rive sud de la Méditerranée et d'intenses relations commerciales avec les ports de la région. Après l'Italie, d'autres pays européens créèrent leurs propres ateliers typographiques arabes.

1. Le livre de la prière des heures, Fano, 1514 : Kitab Salat as-Sawai

C'est un livre de rite oriental byzantin melkite (Grecs orthodoxes) fut imprimé à Fano, une petite ville située au sud de Venise par l'imprimeur Grégorius Gregorio sous l'égide du Pape Léon X. Il est entièrement en arabe, avec trois polices de caractères. L'imprimeur n'a gravé en fait qu'un seul modèle de poinçons pour les caractères mobiles sur métal, alors que les deux autres types sont taillés sur bois (Balagna, 1984). Quant aux acteurs qui ont façonné les poinçons arabes et supervisés l'impression, ils pourraient être des théologiens chrétiens d'Orient venus assister au Cinquième Concile de Latran (1512-1517) destiné à établir l'union entre les églises d'Orient et celle de Rome. Quant à la diffusion de cet Horologion, il fut adressé aux communautés chrétiennes d'Orient.

2. Le psautier polyglotte, Gênes 1516 : Mazamir Ibrani, Younani, Arabi, Qasdani, bi-tarjamit latin

Ce psautier de cinq langues (arabe, hébreu, grec, chaldéen et latin) fut imprimé par l'évêque Augustin Giustiniani qui projeta d'éditer la Bible dans les langues orientales, mais ne réussit à publier que les psaumes. Certains chercheurs pensent que ce psautier doit être considéré comme le premier incunable, avant même celui de Fano car l'imprimeur a commencé l'impression depuis 1506 et a « travaillé pendant longtemps » pour faire paraître ce texte sacré dans cinq langues (Aboussouan, 1982 : 114).

3. Le Coran de Venise : 1537-1538

Le livre du Coran fut imprimé en arabe par Paganini, imprimeur de Brescia qui travaillait à Venise. Aucun exemplaire de cet ouvrage n'a été signalé pendant

longtemps dans les grandes bibliothèques du monde entier, pourtant plusieurs orientalistes affirment son existence jusqu'à ce que la chercheuse italienne Angela Nuovo découvre en 1987 un exemplaire unique du livre dans la Bibliothèque du monastère franciscain Mikael de Venise.

Nuovo apporte de précieuses informations à propos de la première édition du Coran dans l'histoire. Il est entièrement en arabe, avec 230 pages (grand format). Concernant l'année de publication, les opinions divergent entre plusieurs dates de 1518 à 1538. Le problème est complexe d'autant que l'exemplaire du Coran découvert récemment ne mentionne aucune date. Toutefois, Angela Nuovo avance, sur la base de correspondances entre deux orientalistes Ambrogio Teseo Albonizi et Guillaume Postel, une date précise : entre le 9 août 1537 et le 9 août 1538. Quant à la question technique de l'impression, Angela Nuovo pense que l'imprimerie Paganini avait eu recours à la communauté arabo-musulmane qui séjournait à Venise pour l'assister dans les opérations de composition des textes et de révision des épreuves de l'ouvrage.

Concernant les raisons qui ont poussé la famille Paganini à imprimer le Saint livre de l'Islam, Angela Nuovo pense qu'elles sont commerciales. L'imprimeur projeta de vendre des éditions en langues orientales sur le marché turc et arabe. Cette famille entretenait des relations commerciales avec le Levant à travers la fabrication et la vente du papier. Mais le fait de se lancer dès le début dans l'impression du Coran s'avère une aventure hasardeuse, du fait du climat d'hostilités et de conflits qui régnait à cette époque entre musulmans et chrétiens. À cette époque, le Pape, qui envoyait les missionnaires au Levant, pourrait bien ne pas tolérer la publication de ce livre. Selon Jean Bernard De Rossi, l'édition fut détruite en grande partie sur son ordre du Pape, tandis que plusieurs arabisants mettent en doute ce récit comme Sylvestre De Sacy. De son côté, Angela Nuovo réfute le récit et avance les arguments suivants :

- les premiers à propager cette version sont les protestants et ce dans le cadre du conflit qui les oppose aux catholiques. Cela n'a pas empêché ces derniers par la suite de la diffuser ;
- le visa du prêtre du tribunal des inquisitions de Cremone autorisant l'impression du Coran. Ce visa qui figure sur le Colophon du livre prouve que l'Église avait accepté le projet d'édition ;
- le Pape ne s'était pas opposé à l'impression de la version italienne du Coran en 1547, par A. Arrivabena, malgré le fait qu'elle était destinée aux chrétiens d'Europe et pourrait éventuellement provoquer des tensions dans ces milieux ;

- l'édition arabe du Coran de Venise est destinée aux musulmans et non aux Européens, ce qui explique selon Nuovo l'absence d'exemplaires sur le marché européen.

Ainsi, le mystère entoure-t-il toujours cette édition du Coran. Certaines questions sont encore en suspens : est-elle parvenue au Proche Orient et en Afrique du Nord ? Quelle était son écho chez les musulmans si elle a effectivement été diffusée dans ces territoires et quel est son sort ? Maurice Borrmans (1993 : 62) pense que « l'édition semble bien avoir été détruite avant même d'être portée à terme : on n'y trouve ni pagination ni fasciculation... » et ce sans parler de multiples fautes d'impression, ce qui rend l'édition du Coran altérée et difficilement acceptable par les musulmans. Les premiers imprimés arabes sont considérés comme des curiosités dans le monde des lettres en ce qu'ils révèlent les premières tentatives de mise en œuvre d'une édition arabe en Europe et traduisent l'intérêt qu'accordèrent très tôt les Occidentaux aux études arabes en Europe (Gdoura, 1985). Le XVII^e siècle allait connaître l'épanouissement de l'édition arabe dans plusieurs villes européennes comme l'indique le tableau suivant :

Pays / villes	Ateliers typographiques/ dates	Fondateurs	Imprimeurs	Remarques. Nombre de livres
Italie : 70 livres				
Fano	Imp. Gregorius Gregorio, 1514		Graveur Griffio da Bologna	Sur ordre du Pape Leon X, 1 livre
Gênes	Petrus Paulus, 1516		Augustin Giustinani	1 livre caractères maghrébins
Venise	Paganini, 1537			1 Coran
Rome	Collège de Rome (Jésuites) 1566	Pape Pie IV	Père Eliano Grav Granier Imp.Lutcha	3 livres
Rome	Typ.Mediceana 1584	Cardinal Ferdinand de Medicis	Orientaliste Raimondi. Grav.R.Granjon	Cinq polices de caractères arabes 9 livres
Rome	Imp. Vatican 1585	Dominique Basa		1 livre
Rome	Typ. Savariana 1613	Ambassadeur Savary De Brèves	Imp. E.Paulin	4 livres

Pays / villes	Ateliers typographiques/ dates	Fondateurs	Imprimeurs	Remarques. Nombre de livres
Rome	Congrégation propagande de foi. 1626	Pape. Empereur F. II de Habsburgh	Imp. E.Paulin	Caractères arabes du Vatican et E. Paulin 22 livres dont Bible polyglotte
Milan	Ambrosienne 1632	Cardinal Frederic Borromeo		Caractères Medicis. 1 livre
Padoue	Imp.Séminaire. 1687	Cardinal Greg. Barbarigo		1 Coran (2 vol) 4 livres
France : 15 livres				
Paris	Atel. Guillaume Postel, 1538	Guillaume Postel	Impr. Pierre Gromors	Xylographie, 2 livres
Paris	Savariana, 1616	Savary De Brèves	Etienne Paulin Antoine Vitré J.Sahyuni	13 livres Bible polyglotte
Pays Bas : 40 livres				
Leyde	Plantin-Rapheleng, 1595	Univ.Leyde F. Rapheleng	Imp.Plantin	Gravure selon modèle Granjon. 8 livres
Leyde	Erpeniana, 1613	Thomas Erpenius		14 livres
Leyde	Elzevier, 1628	Univ. Leyde	Isaac Elzevier Jacques Golius	Caract. Epenius 17 livres
Utrecht	Henri Sike, 1697	G.Van Water		1
Angleterre : 21 livres				
Oxford	Univ. Oxford 1639	Edward Pococke	Imp. Samuel Brown	
Londres	Univ. Londres. 1650	Jean Greaves	Imp. Thomas Roycrif	Bible polyglotte
Allemagne : 38 livres				
Augsburg	David Franci 1617	Prof. Mader		1 livre
Altdorf	Balthasar Scherf, 1646	Hackspan		
Iena	1647	Gerhard- Schikard	Sengwaldi	
Wittenberg	Typ. Fincelius,1650			
Hambourg	Schultz-Schiller, 1694	Abraham Hinckelman		1 livre Coran

Pays / villes	Ateliers typographiques/ dates	Fondateurs	Imprimeurs	Remarques. Nombre de livres
Rostock	J. Haller, 1638	Prof. Fabricius.		
Leipzig	Hocho, 1695	J.D Schieferdecker		1 livre
Autres pays : 7 livres				
Pologne : Breslau/ Wroclaw	Typ. Baumann. 1608	Prof Peter Kirsten	Grav.Peter Von Selow	5 livres
Suisse : Zurich	Hottinger			1 livre
Suède : Upsala	Université Upsala	Prof Peter Kirsten		1 livre
Total : 191 livres				

Tableau n°1 : Répartition des imprimeries arabes par pays et ateliers (source : auteur)

La production de livres arabes imprimée atteint donc 191 ouvrages répartis entre le XVI^e siècle avec 24 livres et le XVII^e siècle avec 167 livres. Si le démarrage de la typographie arabe était difficile, elle s’intensifie au XVII^e siècle. De même, cette édition est (cf. tableau ci-dessus), inégalement répartie entre les pays européens où l’Italie occupe la première place avec 70 livres. Cette distribution disproportionnée pourrait s’expliquer par l’état d’avancement des études arabes et orientales dans ces pays. Les universités et les établissements ecclésiastiques prennent progressivement conscience de l’importance de l’arabe dans la transmission de la culture arabo-musulmane, et aussi dans la réalisation des projets politico-religieux tels qu’évoqués *supra*. Ils créèrent des chaires d’arabe dans leurs universités et fondèrent des imprimeries de langues orientales au sein des établissements universitaires et religieux. Ainsi, le hollandais Francis Rapheleng occupa-t-il la chaire d’arabe à Leyde en 1593 ; Jibrail Sahyuni inaugura la chaire d’arabe au Collège Royal de Paris en 1615 ; Edward Pococke enseigna l’arabe à l’Université d’Oxford en 1638. À cela s’ajoutent les problèmes techniques et financiers pour expliquer cette répartition inégale de la production imprimée entre différents ateliers typographiques. L’édition arabe dans des pays étrangers à la langue n’était pas une œuvre aisée. Les imprimeurs et les professeurs arabisants avaient du mal à graver des caractères arabes, à trouver des spécialistes pour corriger les épreuves d’imprimerie. Ceci est d’autant plus qu’ils ne pouvaient pas compter, à cette époque, sur les pays du sud méditerranéen pour attirer des imprimeurs, étant l’absence totale de typographie arabe dans ces territoires. Pourtant, ils avaient réussi à faire appel à quelques personnes instruites parmi les communautés arabes

résidentes en Europe et à faire venir de jeunes libanais maronites pour surveiller les éditions arabes. De même, ils avaient pu tailler de jolis types arabes (poinçons, matrices et moules), œuvres de graveurs européens à l'exemple du graveur français Robert Granjon pour le compte du Cardinal Ferdinand de Médicis, et des graveurs hollandais pour le compte de l'arabisant Thomas Van Erpe Erpenius.

Ces caractères sont souvent liés à un graveur ou professeur beaucoup plus qu'à un atelier typographique. Certains professeurs étaient amenés à se déplacer avec leurs types d'une ville à une autre pour imprimer des ouvrages arabes, à l'exemple du médecin allemand Peter Kirsten (1577-1640) qui s'est déplacé entre Breslau (Pologne) et Upsala (Suède). Ces caractères arabes, étant donné leur rareté et le climat d'hostilités entre catholiques et protestants en Europe, se trouvaient au centre d'une lutte d'influence. Ils avaient fait l'objet de convoitises après le décès de leurs possesseurs : ainsi les caractères de Savary de Brèves sollicités par des Anglais et Hollandais, avaient fini par être achetés par l'imprimeur français Antoine Vitry en 1632 pour le compte du Cardinal Richelieu. Les caractères du hollandais Erpenius, avaient été achetés de sa veuve par Isaac Elzevier pour le compte de l'Université de Leyde en 1620 qui qualifia l'acte de patriotique.

L'édition arabe en Europe : un signe d'ouverture sur l'autre ?

Nous essayons d'analyser le contenu de cette édition et dégager ses grandes orientations pour expliquer le regard de l'Occident sur l'Orient, plus particulièrement l'image de l'Islam et de la culture arabe telle que transmise par l'imprimerie arabe en Occident. Ce faisant, on peut se demander si la production imprimée traduit réellement une volonté de comprendre la culture des musulmans, et si l'imprimerie reflète la volonté des savants et professeurs européens de connaître l'autre, de l'accepter dans ses particularités ou alors, si elle témoigne de la persistance d'un antagonisme religieux. Les thèmes abordés sont très variés, et couvrent la plupart des domaines du savoir. Les 191 ouvrages sont répartis d'une manière générale en trois ensembles : un tiers de l'édition est consacré à la langue et grammaire arabe, le deuxième tiers traite des ouvrages religieux ; le dernier tiers s'intéresse aux œuvres scientifiques arabes (Gdoura, 1983).

1. Les livres de langue et grammaire arabe : un effort de l'Europe pour connaître l'autre ?

Plusieurs ateliers typographiques publièrent des livres de grammaire arabe, des dictionnaires et des anthologies arabes. Ce sont des instruments de travail indispensables pour les études arabes. Dès le XVI^e siècle, apparaissent des livres de grammaire

arabe puis le mouvement s'intensifie. Parmi ces ouvrages figure la Grammaire du marocain Ibn Ajarroum al Sanhaji (décédé en 1323) qui avait connu beaucoup de succès en Orient et en Europe. Il fut imprimé pour la première fois à Rome (Médicis, 1592) puis réimprimé en Hollande (Leyde, 1617 et 1631). Un autre ouvrage *Kafia* est celui du grammairien égyptien Ibn Hajib (Rome, Médicis, 1592). Des livres de grammaire furent édités au XVII^e siècle par des arabisants hollandais (Erpenius, 1613 et 1636), allemands (Kirsten, 1608) et maronites (Sahyuni et Hasruni, Paris 1616). Quant aux dictionnaires, composés à partir des classiques de Fairouz-Abadi et Jawhari, ils étaient publiés par des orientalistes. Citons le *Lexicon arabicum* du hollandais Francis Rapheleng (Leyde, 1613), le *Lexicon arabicum* de Jacques Golius (Leyde, 1653), le dictionnaire de Duval (Paris, 1632), toutes ces œuvres monumentales sont bilingues (arabe-latin) à l'exception du dictionnaire de Silésie (Rome, 1636) qui est en arabe-italien. Les arabisants admiraient les proverbes et les poésies arabes. Cela se traduit dans les ouvrages du hollandais Erpenius qui publia *Kitab al-Amthal* (*Proverbes arabes*, Leyde, 1614) et *Proverbes* de Luqman (Leyde, 1615, réédité en 1636), de l'anglais Pococke qui édita une poésie arabe en 1661 *Tughrai Lamiyat al-Ajam*. Ils cherchaient à lire la littérature arabe à travers des chrestomaties à l'exemple de Shadrat al-Adab fi-Kalam al-Arab (Leyde, 1629).

2. Pour comprendre les œuvres scientifiques arabes et pour faire du commerce ?

Les arabisants jugent qu'il est indispensable d'éditer des livres arabes pour apprendre la langue et accéder au patrimoine culturel et scientifique des musulmans dans sa langue originale. Ils ne pouvaient plus compter sur les traductions latines de ces œuvres comme il fut le cas au Moyen Âge. L'allemand Peter Kirsten affirme que « l'arabe est une langue de civilisation » (cité par Balagna, 1984 : 50). L'arabisant anglais William Bedwell souligne dans la préface de l'Épître de Jean en 1612 « l'intérêt de la langue pour les sciences et les relations commerciales » (cité par Balagna, 1984 : 53). L'allemand Mader publia *Éloge de la langue arabe* (Augsburg, 1617) et montra « l'utilité marchande et la grandeur de l'arabe » (Balagna, 1984 : 60).

3. Pour connaître l'hébreu et redécouvrir les écritures saintes ?

Cette tendance est partagée par des orientalistes du XVII^e siècle, à l'exemple du hollandais Thomas Van Erpe Erpenius qui écrivit dans la préface de l'Ancien Testament Pentateuque (Exode) *Tawrat Musa al-Nabi*, 1622 : « La langue arabe est utile pour la compréhension des textes de la Bible hébraïque. Elle met en lumière certains mots et phrases du texte hébreu et l'interprète » (cité par Samarrai, Kacem,

1996 : 81). De son côté, le théologien protestant allemand Abraham Hinckelman (1652-1695) pose que : « L'hébreu, langue de l'Ancien Testament, est la langue originelle. Mais l'étude des différentes langues orientales montre les liens étroits qu'elles ont toutes entre elles » (Préface du Coran de Hamburg 1694, cité par Aucagne, 1982 : 141). Il précise en se référant à son compatriote Ravius : « Nous recommandons à l'étudiant la langue arabe, car on y trouve caché un profit dont il y a plus à espérer que dans toutes les vieilleries grecques et romaines ». Abraham Hinckelman préfère l'étude de l'arabe à l'étude du latin et de l'allemand (Aucagne, 1982 : 141).

4. Pour établir la « Concorde universelle » ?

Ce courant de pensée est représenté par l'orientaliste kabbaliste français Guillaume Postel (1510-1581). La kabbale chrétienne est un courant philosophique qui montre l'unité des religions monothéistes. Guillaume Postel réfléchit sur une possible conciliation entre le judaïsme, le christianisme et l'Islam. Il pense : « qu'on ne peut rétablir la Concorde dans le monde que par la connaissance de la langue, L'hébraïque fait défaut, l'arabique peut prendre le relais pour pallier la confusion et le désordre qui se sont glissés dans le monde hébreu, chaldéen, syriaque et arabe » (Balagna, 1989 : 84). Sur un autre plan, l'allemand Kirsten « voit dans l'arabe une des langues sacrées sémitiques qui, pense-t-il facilite l'accès à une explication de la cohésion et de l'harmonie de la création » (Balagna, 1984 : 52).

5. Pour engager une controverse sur l'Islam ?

Malgré une certaine ouverture sur l'Islam et l'arabe, l'esprit de polémique continue de régner, lorsqu'on se réfère à certains orientalistes de l'époque. L'arabisant français Joseph Scaliger (1540-1609) souligne que : « il faut étudier la langue arabe pour des raisons de christianisation, afin d'aider les théologiens occidentaux à réfuter le Coran et à faire convertir les musulmans au christianisme » (cité par Samarrai, 1996 : 70). En ce sens, le hollandais Erpenius indique dans sa conférence inaugurale à l'Université de Leyde : « L'enseignement de l'arabe est bénéfique pour les chrétiens, et même indispensable si on veut rendre au Christianisme sa grandeur. Sans cette langue, ils [les musulmans] ne peuvent pas comprendre... et nous ne pouvons pas les faire dévier de ces hérésies qui ont empoisonné leurs esprits » (cité par Samarrai, 1996 : 71). Certains auteurs mettent en doute cette tendance de christianisation des musulmans en raison de la présence d'un pouvoir central fort dans l'Empire Ottoman qui empêche de tels projets. La vraie raison de ces écrits, selon eux, est de « protéger les étudiants chrétiens qui étudient l'arabe

des dangers de l'hérésie islamique » (cité par Samarrai, 1996 : 71). En revanche, le désir d'écrire des ouvrages polémiques anti-islam est présent dans les esprits des arabisants. Thomas Van Erpe Erpenius écrit dans une correspondance avec l'orientaliste français Issac Casaubon : « La connaissance de sources théologiques musulmanes est une condition primordiale pour toute polémique fructueuse avec les musulmans » (cité par Samarrai, 1996 : 74). Certains écrits de controverse furent effectivement édités en Europe au XVII^e siècle, comme nous allons le voir après une étude de contenu des ouvrages religieux imprimés en arabe.

Livres religieux : deux mondes en lutte

Le contexte général dans lequel se développa l'édition arabe est, rappelons-le, caractérisé par des tensions religieuses, non seulement entre chrétiens et musulmans, mais aussi entre catholiques et calvinistes en raison de la Réforme (Guerre de Trente Ans en Europe, 1618-1648). L'imprimerie était au centre de ce conflit religieux en Europe et avait joué un grand rôle dans la diffusion des idées de Luther. Dans ce climat tendu, s'étaient développées les études arabes dans les universités européennes contrôlées en grande partie par des instances ecclésiastiques. En ce qui concerne l'imprimerie, nous avons recensé plus de 70 ouvrages religieux répartis entre écritures saintes, catéchismes catholiques, apologie et polémique. La grande partie de l'édition religieuse revient aux ateliers typographiques italiens et français c'est-à-dire aux catholiques, en particulier l'imprimerie de la Congrégation de la propagande de foi créée à Rome en 1626, avec 16 éditions. Les ouvrages religieux sont soit monolingues (arabe seulement), bilingues (arabe-latin) ou polyglottes (langues orientales et latin), selon le public auquel ils sont destinés. Les textes entièrement en arabe sont destinés aux chrétiens d'Orient ; les ouvrages bilingues sont réservés aux missionnaires opérant au Proche-Orient.

1. Écritures saintes chrétiennes

On recense 23 éditions de la Bible réparties entre des textes complets et des extraits. La Bible polyglotte fut imprimée à (Paris, 1645 ; Londres, 1657 et Rome, 1671). Avec cette dernière édition Rome projeta d'imposer la version arabe de la Vulgate. Pour les autres textes on cite : le psautier polyglotte (Gênes, 1516), le psautier de David (Rome, 1614, Paris 1679) ; les Évangiles (Rome 1591), des extraits de l'Ancien et Nouveau Testament (Breslau, 1609), nouveau Testament (Leyde 1611), les Évangiles (Leyde 1616) ...

2. Catéchismes chrétiens

Ces ouvrages d'enseignement de la doctrine chrétienne étaient destinés à l'Orient. Le projet de l'Eglise de Rome consiste à se rapprocher des Églises indépendantes du Levant. Dans cette optique, elle dépêcha des missionnaires dans ces territoires dont le plus célèbre est le père Jean-Baptiste Eliano (1530-1589) qui diffusa un catéchisme auprès des Maronites du Liban (La croyance orthodoxe de l'Eglise de Rome) *Itiqad al-Amana al-Masihiya* (Rome, 1566). Un autre catéchisme largement diffusé au Proche-Orient ; celui de Bellarmin *Tafsir Wasii li-attalim al Massihi* publié en 1627 et réimprimé à trois reprises (1642, 1668 et 1671). Ces ouvrages n'étaient pas toujours bien accueillis par les chrétiens d'Orient. Les Maronites par exemple manifestaient une répugnance pour certains livres envoyés par le Pape de Rome, jugés « non conformes à leurs manuscrits originaux » (Dandini, 1675 : 194). Le père Eliano chercha « à faire disparaître les traces écrites de la moindre divergence théologique avec l'orthodoxie romaine. Eliano n'hésite pas à brûler les documents suspects de la tradition maronite » (Balagna, 1984 : 31). On voulait imposer la foi catholique à travers ces catéchismes, en plus des textes bibliques de la Vulgate (Bible imprimée en 1671), chez les Maronites, Melkites et Coptes. Gérard Duverdier (1982 : 238) lui pense qu'il s'agit du « triomphe de l'orientalisme catholique ».

3. Ouvrages d'apologie et de polémique

Les ouvrages d'apologie ont pour finalité la défense de la doctrine chrétienne. Ils apportent, selon leurs auteurs, des preuves de la foi chrétienne, et combattent les préjugés avancés par les adversaires du christianisme. Parmi ces ouvrages, citons *Défense de la foi chrétienne* de Germain De Silésie (Rome, 1638) *Difaa an al-Iman al-Massihi*. Aussi, *l'Apologie pro chrétienne* (arabe-latin) du prêtre Philippe Gadagnoli (Rome 1637) ou *Réponses de l'Église catholique aux objections des hérétiques Ajwibat al Kanissa al-Kathulikiyya*, de Michel Febvre (Rome, 1681). Quant aux ouvrages de polémique contre l'Islam, citons le texte de Gadagnoli publié en 1637 et réimprimé en 1649 (*Réponse du prêtre Philippe Gadagnoli à Ahmed Shérif*) ; l'auteur répond à un ouvrage de polémique contre le christianisme d'un savant musulman Ahmed Shérif al-Isbahani qui écrit (Le Polisseur du miroir). Un autre texte de controverse anti-islam écrit par l'évêque de Saïda Leonardo Abel fut publié à Rome en 1581 : *Hadha Musahaba Ruhaniyya* (Échange spirituel de deux savants musulmans) où : « L'auteur, se borne à des considérations superficielles de type pamphlétaires plutôt que polémiques. Son auteur a tout l'air d'ignorer la théologie musulmane dans ses profondeurs » (Balagna, 1984 : 31).

Écriture sainte musulmane : le Coran, des sourates et des intérêts

La version complète du Coran fut éditée à trois reprises aux XVI^e et au XVII^e siècles avec le Coran de Venise (1538) de Hambourg (1694) et de Padoue (1698). Des extraits ou Sourates furent aussi imprimés : Sourate Yusuf (Leyde, 1619), Sourates de Fatiha et La Vache (à Sleswig en 1666 et à Iena en 1692). Pourquoi cet intérêt pour le Livre saint de l'Islam ? D'abord, pour le vendre en Terre d'Islam. Nous avons vu que l'objectif de la première édition du Coran de 1537-1538 est commercial, et que l'imprimeur de Venise projeta de vendre ce livre en Afrique du Nord et au Levant. La ville de Venise était un grand centre commercial et entretenait des échanges commerciaux avec les musulmans. Elle était un pont pour le passage d'Andalous Morisques vers l'Empire Ottoman. Mais l'entreprise avait échoué. Quant aux autres éditions du Coran, les théologiens visaient d'autres objectifs.

1. Apprendre l'arabe

Le théologien Abraham Hinckelman éditeur du Coran de Hamburg en 1694 insiste sur l'intérêt de l'étude du Coran dans l'apprentissage de l'arabe : « pour connaître l'arabe il faut connaître le Coran » (Préface du Coran de Hamburg 1694, cité par Aucagne, 1982 : 141). Par ailleurs, l'orientaliste Scaliger incite les étudiants et théologiens à apprendre l'arabe « Vous ne pouvez pas apprendre l'arabe sans le Coran ; tout comme vous ne maîtrisez pas l'hébreu sans la Bible hébraïque » (Sammarrai, 1996 : 70).

2. Réfuter le Coran

Cette tendance est affirmée par les théologiens et arabisants qui avaient présidé à la publication du Coran. Le hollandais Erpenius, dans la préface de Sourate Yusuf (Leyde, 1619), écrit : « *J'ai l'intention de traduire le Coran en latin, de l'interpréter afin de le réfuter totalement* » (cité par Sammarrai, 1996 : 71). Le théologien italien Ludovic Marracci qui publia le Coran à Padoue en 1698, réserva le premier volume de cette édition au texte du Coran avec la traduction latine tandis qu'il consacra le deuxième volume pour contredire la foi islamique.

3. Pour les besoins de la science

Quant à Abraham Hinckelman, qui publia le Coran à Hamburg en 1694, en arabe seulement, il rédigea une préface de 80 pages en latin pour montrer l'utilité du Coran pour la maîtrise de l'arabe, comme il a été évoqué précédemment, ce qui permet aux Européens de comprendre les œuvres scientifiques arabes.

Abraham Hinckelman n'a pas hésité à citer plusieurs manuscrits scientifiques arabes qu'il a utilisés pour son édition. « C'est pour le progrès de la science qu'il édite le Coran, et c'est pour forcer les autres à progresser comme lui qu'il refuse d'en faire une traduction (latine du Coran) » (Aucagne, 1982 : 142). Toutefois, ce théologien protestant indique « *qu'il n'a nullement eu l'intention de propager la foi musulmane* ». Cette précision est jugée indispensable par J. Aucagne (1982 : 138) « pour ne pas être suspecté d'hérésie » dans les milieux protestants. Dans cette édition religieuse, les indices de rapprochement entre les religions monothéistes se manifestent timidement, et la tendance générale est marquée par le désir de défendre et propager la doctrine catholique, en vue de convaincre l'autre voire le vaincre. « L'esprit primitif de connaître recule progressivement devant celui de vaincre l'adversaire » (Duverdier, 1982 : 238). Les adversaires auxquels sont destinés les écrits arabes imprimés sont de trois ordres : les chrétiens d'Orient, les protestants et les musulmans.

Concernant les chrétiens d'Orient, l'Église de Rome qui n'avait jamais accepté les versions orientales de la Bible voulait les contraindre, nous l'avons vu, à accepter la version officielle de la Bible et des catéchismes catholiques. « Ce qui était ouverture sur les Églises d'Orient aboutissait à un retour à l'orthodoxie de la Vulgate... C'est le triomphe des théologiens qui voulaient imposer la liturgie et les rites romains » (Duverdier, 1982 : 238-244). Quant aux protestants, les conflits qui les opposaient avec les catholiques s'étaient étendus au Proche-Orient, lorsqu'ils avaient voulu diffuser la version protestante du Nouveau Testament et des Épîtres (imprimés à Leyde entre 1611 et 1616). Le Patriarche d'Istanbul Cyrille Lucar, converti au calvinisme distribua ces livres en 1620 auprès des chrétiens d'Orient. Mais la France était intervenue auprès du Sultan turc qui décida de destituer le Patriarche et d'interdire la diffusion de ces éditions (Vitré, cité par Gdoura, 1983 : 61). Les luttes internes entre les adeptes de la foi chrétienne semblent les « détourner », du moins pour un moment, des confrontations avec les musulmans. Ainsi, les ouvrages de controverse contre l'Islam étaient-ils présents, mais en nombre très réduit et moins déclarés par rapport aux autres types d'écrits imprimés.

Ouvrages scientifiques arabes : volonté d'apprendre de l'autre

Une autre dimension s'est manifestée dans l'édition arabe en Occident. C'est la dimension scientifique et le désir de connaître et étudier l'apport scientifique des Arabes en médecine, géométrie, astronomie, géographie, histoire... « La montée de la rationalité tend à diminuer l'emprise de la religion sur la pensée » (Al-Said, 2009 : 15). Le courant rationaliste s'employait à donner du monde musulman une vision plus objective. Dans les littératures occidentales du XVII^e siècle, on observe un

effort pour donner des détails exacts sur la civilisation arabo-musulmane (Rodinson, 1982 : 61). En France, par exemple, Molière (1622-1673) dans *Le bourgeois gentil-homme* introduisit des phrases turques. Racine (1639-1699) parle dans l'introduction de *Bajazet* de son désir de comprendre l'histoire turque. Richard Simon (1638-1712) dans *Histoire critique des créances et des coutumes des nations du Levant* expliquait les coutumes des musulmans et montra son administration pour l'Islam. L'orientaliste français Herbelot (1625-1695) publia *La Bibliothèque orientale* où il décrit les connaissances des peuples de l'Orient à partir de compilation de plusieurs manuscrits arabes et turcs dont l'encyclopédie de Hadji Khelifa. L'esprit humaniste, avait conduit les orientalistes à puiser directement dans les sources orientales afin de mieux connaître l'Orient. Ils se procurèrent des manuscrits arabes de l'Afrique du Nord et du Proche Orient. Une sélection des œuvres scientifiques avait fini par être éditée à partir du XVI^e siècle. Nous évoquons les deux cas les plus manifestes : l'un d'un pays catholique (Italie) et l'autre d'un pays protestant (Hollande).

1. En Italie...

Le Cardinal Ferdinand de Médicis, amateur des arts et des sciences, acheta des manuscrits arabes et publia sous les presses de Mediceana le livre de médecine d'Avicenne « *Qanun Thani fi at-Tib* » (Canon de médecine) entièrement en arabe à Rome 1593, qui contient la règle de la médecine, mais aussi trois traités sur la logique, la science naturelle et la dialectique « *Ilm al-Kalam* ». Un ouvrage de géographie fut aussi édité par les Médicis à Rome en 1592. C'est un extrait de *Kitab Nuzhat al-Mushtaq de Idrissi* (Agrément de celui qui désire traverser les horizons) l'auteur l'avait écrit en 1154 pour le roi de Sicile Roger II. Enfin, le livre de géométrie d'Euclide traduit en arabe par Nasr Eddine al-Tusi (astrologue et ministre de Gengis Khan) fut publié également par Ferdinand de Médicis en 1594 sous le titre « *Tahrir Usul al-Iqlidis* ». Dès lors, il est intéressant de s'interroger sur les raisons d'une publication de textes scientifiques entièrement en arabe et en grand nombre d'exemplaires pour cette époque (e.g. *Géographie* de Idrissi tirée à 1600 exemplaires) ? Une partie de la réponse se trouve dans l'ouvrage de géométrie d'Euclide, où figure à la fin le décret du Sultan turc Mourad III promulgué en 1588 autorisant la vente dans son Empire de livres arabes imprimés en Europe. L'édition d'ouvrages scientifiques par les Médicis fut motivée par des considérations commerciales. Toutefois, la répugnance des musulmans pour la typographie fait une fois encore échouer le projet. Rappelons que le livre du Coran de Venise n'a pas été écoulé sur le marché du Levant.

2. En Hollande...

Ce pays protestant où règne un esprit de tolérance s'intéressa aux publications scientifiques arabes. À titre d'exemples, citons : le livre d'astronome de Fragani « *al-Harakat as-Samawiya* » (Le Mouvement du ciel) publié à Leyde en 1669 et un texte philosophique de Cebes de Thèbes imprimé à Leyde en 1640 sous le titre « *Lughz Qabus Sahib Aflatun* ». Il y a aussi *Histoire des musulmans* (Leyde, 1625), une compilation de l'histoire depuis le début de l'Islam jusqu'à la Dynastie Ayyuhide et *Histoire de Tamerlan* (Leyde, 1636). Avec cet esprit d'ouverture et de tolérance, certains orientalistes allaient se remettre en cause et reconnaître que leurs compatriotes avaient propagé des préjugés sur l'Islam et les Arabes, et qu'il était temps de reconsidérer leurs positions. L'arabisant protestant hollandais Hadrien Reland (1676-1718) pense que la religion musulmane mérite d'être étudiée objectivement : « C'est le sort, écrit-il, de toutes les religions qui n'ont jamais été, ou qui sont encore aujourd'hui en quelque vogue dans le Monde, d'avoir été mal comprises d'abord et ensuite maltraitées, par leurs adversaires, avec beaucoup de passion et d'iniquité... Le bon sens est de tous les pays et de tous les climats et je ne saurais me persuader qu'une religion qui a fait tant de progrès au long et au large, dans l'Asie, dans l'Afrique et dans notre Europe... soit aussi destituée d'apparence de vérité que nous le prétendons » (cité par Balagna, 1984 : 98). Hadrien Reland donne une description objective de l'Islam dans son livre. La religion des Mahométans, exposée par leurs propres docteurs, avec des éclaircissements sur les opinions qu'on leur a faussement attribuées (édition latine, 1705, traduction française 1721).

Conclusion

Le contenu de l'édition arabe en Europe reflète une volonté d'ouverture sur l'autre, ce personnage lointain, différent qui est l'homme oriental de la rive Sud et Est de la Méditerranée. Cette tendance prend trois niveaux différents : volonté de connaître l'autre, volonté de convaincre ou vaincre l'autre et volonté d'apprendre de l'autre. Ces niveaux sont aussi parfois des réalités mêlées.

Pour le premier niveau, cette volonté de connaître l'autre s'est traduite par la publication d'ouvrages de langue et de grammaire arabe, instruments de travail nécessaires pour l'enseignement et les études arabes en Europe, bref pour toute érudition et culture savante. Mais, la langue arabe allait servir aussi pour les théologiens chrétiens pour connaître l'hébreu et redécouvrir les écritures saintes. Aussi, la comparaison des versions orientales de la Bible vise-t-elle à appuyer les arguments des chrétiens catholiques et protestants. Concernant le deuxième niveau, il s'agissait

sans doute au départ s'ouvrir sur les chrétiens d'Orient et les musulmans, mais le désir de l'Église de Rome de convaincre ou vaincre l'autre a fini par l'emporter. L'édition religieuse avait œuvré en un sens précis : amener les chrétiens d'Orient à adopter la doctrine catholique en diffusant sur leur territoire des catéchismes et la Vulgate imprimés à Rome et Paris. Des missionnaires opérant au Liban sont allés jusqu'à détruire des manuscrits maronites non conformes à la foi catholique. Aussi, des ouvrages de polémique contre l'Islam visaient-ils à convaincre les musulmans. Quant au troisième niveau, une tendance prend place progressivement dans cette édition arabe ; c'est la volonté d'apprendre de l'autre. Il fallait chercher à mieux comprendre le savoir de l'autre depuis la médecine d'Avicenne à la géométrie en passant par la philosophie, l'astronomie, l'histoire des Arabes, la géographie... Le besoin se manifestait de puiser dans des sources scientifiques arabes et on voulait étudier objectivement l'héritage scientifique arabe, avec un esprit ouvert, afin de transmettre des connaissances utiles pour l'Europe.

Les orientalistes commencèrent à réexaminer leurs attitudes à l'égard des musulmans, à l'exemple du hollandais Hadrien Reland. L'orientalisme scientifique allait se confirmer au XVIII^e siècle, tandis que le XVII^e siècle est resté dominé par un orientalisme essentiellement religieux. La typographie arabe en Europe représentait un tournant dans les rapports entre les deux rives de la Méditerranée du fait qu'elle avait traduit un changement de vision occidentale à l'égard de l'Orient et avait reflété une nouvelle image de l'Islam et des Arabes dans le miroir de l'Europe. On passe d'une image de haine et de refus de l'autre à une image de tolérance et d'acceptation de l'autre dans sa différence. Cela se manifeste progressivement par des activités d'apprentissage, de transmission et de partage de connaissances scientifiques arabes dans le bassin méditerranéen.

Bibliographie

- Aboussouan, C. 1982. A Grenade et à Gênes au 16^e siècle, les premiers pas de l'imprimerie arabe. In : *Le Livre et le Liban*. Paris : Unesco Agecoop, p. 111-120.
- Alsaid, M. 2009. *L'image de l'Orient chez quelques écrivains français : Lamartine, Nerval, Barrès, Benoit*. Thèse de doctorat, Université Lyon 2.
- Aucagne, J. 1982. La préface d'Abraham Hinckelman ou la naissance d'un nouveau monde. In : *Le Livre et le Liban*. Paris : Unesco Agecoop, p.138-144.
- Balagna, J. 1984. *L'imprimerie arabe en Occident : XVI^e, XVII^e, XVIII^e siècles*. Paris : Maisonneuve et Larose.
- Balagna, J. 1989. *Arabe et humanisme dans la France des derniers Valois*, Préface André Miquel. Paris : Maisonneuve et Larose.
- Balegh, H. 2000. « La plus grande invention du deuxième millénaire ». *La Presse de Tunisie*, 16 janvier 2000, p. 9.
- Ben Cheikh, A. 1986. *Communication et société : pouvoir lire, éducation et développement culturel*. Tunis : Institut supérieur de documentation.

- Bormans, M. 1993. Observations à propos de la première édition du Coran de Venise. In : *Études sur le dialogue inter-culturel euro-arabe : les premiers ouvrages publiés en arabe en Occident*. Zghouan (Tunisie) : CEROMDI, p. 41-67 (texte arabe-français).
- Braudel, F. 1979. *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*. Paris : A. Colin.
- Cuvelier, F. 1982. *Histoire du livre : voie royale de l'esprit humain*. Paris : Rocher.
- Dandini, J. 1675. *Voyage du Mont Liban*. Paris : Billaine.
- De Sacy, S. 1847. *Bibliothèque*. Paris : Imprimerie royale.
- Duverdier, G. 1982. *L'Orientalisme chrétien*. In : *Le Livre et le Liban*. Paris : Unesco Agecoop, p. 238-244.
- Gdoura, W. 1983. « Le livre arabe imprimé en Europe : une étape importante dans les relations Orient-Occident (1514-1700) ». *Revue Maghrébine de Documentation*, n° 1, p. 37- 68.
- Gdoura, W. 1985. *Le début de l'imprimerie arabe à Istanbul et en Syrie : évolution de l'environnement culturel 1706-1787*. Tunis : ISD. (Version arabe, Riyadh, Bibliothèque nationale du Roi Fahd, 2010).
- Le Clerc, D. 1971. *Histoire de la médecine arabe*, 2^e éd. (cité in Moqdad, M, 1992, p. 25).
- Moqdad, M. 1992. *Histoire des études arabes en France*. Kuwait/ Conseil national de la culture, collection Alam Maarifa (en arabe).
- Nuovo, A. 1993. *Découverte de l'édition arabe du Coran de Venise 1537-1538*. In : *Études sur le dialogue inter-culturel euro-arabe : les premiers ouvrages publiés en arabe en Occident*. Zghouan (Tunisie) : CEROMDI, p.37-58 (texte arabe-français)
- Raphael, P. 1960. *Le rôle du Collège maronite romain dans l'orientalisme aux XVII^e et XIII^e siècles*. Beyrouth : Univ St Joseph.
- Rodinson, M. 1980. *La fascination de l'Islam*. Paris : Maspéro.
- Rossi J.B. De. 1805. *De Corano venetius Paganini, impresso Parma*, (Cité in De Sacy, T1, p.414).
- Saati, Y. 1986. « Histoire des premières éditions arabes du Coran en Europe ». *Revue maghrébine de documentation*, n° 4, p.195-208 (en arabe).
- Samarrai, K. 1996. L'imprimerie arabe en Europe. In : *Histoire de l'imprimerie arabe jusqu'à la fin du XIX^e siècle : Actes de colloque 22-23 octobre 1995*. Abu Dhabi : Cultural Foundation Publications, p. 45-108 (en arabe).
- Schnurrer, F. 1968. *Bibliotheca arabica*. Amsterdam : Oriental Press. (1^{re} édition 1811).
- The Beginning of printing in the Near and Middle East: Jews, Christian and Muslims. 2001. Wiesbaden (Germany): Harrassowitz Verlag.
- Volney, C. 1959. *Voyage en Egypte et en Syrie*. Paris : La Haye Mouton. (1^{re} édition, 1787).
- Zenker, J. Th. 1966. *Bibliotheca orientalis: manuel de bibliographie orientale*. Amsterdam: Oriental Press. (1^{re} édition 1846).

Synergies Monde Méditerranéen
n° 8 / 2022



Annexes



Profils des contributeurs



• Coordinateurs scientifiques et auteurs •

Peggy Cadel est linguiste, Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université Côte d'Azur et chercheuse dans l'URE TransitionS rattaché à l'Institut méditerranée du risque, de l'environnement et du développement durable. Elle étudie les questions de représentation des connaissances à travers l'analyse de données textuelles. Actuellement, ses recherches portent sur l'analyse des procédés définatoires permettant la diffusion de termes ainsi que leur qualification et caractérisation.

Vincent Meyer est sociologue, Professeur des universités en sciences de l'information et de la communication à l'université Côte d'Azur et chercheur dans l'URE TransitionS rattaché à l'Institut méditerranéen du risque, de l'environnement et du développement durable. Ses domaines de recherche s'inscrivent en communication des organisations et concernent les pratiques d'information et de communication dans et pour différents champs professionnels *via* des supports protéiformes dont les technologies numériques. Ce faisant, il étudie : - le caractère d'action et d'utilité publiques de diverses formes et intentions de communication (prévention, sensibilisation, recueil de dons, médiation numérique dans les politiques publiques et sociales) ; - le développement des communications publique et territoriale (information aux citoyens, marketing territorial, dématérialisation des services publics et e-administration des territoires, transition socio-écologique et valorisations des patrimoines naturel, matériel et immatériel) ceci dans des perspectives interculturelle et internationale notamment avec le Maghreb.

• Auteurs d'article •

Brahim Badidi est Professeur de l'Enseignement Supérieur en géographie et aménagement à l'Université Mohammed V de Rabat (Maroc). Membre fondateur du Centre d'études et de recherche « Homme, Espaces, Sociétés » (HES) il a coordonné un double diplôme de Master sur l'aménagement et le développement des territoires conclu entre l'UM5 et l'Université d'Artois (France) entre 2017 et 2020, Ses domaines de recherche s'articulent autour de l'innovation en aménagement du territoire, et s'intéresse aux questionnements liés à l'eau et à la valorisation du patrimoine dans les zones périphériques au sud de la méditerranée.

Laetitia Bastari est doctorante en sciences de l'information et de la communication, à l'Université Côte d'Azur au sein de l'unité de recherche TransitionS. Son sujet de thèse porte sur la pollution et les nuisances lumineuses au sein de la métropole Nice Côte d'Azur : d'une controverse à une communication environnementale. En utilisant des méthodes d'analyse de contenu et de discours, cela permet d'interroger les enjeux liés à l'éclairage nocturne sur le plan écologique, énergétique et social.

Ouafae Bouchaf est docteur en sciences de l'information et de la communication. Son doctorat en cotutelle internationale Université Nice sophia Antipolis et Université Mohamed V a été réalisé sous la direction des professeurs Vincent Meyer et Saïd Bennis sur le thème « Communication publique et négociation, cas de l'Agence pour l'aménagement de la vallée de Bouregreg ». Elle est professeure de l'Enseignement Supérieur Assistante (PESA) à l'École Nationale de Commerce et de Gestion de Dakhla depuis 2018 et chef de la filière « Marketing et Action Commerciale ».

Éric Carton est docteur en sciences de l'Information et de la Communication et chercheur associé au laboratoire TransitionS. Il est aussi Président de l'association « le Musée de la Colo ». animateur socioculturel, formateur et travailleur social, il travaille principalement sur l'animation sociale et socioculturelle et l'éducation Populaire s'intéressant aux pratiques, aux publics et à la formation des personnels. Actuellement, il travaille plus particulièrement sur l'histoire des colonies de vacances.

Wahid Gdoura est Professeur des universités en SIC à l'Université de Manouba Tunis. Institut Supérieur de Documentation (ISD). Chef de laboratoire en science de l'information SILAB. Rédacteur en chef de la Revue maghrébine de la documentation et de l'information. Ex- Directeur général de l'enseignement supérieur au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique de Tunisie. Expert en stratégie de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Membre fondateur et ex-président de l'Arab Federation for Libraries and Information (A.F.L.I). Ses centres d'intérêts dans la recherche scientifique sont l'Histoire de l'imprimerie, les métiers du livre, le livre électronique et la lecture numérique.

Mounir Jarraya est enseignant-chercheur en climatologie (géographie) à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax (Université de Sfax), membre du laboratoire SYFACTE. Il est l'auteur de plusieurs articles de revues et chapitres dans des ouvrages collectifs. Ses axes de recherche portent sur la bioclimatologie et la géographie de la santé. Il a participé à plusieurs colloques internationaux (colloques annuels de l'Association Internationale de Climatologie « AIC », colloques de Géographie Maghrébine, colloques du Centre Arabe de Recherche et d'Etude des Politiques « CAREP » ...) et nationaux (Symposium de l'Association des Géographes Tunisien « AGT », Journées Géographiques Régionales...).

Adil Mouttaki, est doctorant en cotutelle internationale, Université Côte d'Azur, URE TransitionS et Université Mohammed V Rabat, Maroc sous la direction des professeurs

Vincent Meyer et Brahim Badidi avec comme objet de recherche « Rabat smart capitale, projet démocratique ou utopie ? ». Il est enseignant au secondaire qualifiant en communication. Il est titulaire d'un master en administration d'entreprises, Université Jean Monnet, Lyon.

Sandrine Selosse est chercheuse (HDR) au Centre de Mathématiques Appliquées (CMA) de MINES Paris - PSL depuis 2008. Ses recherches portent sur la modélisation prospective des systèmes énergétique et l'évaluation des politiques climatiques internationales. En particulier, elle implémente et développe des extensions au modèle bottom-up du système énergétique mondial TIAM-FR (TIMES Integrated Assessment Model), un modèle de la famille TIMES développé dans le cadre de l'ETSAP (Energy Technology Systems Analysis Program) sous l'égide de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE), communauté internationale dans laquelle elle est impliquée. Elle a de plus un rôle central depuis 2008 dans l'animation de la Chaire Modélisation prospective au service du développement durable.

Jihen Trabelsi est titulaire d'un doctorat en sciences et techniques des arts, maître assistante de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique à l'Institut Supérieur de la Mode, Université de Monastir - Tunisie. Elle est directrice du département Design textile et mode. Chargée de la coopération Internationale à l'ISMM. Ses recherches portent sur le processus de création en design, le design responsable, et les théories et pratiques du design.

Projet pour le n° 9



Un nouvel âge axial de l'humain ? *Une Méditerranée antique prémonitoire !* Religion, Politique, Économie

Coordination: Jacques Cortès et Jacques Demorgon

Un 1^{er} âge axial antique de l'humain

À la suite des deux Guerres mondiales, le philosophe germano-suisse Karl Jaspers (1883-1969) a été profondément atteint par les tragédies d'inhumanité extrême de « 1914-1945 et suites ». Il redécouvre alors une Antiquité où le politique impérial militaire s'est déjà montré d'une inhumanité extrême. Cela est à l'origine de sursauts religieux, philosophiques, éthiques, esthétiques et scientifiques, émergeant indépendamment les uns des autres. Pendant six siècles dans six régions tri-contininentales : Égypte, Chine, Inde, Perse, Palestine et Grèce.

Jaspers nomme cette époque « période axiale de l'humanité ». Le mot est à prendre en plusieurs sens : biologique, affectif, destinal... Jaspers souhaite que les personnes, les groupes, les nations, les institutions, maintiennent cette mise de l'humanité en hauteur et en dignité.

Religion, Politique, Économie, Information, Écologie. Panoplie des axes de pouvoir

La survenue d'un axial de l'humain est inséparable des adaptations entre essais et erreurs des énergies structurées des êtres humains. Ces énergies sont diversement polarisées à travers des axes de pouvoir « naturels-culturels ». L'anthropologue Alain Testart (1945-2013) montre que trois d'entre eux sont déjà là dès la Préhistoire. L'économie, dans des « ploutocraties ostentatoires ». Un certain politique partagé dans des « démocraties primitives ». Un politique et un religieux inséparables dans des « lignages-sources » des futurs États théologico-politiques ou politico-religieux.

Secrets d'hier, soucis d'aujourd'hui. Deux matchs toujours là !

Dans les derniers millénaires de l'Antiquité et ensuite, nous retrouvons à l'œuvre, dans la formation des sociétés, deux grands « matchs » qui se jouent entre « Économie et Politique » ; et entre « Religion et Politique ». Leurs interactions sont alors aussi en train de produire un nouvel axe de pouvoir : l'Information.

Peut-être, aujourd'hui cela continue avec l'Écologie. Ainsi, tels sont *les secrets d'hier* que nous proposons d'explorer en les référant aux *soucis d'aujourd'hui* ! Chaque contributeur, usant de ses propres pertinences interdisciplinaires, pourra mesurer les vifs et grands écarts d'une aventure humaine qu'Edgar Morin (2007, 2020) voit dangereusement glisser *Vers l'abîme*.

➤ <https://gerflint.fr/synergies-monde-mediterraneen>

➤ **Contact:** synergies.mondemediterraneen@gmail.com

Consignes aux auteurs



- 1 L'auteur aura pris connaissance de la politique éditoriale générale de l'éditeur (le Gerflint) et des normes éditoriales et éthiques figurant sur le site du Gerflint et de la revue. Les propositions d'articles seront envoyées pour évaluation à synergies.mondemediterraneen@gmail.com avec un court CV résumant son cursus et ses axes de recherche en pièces jointes. L'auteur recevra une notification. Les articles complets seront ensuite adressés au Comité de rédaction de la revue selon les consignes énoncées dans ce document. Tout texte ne s'y conformant pas sera retourné. Aucune participation financière ne sera demandée à l'auteur pour la soumission de son article. Il en sera de même pour toutes les expertises des textes (articles, comptes rendus, résumés) qui parviendront à la Rédaction.
- 2 L'article sera inédit et n'aura pas été envoyé à d'autres lieux de publication. Il n'aura pas non plus été proposé simultanément à plusieurs revues du Gerflint. L'auteur signera une « déclaration d'originalité et de cession de droits de reproduction et de représentation ». Un article ne pourra pas avoir plus de deux auteurs.
- 3 Proposition et article seront en langue française. Les articles (entrant dans la thématique ou épars) sont acceptés, toujours dans la limite de l'espace éditorial disponible. Ce dernier sera réservé prioritairement aux chercheurs francophones (doctorants ou post-doctorants ayant le français comme langue d'expression scientifique) locuteurs natifs de la zone géolinguistique que couvre la revue. Les articles rédigés dans une autre langue que le français seront acceptés dans la limite de 3 articles non francophones par numéro, sous réserve d'approbation technique et graphique. Dans les titres, le corps de l'article, les notes et la bibliographie, la variété éventuelle des langues utilisées pour exemplification, citations et références est soumise aux mêmes limitations techniques.
- 4 Les articles présélectionnés suivront un processus de double évaluation anonyme par des pairs membres du comité scientifique, du comité de lecture et/ou par des évaluateurs extérieurs. L'auteur recevra la décision du comité. La mention « article à paraître » ne peut être délivrée que par l'éditeur Gerflint, après avis favorables des comités scientifique et de lecture, de la Rédaction, du pôle éditorial international du Gerflint et du Directeur de la publication.
- 5 Si l'article reçoit un avis favorable de principe, son auteur sera invité à procéder, dans les plus brefs délais, aux corrections éventuelles demandées par les évaluateurs et le comité de rédaction. Les articles, à condition de respecter les correctifs demandés, seront alors soumis à une nouvelle évaluation du Comité de lecture, la décision finale d'acceptation des contributions étant toujours sous réserve de la décision des experts du Conseil scientifique et technique du Gerflint et du Directeur des publications.
- 6 La taille de police unique est 10 pour tout texte proposé (présentation, article, compte rendu) depuis les titres jusqu'aux notes, citations et bibliographie comprises). Le titre de l'article, centré, en gras, n'aura pas de sigle et ne sera pas trop long. Le prénom, le nom de l'auteur (en gras, sans indication ni abréviation de titre ou grade), de son institution, de son pays et son adresse électronique (professionnelle de préférence et à la discrétion de l'auteur) seront également centrés et en petits caractères. L'auteur possédant un identifiant ORCID ID (*identifiant ouvert pour chercheur et contributeur*) inscrira ce code en dessous de son adresse. Le tout sera sans couleur, sans soulignement ni hyperlien.

7 L'auteur fera précéder son article d'un résumé condensé ou synopsis de 6-8 lignes maximum suivi de 3 ou 5 mots-clés en petits caractères, sans majuscules initiales. Ce résumé ne doit, en aucun cas, être reproduit dans l'article.

8 L'ensemble (titre, résumé, mots-clés) en français sera suivi de sa traduction en anglais. En cas d'article non francophone, l'ordre des résumés est inchangé. Les mots-clés seront séparés par des virgules et n'auront pas de point final.

9 La police de caractère est Times New Roman, taille 10, interligne 1. Le texte justifié, sur fichier Word, format doc, doit être saisi au kilomètre (retour à la ligne automatique), sans tabulation ni pagination ni couleur. La revue a son propre standard de mise en forme.

10 L'article en Word doit comprendre entre 5000 mots minimum et 8000 mots maximum, bibliographie, notes, tableaux, annexes compris. Sauf commande spéciale de l'éditeur, les articles s'éloignant de ces limites ne seront pas acceptés. La longueur des comptes rendus (ouvrage, numéro de revue, événement scientifique, thèse, mémoire) sera comprise entre 600 et 3000 mots en Word. Comptes rendus de lecture et entretiens seront en langue française.

11 Tous les paragraphes (sous-titres en gras sans sigle, petits caractères) seront distincts avec un seul espace. La division de l'article en 1, 2 voire 3 niveaux de titre est suffisante.

12 Les mots ou expressions que l'auteur souhaite mettre en relief seront entre guillemets ou en *italiques*. Le soulignement, les caractères gras et les majuscules ne seront en aucun cas utilisés, même pour les noms propres dans les références bibliographiques, sauf la majuscule initiale.

13 Les notes, brèves de préférence, en nombre limité, figureront en fin d'article avec appel de note automatique continu (1,2,...5 et non i,ii...iv). L'auteur veillera à ce que l'espace pris par les notes soit réduit par rapport au corps du texte.

14 Dans le corps du texte, les renvois à la bibliographie se présenteront comme suit : (Dupont, 1999 : 55).

15 Les citations, toujours conformes au respect des droits d'auteurs, seront en italiques, taille 10, séparées du corps du texte par une ligne et sans alinéa. Les citations courtes resteront dans le corps du texte. Les citations dans une langue autre que celle de l'article seront traduites dans le corps de l'article avec version originale en note.

16 La **bibliographie** en fin d'article précèdera les notes (sans alinéa dans les références, ni majuscules pour les noms propres sauf à l'initiale). Elle s'en tiendra principalement aux ouvrages cités dans l'article et s'établira par classement chrono-alphabétique des noms propres. Les bibliographies longues, plus de 15 références, devront être justifiées par la nature de la recherche présentée. Les articles dont la bibliographie ne suivra pas exactement les consignes 14, 17, 18, 19 et 20 seront retournés à l'auteur. Le tout sans couleur ni soulignement ni lien hypertexte.

17 Pour un ouvrage

Baume, E. 1985. *La lecture – préalables à sa Pédagogie*. Paris : Association Française pour la lecture.

Fayol, M. et al. 1992. *Psychologie cognitive de la lecture*. Paris: PUF.

Gaonac'h, D., Golder, C. 1995. *Manuel de psychologie pour l'enseignement*. Paris : Hachette.

18 Pour un ouvrage collectif

Morais, J. 1996. La lecture et l'apprentissage de la lecture : questions pour la science. In : *Regards sur la lecture et ses apprentissages*. Paris : Observatoire National de la lecture, p.49-60.

19 Pour un article de périodique

Kern, R.G. 1994. « The Role of Mental Translation in Second Language Reading ». *Studies in Second Language Acquisition*, n°16, p. 41-61.

20 Pour les références électroniques (jamais placées dans le corps du texte mais toujours dans la bibliographie), les auteurs veilleront à adopter les normes indiquées par les éditeurs pour citer ouvrages et articles en ligne. Ils supprimeront hyperlien, couleur et soulignement automatique et indiqueront la date de consultation la plus récente [consulté le], après vérification de leur fiabilité et du respect du Copyright.

21 Les textes seront conformes à la typographie et à l'orthographe françaises.

22 Graphiques, schémas, figures, photos éventuels seront envoyés à part aux formats Word et PDF ou JPEG, en noir et blanc uniquement, avec obligation de références selon le *copyright* sans être copiés/collés mais scannés à plus de 300 pixels. Les articles contenant un nombre élevé de figures et de tableaux et/ou de mauvaise qualité scientifique et technique ne seront pas acceptés. L'éditeur se réserve le droit de refuser les tableaux (toujours coûteux) en redondance avec les données écrites qui suffisent bien souvent à la claire compréhension du sujet traité.

23 Les captures d'écrans sur l'internet, de plateformes, d'applications, d'extraits de films ou d'images publicitaires seront refusées. Toute partie de texte soumise à la propriété intellectuelle doit être réécrite en Word avec indication des références, de la source du texte et d'une éventuelle autorisation. Le Gerflint, éditeur de la revue, ne fait pas de reproductions d'éléments visuels (toiles, photographies, images, dessins, illustrations, couvertures, vignettes, cartes, etc.). Outre les références bibliographiques, l'auteur pourra proposer en note une URL permanente permettant au lecteur d'accéder en ligne aux œuvres analysées dans son article.

24 Seuls les articles conformes à la politique éditoriale et aux consignes rédactionnelles seront édités, publiés, mis en ligne sur le site web de l'éditeur et diffusés en libre accès par lui dans leur intégralité. La date de parution dépendra de la coordination générale de l'ouvrage par le rédacteur en chef. L'éditeur d'une revue scientifique respectant les standards des agences internationales procède à l'évaluation de la qualité des projets à plusieurs niveaux. L'éditeur, ses experts ou ses relecteurs (évaluation par les pairs) se réservent le droit d'apprécier si l'œuvre convient, d'une part, à la finalité et aux objectifs de publication, et d'autre part, à la qualité formelle de cette dernière. L'éditeur dispose d'un droit de préférence.

25 Les prépublications de l'article et de ses métadonnées ne sont pas autorisées. Une fois éditée sur gerflint.fr, seule la version « PDF-éditeur » de l'article peut être déposée pour archivage dans un répertoire institutionnel, avec mention exacte des références et métadonnées de l'article. L'archivage de numéros complets est interdit. Tout signalement ou référencement doit respecter les normes internationales et le mode de citation de l'article, tels que dûment spécifiés dans la politique de la revue.



Synergies Monde Méditerranéen, n° 8 /2022

Revue du GERFLINT

**Groupe d'Études et de Recherches
pour le Français Langue Internationale**

En partenariat avec
la Fondation Maison des Sciences de L'Homme de Paris

Président d'Honneur : Edgar Morin

Fondateur et Président : Jacques Cortès

Conseillers et Vice-Présidents : Ibrahim Al Balawi, Serge Borg et Nelson Vallejo-Gomez

PUBLICATIONS DU GERFLINT

<https://catalogue.bnf.fr/ark:/12148/cb14524060t>

ISNI 0000 0001 1956 5800

IdRef : 077342070

Le Réseau des Revues Synergies du GERFLINT

Synergies Afrique centrale et de l'Ouest

Synergies Afrique des Grands Lacs

Synergies Algérie

Synergies Argentine

Synergies Amérique du Nord

Synergies Brésil

Synergies Chili

Synergies Chine

Synergies Corée

Synergies Espagne

Synergies Europe

Synergies France

Synergies Inde

Synergies Iran

Synergies Italie

Synergies Mexique

Synergies Monde

Synergies Monde Arabe

Synergies Monde Méditerranéen

Synergies Pays Germanophones

Synergies Pays Riverains de la Baltique

Synergies Pays Riverains du Mékong

Synergies Pays Scandinaves

Synergies Pologne

Synergies Portugal

Synergies Roumanie

Synergies Royaume-Uni et Irlande

Synergies Russie

Synergies Sud-Est européen

Synergies Tunisie

Synergies Turquie

Synergies Venezuela

Essais francophones : Collection scientifique du GERFLINT

Essais francophones. Série CREDIF

Direction du Pôle Éditorial International :

Sophie Aubin (Universitat de València, Espagne)

Contact : gerflint.edition@gmail.com

Site officiel : <https://www.gerflint.fr>

Webmestre : Thierry Lebeau (France)

Synergies Monde Méditerranéen, n° 8 / 2022

Couverture, conception graphique et mise en page : Emilie Hiesse (*Créactiv'*) - France

© GERFLINT -Évreux - France - Copyright n° 24XM1E9

ARK : <http://ark.bnf.fr/ark:/12148/cb427139816>

Bibliothèque Nationale de France - Décembre 2022

GERFLINT

Groupe d'Études et de Recherches pour le Français
Langue internationale

Programme mondial de diffusion scientifique
francophone en réseau

www.gerflint.fr

Pour d'autres temps, faire vivre et (re)donner sens aux notions – langages, objets, territoires et hospitalités – est le crédo de ce numéro. Ils résonnent également aujourd'hui en contexte de transition écologique pour appuyer différentes résolutions et politiques environnementales ou écocitoyennes. Dans ces pages, avec en filigrane l'amplification d'une communication publique et territoriale dans le bassin méditerranéen et au Maghreb tout particulièrement, nous faisons le pari avec nos contributeurs que les notions précitées forment un socle épistémologique qui permettent une approche réellement interdisciplinaire. Un socle aussi pour fédérer autrement différents travaux scientifiques dans une période où plus que jamais le monde méditerranéen doit (re)trouver sa place et une vigueur dans la circulation des savoirs académiques, des coopérations interuniversitaires.